



# Rapport annuel 2024

Réseau de Services pour une Vie Autonome  
Normandie

# SOMMAIRE

I.	LE RSVA NORMANDIE, DANS SON ENVIRONNEMENT .....	8
I.1.	L'ORGANISATION INTERNE DU RSVA.....	8
I.1.1.	LES ADHERENTS.....	8
I.1.2.	LES BENEVOLES .....	8
I.1.3.	LE CONSEIL D'ADMINISTRATION .....	8
I.1.4.	L'EQUIPE OPERATIONNELLE.....	9
I.1.5.	LES LOCAUX .....	13
I.2.	LA RELATION DU RSVA AVEC SES PARTENAIRES.....	15
I.2.1.	LES PRESTATAIRES.....	15
I.2.2.	LES ADHESIONS .....	15
I.2.3.	LES PARTICIPATIONS, LES REPRESENTATIONS .....	15
I.3.	LA COMMUNICATION .....	17
I.3.1.	LE SITE INTERNET .....	17
I.3.2.	LES RESEAUX SOCIAUX .....	18
I.3.3.	LA NEWSLETTER.....	20
I.3.4.	REVUE DE PRESSE .....	21
I.4.	LES FINANCEURS DE L'ACTION DU RSVA .....	23
2.	ACTIVITES TRANSVERSES .....	25
2.1	CREATION D'OUTILS.....	25
2.1.1	COLLECTION « PETITE ENFANCE » .....	25
2.1.2	GUIDES PARENTALITE DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP .27	27
2.1.3	LIVRET « A CHAQUE HANDICAP SON ACCOMPAGNEMENT ».....	29
2.1.4	FICHES TRANSPORT.....	30
2.2	GESTION DE PROJETS .....	32
2.2.1	MALLETTE « LA FEE POUR NOUS » .....	32
2.2.2	CENTRE RESSOURCES CAPPARENTS NORMANDIE .....	36
2.3	ANIMATION DE TERRITOIRE.....	38
2.3.1	CARTOGRAPHIE – ANNUAIRE DU RSVA .....	38
2.3.2	CONVENTIONS DE PARTENARIAT .....	39
2.3.3	JOURNEE THEMATIQUE REGIONALE « DEFICIENCE VISUELLE » .....	40
2.3.4	JOURNEE DEPARTEMENTALE HANDICAP ET INCLUSION .....	47
2.3.5	AUTRES PARTICIPATIONS TERRITORIALES.....	49
2.3.6	GROUPES DE TRAVAIL .....	50
2.4	ORGANISME DE FORMATION .....	52
2.4.1	LE RENOUVELLEMENT DE LA CERTIFICATION QUALIOPI .....	52
2.4.2	LA DEMARCHE RESSOURCES HANDICAP FORMATION.....	53
2.4.3	LES NOUVEAUX PROGRAMMES DE FORMATION .....	54

2.4.4	LES INTERVENANTS FORMATEURS .....	55
2.4.5	LA PLATEFORME PEDAGOGIQUE « PARCOOROO » .....	57
2.4.6	LA COMMUNICATION DE L'OFFRE DE FORMATION .....	57
2.4.7	LES CHIFFRES CLES DE L'ACTIVITE 2024 .....	58
2.4.8	LA FORMATION AU SERVICE DES PROJETS, LES PROJETS AU SERVICE DE LA FORMATION .....	60
2.4.9	LA SENSIBILISATION DES ETUDIANTS EN SANTE .....	64
2.4.10	LES PERSPECTIVES 2025 .....	66
3.	SANTE & HANDICAP .....	68
3.1	PREVENTION PROMOTION SANTE .....	69
3.1.1.	DEPISTAGE ORGANISE DES CANCERS .....	69
3.1.2.	ACTIONS PROMOTION DE LA SANTE (MOIS SANS TABAC) .....	75
3.1.3.	EXAMENS PREVENTION EN SANTE .....	78
3.1.4.	PROMOTION SANTE HANDICAPS .....	80
3.2	L'ACCES A LA SANTE DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP EN ETABLISSEMENT DE SANTE .....	82
3.2.1.	LES DISPOSITIFS DE CONSULTATION ADAPTEE - HANDICONULT .....	82
3.2.2.	LA FORMATION DES PROFESSIONNELS EN ETABLISSEMENT DE SANTE AU HANDICAP .....	82
3.2.3.	LE DEPLOIEMENT DE SOLUTIONS INNOVANTES .....	82
3.3	HANDIDENT NORMANDIE .....	84
3.3.1	LA DEMARCHE ET SES ACTIONS .....	84
3.3.2	LES ACTIONS EN CHIFFRES .....	84
3.3.3	L'ACCOMPAGNEMENT DES DISPOSITIFS DE CONSULTATIONS DENTAIRES DEDIEES .....	85
3.3.4	« MANGEZ, BOUGEZ, SOURIEZ ! » .....	86
3.4	HANDIGYNECO NORMANDIE .....	88
3.4.1.	LA DEMARCHE .....	88
3.4.2.	LES CHIFFRES DE L'ACTIVITE 2024 .....	88
3.4.3.	LES PERSPECTIVES 2025 .....	89
3.4.4.	LA DEMARCHE HANDIGYNECO AU NATIONAL .....	90
3.5	CHARTE ROMAIN JACOB .....	92
3.6	LES PARTENARIATS .....	93
3.6.1.	COACTIS SANTE .....	93
3.6.2.	SOSS – SANTE ORALE ET SOINS SPECIFIQUES .....	93
3.6.3.	UGECAM BOURGOGNE-FRANCHE COMTE .....	93
3.6.4.	INFOSENS .....	93
3.7	LA FILIERE AVC NORMANDIE .....	94
3.7.1	EQUIPE DE COORDINATION ET MISSIONS .....	94
3.7.2	REALISATIONS 2022 – 2024 .....	95

3.7.3	COMMUNICATION ET EVENEMENTS.....	97
3.7.4	PERSPECTIVES.....	100
4.	PLATEFORME DE REPIT « PARENTHÈSE » .....	102
4.1	LA PLATEFORME DE REPIT .....	103
4.1.1.	PRESENTATION .....	103
4.1.2.	L'EQUIPE .....	103
4.1.3.	LES INSTANCES ET L'ORGANISATION .....	103
4.1.4.	LA COMMUNICATION .....	105
4.2	L'ACTIVITE DE LA PLATEFORME DE REPIT .....	106
4.2.1.	LES CHIFFRES CLES .....	106
4.2.2.	L'EQUIPE CLINIQUE AUPRES DES FAMILLES .....	108
4.3	LE REPIT A DOMICILE .....	110
4.4	LA SATISFACTION.....	113
4.4.1.	LA SATISFACTION DES AIDANTS .....	113
4.4.2.	LA SATISFACTION DES INTERVENANTS .....	115
4.5	LA FORMATION DES INTERVENANTS DU REPIT .....	116
4.6	LES PARTENAIRES DE LA PLATEFORME DE REPIT .....	117
4.6.1.	LES SERVICES D'AIDE A DOMICILE.....	117
4.6.2.	LES ETABLISSEMENTS ET SERVICES MEDICO-SOCIAUX .....	117
4.6.3.	INTERVENTIONS ET PARTICIPATIONS DE L'EQUIPE DE LA PLATEFORME A DES INSTANCES PARTENAIRES .....	117
4.6.4.	LES PARTENAIRES DU DROIT COMMUN .....	118
4.7	LES AUTRES OFFRES DE REPIT .....	119
4.7.1.	LES INCLUSIONS EN ACM DE PROXIMITE .....	119
4.7.2.	DES JEUNES VOLONTAIRES AU SERVICE DES AIDANTS.....	119
4.7.3.	L'ACM REPIT .....	119
4.7.4.	LES APRES-MIDI REPIT .....	120
4.7.5.	LES ATELIERS « T'AS TA PLACE » .....	121
4.7.6.	PROJET D'ACTIVITES AIDANTS .....	122
4.7.7.	LA FONDATION CREDIT MUTUEL .....	123
4.7.8.	LE CONSEIL DEPARTEMENTAL DU CALVADOS .....	123
4.8	LES NOUVEAUTES ET PERSPECTIVES.....	125
5.	PÔLE DE COMPETENCES ET DE PRESTATIONS EXTERNALISEES « HORIZONS » .....	126
5.1	LE PCPE.....	127
5.1.1.	PRESENTATION .....	127
5.1.2.	L'EQUIPE .....	127
5.1.3.	LE COMITE DE PILOTAGE .....	128
5.2	L'ACTIVITE DU PCPE .....	129
5.2.1.	LES CHIFFRES CLES .....	129

5.2.2. LES SORTIES DU PCPE.....	131
5.2.3. LA GESTION DE LA LISTE D'ATTENTE .....	132
5.3 LES PROFESSIONNELS CONVENTIONNES AVEC LE PCPE.....	134
5.3.1. TYPOLOGIE ET INTERVENTIONS DES PROFESSIONNELS LIBERAUX.....	134
5.3.2. LES ACTIONS A DESTINATION DES PROFESSIONNELS LIBERAUX .....	135
5.4 LA SATISFACTION .....	137
5.4.1. LA SATISFACTION DES AIDANTS .....	137
5.4.2. LA SATISFACTION DES PROFESSIONNELS .....	137
5.5 LES PARTENAIRES DU PCPE.....	138
5.5.1. UN LIEN ETROIT AVEC LES MDPH/MDA.....	138
5.5.2. LES DISPOSITIFS DE COORDINATION .....	138
5.5.3. LES ESMS.....	139
5.5.4. L'EDUCATION NATIONALE.....	139
5.6 LES PERSPECTIVES .....	140
6. LES COMMUNAUTES 360.....	141
6.1 LES COMMUNAUTES 360 : DEMARCHE CO-PENSEE ET CO-CONSTRUISTE ....	141
6.1.1. LEUR GENESE ET PRINCIPES.....	141
6.1.2. LA COMMUNAUTE 360, QU'EST-CE QUE C'EST ? .....	141
6.1.3. LES MEMBRES CŒURS.....	141
6.1.4. PLATEFORME TELEPHONIQUE ET NIVEAU DE REPONSE.....	142
6.1.5. LES INSTANCES DE LA COMMUNAUTE .....	143
6.1.6. LA COMMUNICATION.....	144
6.1.7. REFLEXIONS REGIONALES.....	145
6.2 LA COMMUNAUTE 360 DU CALVADOS .....	146
6.2.1. LA CONVENTION CONSTITUTIVE.....	146
6.2.2. L'EQUIPE DEDIEE.....	146
6.2.3. L'ACTIVITE – CHIFFRES CLES 2024.....	147
6.2.4. INSTANCES ET GROUPES DE TRAVAIL .....	153
6.2.5. PARTENARIATS ET RESEAUX .....	157
6.2.6. PERSPECTIVES 2025 .....	159
6.3 LA COMMUNAUTE 360 DE LA MANCHE.....	161
6.3.1. LA CONVENTION CONSTITUTIVE.....	161
6.3.2. L'EQUIPE DEDIEE.....	161
6.3.3. L'ACTIVITE – CHIFFRES CLES 2024.....	162
6.3.4. INSTANCES ET GROUPES DE TRAVAIL .....	165
6.3.5. PARTENARIATS ET RESEAUX .....	167
6.3.6. PERSPECTIVES 2025 .....	169
GLOSSAIRE .....	170

# LES DATES CLÉS

# 2024

## AVRIL

### 8 AVRIL

Séminaire régional «Mangez, bougez, souriez!» à Deauville

### 9 AVRIL

Soirée des formateurs RSVA formation à Caen

### 18 AVRIL

Forum des associations et des dispositifs en faveur des personnes cérébro-lésées au Centre Hospitalier Aunay Bayeux

## MAI

### 16 MAI

Présentation Handigynéco Normandie au Congrès SOFCODH Montpellier

## JUILLET

### 5 JUILLET

Audit de renouvellement Qualiopi à Caen

### 5 JUILLET

Création de l'association HANDIPLATEFORME

### 8 JUILLET

Assemblée générale à Caen

### 11 JUILLET

Temps de rencontre des intervenants du PCPE et de l'équipe

### 22 JUILLET

Lancement ACM Répit – RSVA, UFCV, APF France handicap

## SEPTEMBRE

### 16 SEPTEMBRE

Journée de lancement de la sensibilisation des étudiants en santé à l'UFR Santé Université Caen Normandie

### 25 SEPTEMBRE

Journée thématique «Parcours de vie des personnes vivant avec un handicap visuel» à Hérouville Saint-Clair

## OCTOBRE

### OCTOBRE ROSE

Visites blanches Centre François Baclesse Caen

### 16 OCTOBRE

Journée départementale «Handicap & Inclusion» à Argentan

## NOVEMBRE

### 28 NOVEMBRE

Congrès national des sages-femmes libérales – intervention présentation Handigynéco Normandie

## DÉCEMBRE

### 03 DÉCEMBRE

Signature Charte Romain Jacob au Centre François Baclesse Caen

### 13 DÉCEMBRE

Signature convention constitutive Centre ressources CapParents Normandie à Rouen

### 14 DÉCEMBRE

Matinée d'information des aidants sur les séjours adaptés

# LES CHIFFRES CLÉS 2024

## DIRECTION

39 salariés au 31 décembre 2024  
5 sites de présence en Normandie  
2 formations collectives

## COMMUNICATION

2590 abonnés LinkedIn  
944 abonnés Facebook  
1 072 abonnés à la newsletter  
10 articles de presse

## TERRITOIRES

+ de 150 participants à la journée thématique  
12 partenaires de la mallette La Fée pour Nous  
1 285 acteurs inscrits sur la cartographie  
5 conventions de partenariat signées

## FILIÈRE AVC NORMANDIE

329 participants au forum des associations et dispositifs en faveur des personnes cérébro-lésées

## HANDIDENT NORMANDIE

264 RHBD formés  
7 actions de sensibilisation  
41 journées de consultations de dépistage

## PCPE "HORIZONS"

86 situations actives  
10 évaluations cliniques  
232 rencontres avec les familles / personnes accompagnées  
45 sorties du dispositif  
8 692 heures d'interventions  
2 séances d'ADPP

## COMMUNAUTÉ 360 DU CALVADOS

339 sollicitations  
113 parcours complexes  
4 comités décisionnels

## OUTILS

2 livrets de la collection «petite enfance»  
5 guides pour l'accompagnement à la parentalité des personnes en situation de handicap

## FORMATION

994 participants  
83 actions de formation réalisées  
+ 10 750 heures de formation  
+ de 30 intervenants formateurs  
320 étudiants en santé

## PRÉVENTION PROMOTION SANTÉ

5 temps d'animation sur la thématique du cancer  
4 visites blanches cancer  
2 webinaires Promotion Santé Handicaps

## HANDIGYNÉCO NORMANDIE

74 EMS  
27 sages-femmes  
431 consultations gynécologiques réalisées  
27 ateliers réalisés auprès des personnes

## PLATEFORME DE RÉPIT "PARENTHÈSE"

12 886 heures de répit  
118 nouvelles situations  
97% des familles recommandent la plateforme

## COMMUNAUTÉ 360 DE LA MANCHE

228 sollicitations  
68 parcours complexes  
3 comités décisionnels

# I. LE RSVA NORMANDIE, DANS SON ENVIRONNEMENT

## I.I. L'ORGANISATION INTERNE DU RSVA

### I.I.I. LES ADHERENTS

En 2024, le RSVA compte 23 adhérents, dont les 9 administrateurs, ils ont été conviés à l'assemblée générale de juillet.

### I.I.2. LES BENEVOLES

Les administrateurs du réseau (CA et AG) : au cours de l'année, 4 conseils d'administration, et une assemblée générale ordinaire ont nécessité la présence des administrateurs du réseau.

Cette année encore, nous avons pu compter sur la participation gracieuse de nombreux partenaires lors de groupes de travail et évènements (groupes thématiques des Communautés 360, UFR Santé, journée thématique Parcours de vie des personnes vivant avec un handicap visuel, journée des aidants, création outil EAJE, etc.).

Le rapport d'activité est l'occasion de les remercier à nouveau. C'est grâce à ses partenaires que le RSVA peut mener à bien ses missions.

### I.I.3. LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Son Conseil d'Administration s'assure de l'application des décisions prises en assemblée générale, veille au bon fonctionnement de l'association et en assure la gestion courante en lien avec la directrice.

#### ***Composition du Conseil d'Administration en 2024***

Membres	Titre	Profession
Mme Stéphanie DEROUBAIX	Présidente	
Dr Pascal CRETE	Vice-Président	Médecin Psychiatre – Directeur d'un établissement médico-social
M. Philippe STEPHANAZZI	Trésorier	Président de l'association Handicap Mieux Vivre Accueil
M. Anthony DESDOITS	Trésorier adjoint	Directeur Pôle enfance de l'APAEIA
Dr Alexis RUET	Secrétaire	Médecin praticien de médecine physique et de réadaptation

Dr Richard BREDECHE	Administrateur	Retraité de l'Ordre des Chirurgiens-dentistes
Dr Alain DURET	Administrateur	
Mme Rosa NAROUM	Administratrice	Directrice du pôle Normandie de HOVIA
Pr François LEROY	Président d'honneur	

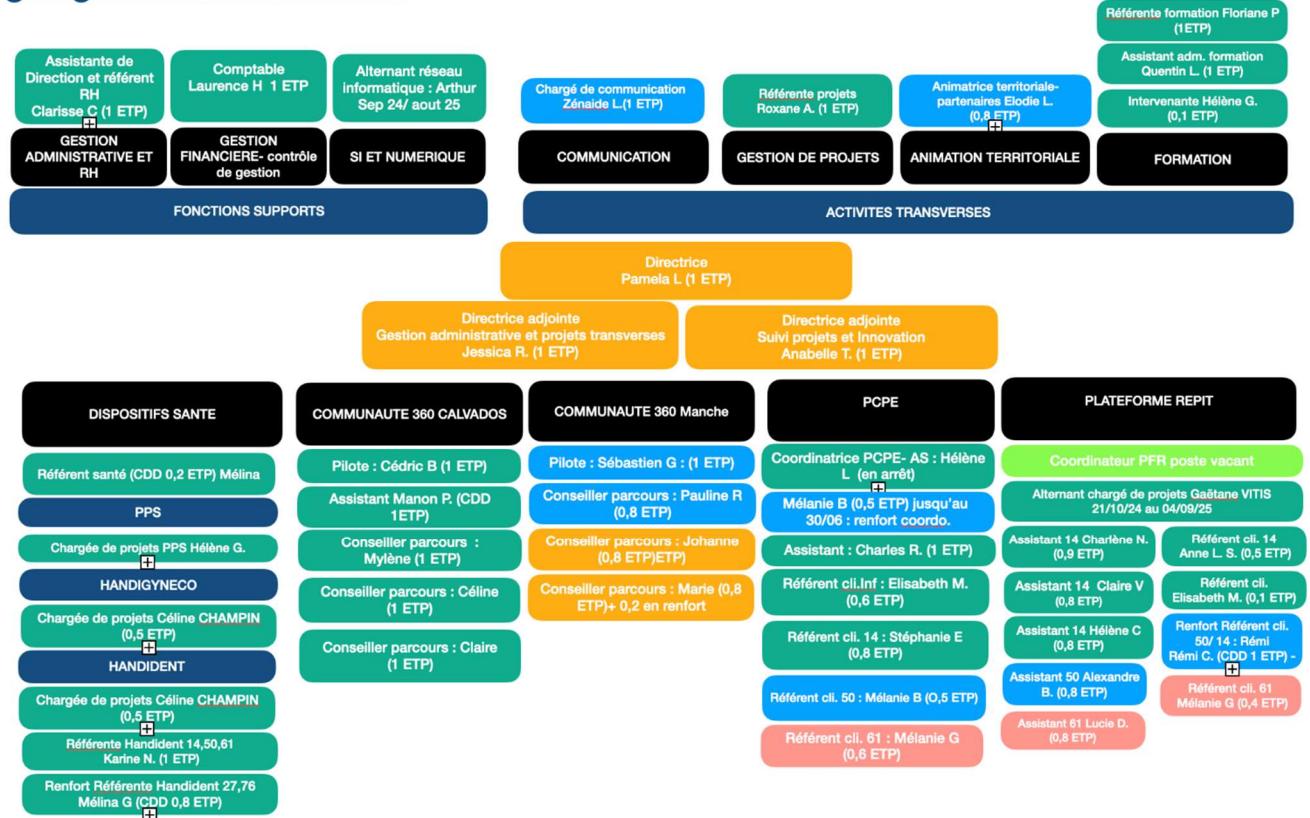
- En 2024, les membres du Conseil d'Administration se sont réunis à 4 reprises : le 11 janvier 2024, le 22 avril 2024, le 8 juillet 2024, et le 25 octobre 2024.
  - Le bureau s'est réuni le 4 décembre 2024.

Les membres du Conseil d'Administration ont également participé à l'**assemblée générale qui s'est déroulée le 8 juillet 2024**. Le principal rôle de l'assemblée générale est de définir les orientations stratégiques de l'association. Par ailleurs, elle fixe le montant des cotisations, approuve la gestion de l'association (le rapport financier annuel, le rapport des activités et budget à venir, etc.).

#### 1.1.4. L'EQUIPE OPERATIONNELLE

Le RSVA peut mener à bien ses missions grâce au dynamisme d'une équipe composée de 39 salariés soit 36 équivalents temps plein. En fin d'année 2023, pour répondre à la poursuite de la montée en charge des actions, nous avons adapté l'organisation et l'organigramme du RSVA.

## Organigramme au 31/12/2024



## **Les faits marquants de l'année :**

### Une équipe qui s'étoffe :

En 2024, plusieurs recrutements ont eu lieu, en lien avec le déploiement de dispositifs : Communautés 360 du Calvados et de la Manche, plateforme de répit « Parenthèse », Handident Normandie.

- **Pauline ROBLOT** : conseillère parcours Communauté 360 Manche,
- **Johanne DA SILVA** : conseillère parcours Communauté 360 Manche,
- **Céline GAUTIER** : conseillère parcours Communauté 360 Calvados,
- **Mylène VERON** : conseillère parcours Communauté 360 Calvados,
- **Alexandra FONTAINE** : conseillère parcours Communauté 360 Calvados (départ en 2024),
- **Marie HEURTEBIZE** : conseillère parcours Communauté 360 Manche,
- **Claire CHERON** : Conseillère parcours Communauté 360 Manche,
- **Hélène FLOUR** : CDD 4 mois renfort administratif septembre > décembre 2024,
- **Rémi CHENOURI** : Référent de situation Répit Manche, CDD renfort
- **Méline GALLOT** : Référent Santé Handicap,
- **Laurence HALLE** : Comptable,

### Trois contrats d'apprentissage dans l'effectif 2024 :

- **Bastien MADEIRA** : 2ème année de BTS Communication. Fin de contrat août 2024 ;
- **Arthur RIGUET** : Bachelor Administrateur Réseaux et Systèmes. Démarrage en septembre 2024 pour 1 an ;
- **Gaëtane VITIS** : Master Ingénierie de l'intervention sociale. (Octobre 2024 à juillet 2025)

### Cinq stagiaires ont été accueillis :

- **Éden ELART** - Durée du stage : du 22 au 26 janvier 2024 - Formation : stage de 3ème Sujet de stage : stage d'observation, découverte des missions du RSVA
- **Sonia GBEDEY** - Durée du stage : 2 jours par semaine de février à juillet 2024 - Formation : étudiante en psychologie
- **Ivana MALUGA** - Durée du stage : 2 semaines - Formation : Management sectoriel parcours Management et Coordination des Petites Unités des Santé MC PUS Sujet du stage : prévention de la santé sur le territoire, participation à des évènements et des réunions notamment au sein des ESMS
- **Harriette EARNSHAW** - Durée du stage : du 09 au 12 avril 2024 - Reconversion professionnelle Sujet de stage : découverte des missions de communication du RSVA
- **Evan MIREY** - Durée du stage : du 25 au 29 novembre 2024 - Formation : stage de 3ème Sujet de stage : découverte des missions du RSVA

## Les salariés occasionnels :

RSVA emploie ponctuellement des professionnels afin d'assurer les missions / actions confiées :

- Handident Normandie : des chirurgiens-dentistes (consultations de dépistage et formations) ;
- RSVA formation : des salariés occasionnels sont recrutés pour intervenir en formation. Pour chaque journée de formation, un contrat de travail, déclaration d'embauche URSSAF et rédaction de documents sociaux sont réalisés : 30 intervenants pour 110 heures réalisées.

### DIRECTION



Paméla LEMAGNEN  
Directrice du RSVA



Jessica REFFUVEILLE  
Directrice adjointe,  
gestion administrative  
et projets transverses



Anabelle TISSIER  
Directrice adjointe,  
suivi de projets et  
innovation



Clarisse CHOLLOIS  
Assistante de direction



Laurence HALLE  
Comptable



Arthur RIGUET  
Alternant administrateur  
systèmes et réseaux



Gaétane VITIS  
Alternante chargée  
de missions

## **Le Plan de Développement Des Compétences**

Le RSVA poursuit la formation des salariés au travers du plan de développement des compétences. Ainsi, en 2024, la quasi-totalité de l'équipe a pu suivre au moins une formation en individuel ou en collectif.

Après avoir interrogé l'équipe lors des réunions d'équipe, complété par les entretiens professionnels, des besoins de formation communs ont émanés. Deux formations collectives ont été organisées pour répondre aux besoins :

- Être acteur de son bien-être au travail - Module 1 : Initiation à la gestion du stress – 12 participants,
- Enrichir et renforcer sa posture agile de formateur / animateur dans les dynamiques collectives – 13 participants.

Ces deux actions seront reconduites en 2025.

Deux formations en interne ont eu lieues :

- Outlook – 11 participants
- One drive – 10 participants

Plus globalement, 20 salariés ont pu suivre des formations individuelles.

## Le système d'information pour les ressources humaines (SIRH)

Depuis mars 2022, le RSVA s'est doté d'un SIRH « LUCCA ». Les salariés maîtrisent correctement le logiciel ; ainsi les demandes de congés, le suivi des horaires et les notes de frais ont un traitement plus fluide.

## Le Comité Social et Economique

Depuis 2022, le RSVA dispose d'un CSE. Hélène Maillard est titulaire et Roxane Adami suppléante. Avec le départ d'Hélène Maillard en 2024, seule Roxane Adami assure la mission du CSE.

## PROXIMITE & ÉCOUTE DES SALARIES

Des permanences régulières ont été mises en place pour échanger avec les salariés sur leur bien-être et leurs attentes ainsi que des entretiens individuels avec une grille d'entretien permettant d'aborder plusieurs thématiques essentielles :

- Bien-être et équilibre vie pro/perso (épanouissement, relations d'équipe, charge de travail, etc.),
- Évolution et motivation professionnelle (opportunités, autonomie, carrières, etc.),
- Communication interne et culture d'entreprise (accueil, transparence, dynamique d'équipe, etc.),
- Rémunération & avantages (mutuelle, tickets restaurant, carte Cezam, etc.),
- Un CSE à l'écoute pour améliorer le quotidien des collaborateurs !

## FORMATION & ENGAGEMENT

En juin 2024, l'élue CSE a suivi une formation en tant que référente Santé Sexuelle & Harcèlement afin de sensibiliser et accompagner les équipes sur ces sujets essentiels. Un engagement fort pour la prévention et le bien-être au travail !

## DES MOMENTS DE PARTAGE ET DE SOLIDARITÉ

- Participation à La Rochambelle, une course caritative rassemblant collègues pour une belle cause.
- Organisation d'une matinée ludique pour les enfants du RSVA : le 6 avril, une chasse aux trésors de Pâques au parc de la Fossette, avec des jeux et des chocolats pour tous.
- Des évènements fédérateurs pour renforcer le lien entre les équipes et les familles.



## INITIATIVES LUDIQUES ET BIENVEILLANTES

- "Les Anges" et "Faites la Pause" : des initiatives mises en place pour préserver la santé des salariés et encourager la cohésion d'équipe dans le secteur médico-social.
- Jeu "Qui est qui bébé ?" : un moyen original de mieux se connaître et de partager des moments de convivialité.
- Un jeu photo lors du repas de Noël « Retrouve les membres de ton groupe ».
- Un CSE qui mise sur la bonne humeur et l'esprit d'équipe !



## AVANTAGES & LOISIRS

- Abonnement à la Carte Cezam : réductions sur les loisirs, sorties culturelles et voyages pour profiter pleinement de son temps libre !
- Des cadeaux à destination des salariés, distribués lors du repas de Noël. Un grand merci à Esprit Défensif, Bayeux Aventure, Festyland, Hapik Caen, Golf de Caen la mer, Stadium Caen, Isatix, Face à Face.
- Des avantages concrets pour améliorer le quotidien des salariés !

## PERSPECTIVES 2025

- Poursuivre les actions de proximité avec les salariés.
- Proposer de nouveaux évènements fédérateurs.
- Renforcer l'accompagnement sur les questions de bien-être et de prévention.

Merci à tous pour votre participation et votre engagement cette année !

### 1.1.5. LES LOCAUX

#### CALVADOS

Depuis fin 2018, l'équipe de Caen occupe les locaux au 7 bis avenue du Président Coty, dans le quartier du Chemin-Vert.



## MANCHE

L'antenne du RSVA dans la Manche occupait jusqu'alors un bureau au Pôle Agglo21.

Un déménagement s'est organisé en avril, afin de prendre possession de nouveaux bureaux au 586 rue de l'Exode à Saint-Lô, bâtiment du Département de la Manche occupé auparavant par les services de la MDA de la Manche.

Dans ces locaux, nous accueillons également l'intervenant pivot du Centre Ressource Autisme Normandie Calvados Orne Manche.



Par ailleurs, deux collègues de la Communauté 360 de la Manche sont installées sur les territoires :

- L'une au DISFA d'Avranches,
- L'autre dans les locaux de l'ACAIIS à Cherbourg.

## ORNE

L'équipe d'Argentan a occupé un appartement à la Résidence La Noë jusqu'en novembre 2024. La résidence devant subir une réflexion complète, un nouveau local a dû être cherché. Début novembre, les collègues ont pris possession de leurs nouveaux bureaux au sein des locaux d'APF France handicap, rue Sergent Escoffier à Argentan.



La collègue basée à Rouen intégrera des locaux début 2025, partagés avec Planeth Patient et CapParents Normandie.

## I.2. LA RELATION DU RSVA AVEC SES PARTENAIRES

### I.2.1. LES PRESTATAIRES

Le RSVA s'entoure de plusieurs prestataires pour différentes missions :

- Comptabilité : mission assurée par le Cabinet COGEDIAC jusqu'à novembre 2024, arrivée de la comptable. Un tuilage fin 2024 s'est réalisé ;
- Social et paie : mission assurée par le Cabinet COGEDIAC ;
- Logiciel de comptabilité : pour répondre au cadre normalisé des services médico-sociaux, l'association a fait le choix d'adhérer au groupement informatique du CREAI afin d'utiliser le logiciel Compta First de CEGI ;
- Audit et contrôle des comptes : concernant la régularité des comptes du RSVA, nous continuons à faire appel au commissaire aux comptes du cabinet TALENZ (Fidorg) ;
- Support informatique : S3A ;
- Prestataire site internet : Highfive.



GROUPE CEGI



### I.2.2. LES ADHESIONS

Le RSVA est adhérant de plusieurs organismes :

- URIOPSS avec participation aux commissions et réunion "GLASS"
- NEXEM avec participation à la délégation régionale
- ORS CREAI
- NES
- HANDIPLATEFORME (national)
- SOSS (national)

### I.2.3. LES PARTICIPATIONS, LES REPRESENTATIONS

- HANDIPLATEFORME
- CDCA du Calvados
- CDCA de l'Orne
- CRSA et commissions (mandat NEXEM de la directrice)
- DAC (Bessin, Cotentin, Centre Manche, Sud Manche, Orne, ...) et CPTS

- Comité école inclusive, CODEX (scolarisation)
- Communauté 360 de l'Orne
- Diverses associations

Participation à plusieurs réunion et groupes de travail (en complément de ceux indiqués à la suite) : Conseil Départemental du Calvados, CAF, ...

## I.3. LA COMMUNICATION

### COMMUNICATION



Zénaïde LELIEVRE  
Chargée de communication

Le RSVA met en place plusieurs outils, tant imprimés que numériques, pour promouvoir ses actions et les diffuser largement, contribuant ainsi à la visibilité de l'association et de ses missions :

- Le site internet du RSVA constitue une interface indispensable entre le RSVA et les acteurs qui contribuent ou bénéficient de l'action de l'association, c'est l'outil le plus mis en avant ;
- Dépliants, affiches et flyers ;
- La newsletter ;
- Les réseaux sociaux – Facebook et LinkedIn ;
- La plateforme YouTube.

Le RSVA transmet également les informations locales : formations et colloques, nouveaux dispositifs ou services en Normandie, et autres actualités lui étant transmises.

La communication du RSVA est multiple et adaptée à la diversité de ses actions. Chaque projet ou dispositif s'adresse à des publics spécifiques, nécessitant une approche ciblée pour valoriser efficacement les initiatives et toucher les bonnes personnes. Ainsi, certaines actions s'adressent directement aux personnes en situation de handicap, tandis que d'autres concernent avant tout les familles et aidants. Le RSVA informe aussi les professionnels du sanitaire, du social et du médico-social, les intervenants formateurs et personnes en formation. Enfin, la communication doit aussi répondre aux besoins des partenaires et institutions en valorisant les collaborations et les initiatives locales.

Cette diversité impose une communication claire, accessible et cohérente, utilisant des supports variés : numériques, imprimés, vidéos, réseaux sociaux, etc. L'objectif est de rendre chaque information compréhensible et engageante pour que chaque public trouve facilement les ressources adaptées à ses besoins.

### I.3.1. LE SITE INTERNET

Le site internet du RSVA ([www.rsva.fr](http://www.rsva.fr)) est l'interface entre l'association et ses nombreux interlocuteurs. Vitrine des actions du RSVA, il est régulièrement mis à jour pour offrir une information pertinente et de qualité aux internautes.

En 2024, la page la plus consultée du site est celle de l'annuaire, témoignant de son utilité pour les visiteurs en quête d'informations et de ressources.

Voici, dans l'ordre, les dix pages les plus visitées au cours de l'année :

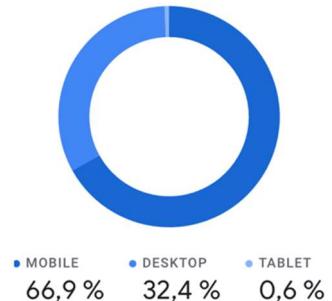
1. Annuaire.
2. RSVA Normandie
3. Les outils du RSVA en téléchargement

4. Les offres d'emplois
5. Demande d'informations
6. Frise - Observer le développement de l'enfant de 0 à 3 ans
7. Nos programmes (de formation)
8. Formation – RSVA
9. Maternité du Centre Hospitalier Public du Cotentin de Cherbourg
10. Le Réseau de Services pour une Vie Autonome

Entre juillet 2024 et décembre 2024, le site a enregistré plus de 32 000 visites.

La majorité du trafic provient des utilisateurs sur mobile, avec 21 000 visiteurs, tandis que 10 000 utilisateurs ont accédé au site depuis un ordinateur. L'utilisation des tablettes reste peu significative, avec seulement 205 visiteurs sur cette période.

En ce qui concerne les sources de trafic, la recherche organique constitue le principal levier d'acquisition, représentant 89,25 % des visites. L'accès direct, quant à lui, représente 8 % du trafic total. Le trafic référent, issu d'autres sites, s'élève à 1,37 %, tandis que le trafic organique social représente 1,27 % des visites.



En 2024, les utilisateurs ont téléchargé plusieurs outils et guides du RSVA, montrant ainsi leur intérêt pour ces ressources. Voici le top 3 des téléchargements réalisés au cours de l'année :

- Dossier de liaison des habitudes de vie (DLHV) » (1160)
- « Être parent avec une déficience intellectuelle » (803)
- « Être parent en situation de souffrance psychique » (669)

### 1.3.2. LES RESEAUX SOCIAUX

Le RSVA est présent sur les réseaux sociaux Facebook et LinkedIn, où il partage régulièrement des actualités et des informations.

- Sur Facebook, le nombre d'abonnés s'élève à 944 au 31 décembre 2024 (+141 par rapport à 2023). Au cours de l'année, 191 publications ont été partagées sur cette plateforme.
- Sur LinkedIn, le RSVA comptabilise 2 590 abonnés à la fin de l'année 2024 (+597 par rapport à 2023). En tout, 182 publications ont été publiées en 2024 pour informer et engager les professionnels.
- Par ailleurs, la plateforme de répit « Parenthèse » dispose d'une page Facebook dédiée. Cette page compte 489 abonnés au 31 décembre 2024 (+74 par rapport à 2023), avec un total de 152 publications diffusées au cours de l'année.

Les tendances en communication sur les réseaux sociaux en 2024 révèlent que certaines publications génèrent un engagement particulièrement fort. Celles qui mettent en valeur la vie du réseau, les opportunités professionnelles, ainsi que les événements organisés ou auxquels le RSVA participe

connaissent un grand succès sur l'ensemble des plateformes. Les contenus liés à des événements réalisés en collaboration avec des partenaires rencontrent également de très bons résultats. Un exemple marquant de cette tendance est le micro-trottoir réalisé lors de la Journée Thématique « Parcours de vie des personnes vivant avec un handicap visuel », qui a capté l'intérêt des abonnés. Par ailleurs, sur la page Facebook « Parenthèse », les publications concernant les séances de cinéma adaptées et les espaces de jeux pour enfants en situation de handicap ont particulièrement bien fonctionné, soulignant l'importance d'offrir des contenus ciblés et pertinents pour les publics concernés.

En revanche, certaines publications ont généré moins d'engagement. Les messages axés sur les "Journées mondiales" ou les "Semaines européennes" n'ont pas réussi à capter l'attention de l'audience, ne parvenant pas à créer l'engouement escompté. De même, les relais systématiques d'informations provenant de partenaires ont peiné à susciter l'intérêt des abonnés. Enfin, sur Facebook, les publications dites « d'information froide », manquant d'éléments engageants ou interactifs, ont également rencontré un faible taux d'engagement.

Le mois d'avril a été particulièrement performant, enregistrant les meilleurs résultats de l'année :

- Sur LinkedIn, le taux d'engagement a atteint 35,82 %, avec 90 nouveaux abonnés et 13 publications. Ce pic d'engagement s'explique en partie par la couverture du séminaire organisé avec l'ARS Normandie, « Mangez, bougez, souriez ». La publication de photos de l'événement a favorisé l'interaction, car elles apportent une dimension humaine et permettent aux participants de se reconnaître, ce qui les incite à liker et commenter.
- Sur Facebook « Parenthèse », la thématique du répit, des loisirs et des séjours adaptés a commencé à émerger en avril. Ce sujet a suscité un intérêt croissant, notamment en lien avec l'organisation des vacances, une préoccupation importante à cette période de l'année. Le timing des publications a donc joué un rôle clé dans l'augmentation de l'engagement.

Ces éléments combinés expliquent la forte performance du mois d'avril sur nos plateformes.

## YOUTUBE

Du 1er janvier 2024 au 31 décembre 2024, la chaîne YouTube du RSVA compta 7 200 vues.

En termes d'impression, cela représente 78 500 fois où la miniature de la vidéo a été proposée aux utilisateurs de YouTube. La durée moyenne d'une vue est de 2 minutes 14.

Le taux de clics par impression est de 2,6%, cela mesure la fréquence à laquelle les utilisateurs regardent une vidéo après avoir vu une impression.



En 2024, le RSVA a mis en ligne 16 nouvelles vidéos sur YouTube, dont 12 vidéos sont disponibles en ligne, par tous. Voici le top 3 des vidéos du RSVA publiées sur YouTube en 2024 :

- TUTO – Comment faire ma propre bouteille sensorielle ? (1 000 vues),
- Présentation de « La Féé pour Nous », la mallette conçue par et pour les aidants (135 vues),
- Webinaire de présentation des séjours adaptés ETE 2024 – Évasion Handicap Famille (UFCV) (134 vues).

Le RSVA a également utilisé YouTube pour héberger des vidéos non-répertoriées, c'est-à-dire uniquement partagées par le biais d'un lien. En général, cette méthode est utilisée pour présenter du contenu vidéo à un effectif réduit, comme à un groupe de travail spécifique par exemple.

Parmi ces vidéos, il y a :

- Présentation du stage d'immersion des étudiants de l'UFR Santé de Caen Normandie (56 vues) ;
- Format court : Journée de restitution 2023 – UFR Santé de Caen (46 vues) ;
- Handi'Sens – Sensibilisation des personnes en situation de handicap au dépistages organisés (26 vues) ;
- Sensibilisation au dépistage des cancers : tout savoir pour mieux prévenir ! (10 vues).

Voici la liste des vidéos du RSVA les plus vues en 2024, avec le suivi statistique :

Vidéo	Nombre d'impressions	Taux de clic	Nombre de vues
TUTO – Comment faire ma propre bouteille sensorielle ?	2 063 impressions	6,7% de taux de clics par impression	927 vues
Parents en situation de déficience intellectuelle elle témoigne	3 601 impressions	5,4 taux de clics par impression	639 vues
John. N (handicap moteur)	3 031 impressions	8,2 taux de clics par impression	421 vues

### 1.3.3. LA NEWSLETTER

Au total, 10 newsletters ont été envoyées en 2024, permettant de maintenir un lien régulier avec les abonnés.

Le taux d'ouverture moyen est de 33,53%, marquant une progression de 1,6 % par rapport à 2023. Le taux de clics moyen est de 6,60 % et le taux de réactivité atteint les 21,44% annuellement.

Au 31 décembre, 1 072 personnes sont inscrites pour recevoir des nouvelles régulières des projets en cours de l'association et de partenaires.



## RSVA FORMATION

En parallèle, 5 newsletters RSVA formation ont été envoyées avec un taux d'ouverture moyen de 24,73%.

Le taux de clics moyen est de 3,29 % et le taux de réactivité atteint les 13,12% annuellement. En moyenne, 2 250 destinataires.

L'idée est de maintenir informés les contacts de l'organisme de formation RSVA Formation en leur transmettant des informations sur les nouvelles formations, les modules passés, les prochaines sessions de formations, etc.



### 1.3.4. REVUE DE PRESSE

L'année 2024 a été marquée par une couverture médiatique significative pour le RSVA, avec plusieurs articles parus dans des médias régionaux et spécialisés. Parmi les principaux titres, on retrouve *Ouest France*, l'un des journaux locaux de référence, qui a mis en lumière plusieurs de nos projets et initiatives.

Nous avons également bénéficié d'une attention particulière de la part de la presse spécialisée, notamment Hospimédia, qui couvre les secteurs de la santé et du social, ainsi que LUMEN, un média spécialisé dans le secteur de l'accompagnement des personnes en situation de handicap. Ces publications ont permis de mettre en avant les actions du RSVA dans des contextes spécifiques et professionnels.

En outre, nous avons eu l'opportunité d'être mentionnés sur France Bleu Normandie, une station de radio régionale, qui a consacré du temps à nos activités et aux enjeux liés à notre mission, notamment par le biais d'interviews en direct le samedi matin dans la rubrique Norm'Handi accessible.

Ces interventions médiatiques ont contribué à renforcer la visibilité du RSVA et à sensibiliser un large public aux enjeux sociaux et solidaires que nous défendons.

## Handicap : une plateforme offre du répit aux aidants du Calvados, de l'Orne et de la Manche

L'association Réseau de services pour une vie autonome (RSVA) a créé une plateforme gratuite qui soutient les aidants d'enfants ou adultes en situation de handicap. Ce dispositif, étendu sur le Calvados, l'Orne et la Manche, prend en charge tous types de handicaps. Environ 300 personnes y ont déjà fait appel.

● Ouest-France  
Découvrir  
Publié le 04/08/2023 à 08h17

[Abonnez-vous](#)

LIRE PLUS TARD

PARISIEN

**Newsletter Calvados**  
Découvrez les dernières actualités de l'association avec  
l'ensemble de nos partenaires, avec  
Ouest-France

[S'abonner](#) **OK**

  
La présence de l'agence RSVA, dont le siège social est à Caen, appelle du soutien aux aidants de personnes en situation de handicap. DÉCOUVRIR

Longuement pensée aux aidants, on songe souvent à ceux qui viennent en aide aux personnes âgées ou en fin de vie. Pourtant, cela concerne aussi les proches d'enfants ou d'adultes en situation de handicap. Pour eux, le Réseau de services pour une vie autonome (RSVA) a mis en place, depuis 2013, un dispositif de répit Parenthèse. Le concept est simple : un aide accompagnatrice se rend à leur domicile ou récupère l'aide et propose des activités pendant que ces parents se reposent.

## Handicap et inclusion : des ateliers, tables rondes et conseils à Argentan mercredi 16 octobre

Le Réseau de services pour une vie autonome (RSVA) de Normandie réunit ses partenaires dans le hall du champ de foire d'Argentan (Orne), mercredi 16 octobre 2024, autour des handicaps moteurs, sensoriels, cognitifs, psychiques et mentaux.

● Ouest-France  
Découvrir  
Publié le 10/10/2024 à 10h33

[Abonnez-vous](#)

LIRE PLUS TARD

PARISIEN

**Newsletter Argentan**  
Découvrez les dernières actualités de l'association avec  
l'ensemble de nos partenaires, avec  
Ouest-France

[S'abonner](#) **OK**

  
Le Réseau de services pour une vie autonome de Normandie organise cette journée d'information et de rencontres à Argentan. DÉCOUVRIR

**Un rendez-vous pour les personnes et les familles**

Cette journée gratuite s'adresse à tous les aidants, et les aidés en situation de handicap. Chaque association présente un stand pour présenter ses actions. Il s'agit de l'Agence départementale de l'autonomie de l'Orne, l'équipe Relais Mobilité Normandie-Ouest, la Centre ressources autisme Normandie, Caen, Alençon, Manche, AFR Paris-Ile-de-France, l'association des personnes atteintes de maladie d'Alzheimer et d'Parkinson, l'association des personnes atteintes de maladie de Binswanger, l'association

An illustration of a woman with short brown hair, wearing a red t-shirt and blue jeans, holding a small child in a pink dress. They are standing in front of a white background with two large, semi-transparent speech bubbles above them, one on each side.

Au total, en 2024, 10 articles de presse mentionnant le RSVA et ses initiatives ont été publiés dans la presse :

- La plateforme de répit « Parenthèse » : « Handicap : une plateforme offre du répit aux aidants du Calvados, de l'Orne et de la Manche »  
« Aider les aidants » : ce centre de loisirs accueille les jeunes normands en situation de handicap » en lien avec le projet ACM répit. Depuis 2020, une initiative née de la collaboration entre le RSVA, l'UFCV et l'Institut d'Éducation Motrice François Xavier Falala d'Hérouville Saint-Clair, permet aux parents de profiter d'un moment de répit durant l'été en accueillant leurs enfants en situation sur une semaine, en journée ou avec nuitée, pour les enfants venant des départements de l'Orne et de la Manche. Au total, ce sont 37 enfants et jeunes en situation de handicap, âgés de 6 à 20 ans, qui ont été accueillis.
- La Féerie pour Nous : « Norman'Handi Accessible »
- Des événements :
  - La Journée thématique 2024 : « Hérouville-Saint-Clair. Hérouville-Saint-Clair lance sa semaine du handicap »
  - La Journée Handicap et Inclusion : « Handicap et inclusion : des ateliers, tables rondes et conseils à Argentan mercredi 16 octobre »
- Handigynéco : « Le soin gynécologique entre en établissement médico-social »
- Les projets en santé – Octobre Rose : « Dans la Manche, l'assurance maladie soutient des associations qui œuvrent pour la santé »
- Les guides parentalité : « Parentalité, Nul besoin d'y voir pour être parent »
- La sensibilisation des étudiants de l'UFR en Santé de Caen Normandie au handicap : « Le CMPP Victor Hugo participe à la sensibilisation au handicap des étudiants en médecine »

En plus des articles parus dans la presse, le RSVA a activement contribué à la création de contenus en ligne, notamment sur Infolocale (groupe Ouest France). En tant qu'association, le RSVA bénéficie d'un accès gratuit à cette plateforme, ce qui permet de rédiger autant d'articles que souhaité, sans frais.

Parmi les articles rédigés :

- RSVA : histoire de l'association de sa création à aujourd'hui (39 vues),
- La santé orale évolue, les pratiques aussi ! (48 vues).

Le RSVA a également partagé plusieurs événements sur Infolocale :

- Un article sur la « Journée thématique : parcours de vie avec un handicap visuel »,
- Un article sur la « Journée Handicap & Inclusion »,
- Un article intitulé « Informations sur les aides et démarches pour un séjour adapté ».

Ces publications ont permis au RSVA de diffuser ses actions et événements auprès d'un large public et de renforcer sa présence en ligne.

## I.4. LES FINANCEURS DE L'ACTION DU RSVA

Le RSVA remercie l'ensemble de ses financeurs.

	Financeur	Projet(s) associé(s)
	Agence Régionale de Santé de Normandie	Financeur principal et historique
	Association Régionale des Caisses de Mutualité Sociale Agricole (ARCMSA) - Côtes Normandes, Haute Normandie, Mayenne Orne Sarthe	Projets « Tout sourire » et « Handi'Sens »
	Caf Seine Maritime	EAJE
	Conseil Département Calvados	AMI soutien aux aidants de personnes en situation de handicap
	Conseil Départemental Eure	EAJE
	CNSA – GNCRA	Formations des proches aidants
	Collectif JE T'Aide	Mallette « La Fée pour Nous »
	CPAM Calvados	Mise en place d'examens prévention santé en ESMS
	CPAM Manche	Projet Mammographe en bois
	CPAM Orne	Formation EPS UC-IRSA Formation « A chaque handicap son accompagnement en établissement de santé » (2024 / 2025)
	Fondation d'Entreprise Crédit Mutuel	Mise en place d'actions à destination des aidants des départements de l'Orne et de la Manche
	Mission Ville-Handicap du CCAS de Caen	Journée thématique « Parcours de vie des personnes vivant avec un handicap visuel »
	URPS Chirurgiens-dentistes	Handident Normandie

Contributions en nature :

	Contributeur	Projet(s) associé(s)
	Atelier Santé Ville de la Ville d'Hérouville Saint-Clair	Journée thématique « Parcours de vie des personnes vivant avec un handicap visuel » : relai de communication et participation du CMJE
	Caf du Calvados	Impression affiches / marque page EAJE
	Conseil Départemental de Seine Maritime	Impression affiches / marque page EAJE
	Conseil Départemental du Calvados	Photothèque EAJE

## 2. ACTIVITES TRANSVERSES

PROJETS TERRITORIAUX ET PARTENARIATS



Roxane ADAMI  
Référente projets territoriaux et partenariats

ANIMATION DU TERRITOIRE



Elodie LECOMTE  
Animatrice territoriale

### 2.1 CREATION D'OUTILS

#### 2.1.1 COLLECTION « PETITE ENFANCE »

##### LIVRET REPERE DE DEVELOPPEMENT DE L'ENFANT – ASSISTANTES MATERNELLES

Le livret à destination des assistants.es maternels.les continue d'être demandé en Normandie comme sur d'autres départements français. En 2024, de nouvelles réunions de présentation de l'outil se sont déroulées, à la demande de relais petite enfance et en présence d'assistants.es maternel.les.

- Réseau parentalité du territoire d'Isigny Omaha Intercom le 10 octobre.

Des rencontres sont en cours de planification et se dérouleront en 2025, à la demande de RPE.

##### LIVRET REPERE DE DEVELOPPEMENT DE L'ENFANT – EAJE

Dans la continuité du livret d'observation à destination des assistants.es maternels.les, un groupe de travail se réunit depuis janvier 2022 pour décliner le livret aux professionnel.l.es d'Établissements d'Accueil du Jeune Enfant (EAJE). Les travaux se sont poursuivis en 2024.

Cet outil, réalisé par le RSVA, est le fruit du travail collaboratif d'expert.e.s de la petite enfance, du handicap, et de professionnel.le.s de santé.

Cet outil a été conçu avec le soutien financier de l'Agence Régionale de Santé Normandie, du Département de l'Eure et de la Caf de Seine-Maritime et avec la participation du Département du Calvados, du Département de la Seine-Maritime et de la Caf du Calvados.

Cet outil est distribué gratuitement auprès des équipes des établissements. Cependant, son utilisation n'est pas systématique. Le livret est conçu comme un support pédagogique pour alimenter une réflexion collective au sein des équipes



éducatives, afin de favoriser des échanges et des pratiques enrichissantes autour de l'accueil des jeunes enfants.

L'impression du livret sera réalisée début 2025, en vue d'une première distribution fin janvier dans la Manche. L'organisation d'évènements similaires sur les 4 autres départements se poursuivra en 2025.

Ces temps sont nécessaires pour assurer une bonne prise en main de l'outil : présentation du livret, explication de son utilisation et réponse aux questions des professionnel·le·s.

Pour faciliter l'utilisation du livret, une boîte à outils complémentaire a été mise à disposition. Elle comprend :

- Une affiche A3,
- Un marque-page sur lequel est apposé un QRCode, lien vers les ressources complémentaires,
- Une vidéo tutorielle : <https://youtu.be/KcOjbWyfFv8>,
- Une vidéo intitulée « Les contributeurs en parlent » (en cours de finalisation),
- Un powerpoint de présentation destiné aux professionnels,
- Un guide d'utilisation,
- Un communiqué de presse,
- Un kit de communication,
- Une page « outil » sur le site internet du RSVA : <https://rsva.fr/les-outils-du-rsva-en-telechargement/observer-developpement-enfant-eaje/>.



#### GUIDE DE BONNE UTILISATION

Outil d'observation des enfants de la naissance à 3 ans à destination des professionnel·les travaillant en établissement d'accueil de jeune enfant.

##### Avant propos

Le présent guide a été conçu dans le but d'accompagner les professionnel·les travaillant en établissement d'accueil du jeune enfant dans leurs observations quotidiennes. Son principal objectif est de faciliter l'observation et des conseils pour une observation attentive, permettant de mieux comprendre le développement des enfants et les besoins individuels de chaque enfant.

Il est important de souligner que ce guide n'a pas pour intention de permettre d'établir un diagnostic médical ou de remplacer l'avis du médecin, qui seul peut valider ou invalider toute suspicion. Son utilisation est centrée sur l'observation du comportement, des interactions et des compétences des enfants.

##### Prise en main du guide

Ce guide s'inscrit dans une démarche de prévention vis-à-vis du handicap, notamment via une observation régulière et binationale de l'enfant et une bonne communication avec l'équipe de l'établissement d'accueil.

Il a pour vocation d'accompagner les professionnel·les dans leurs observations, les renseigner sur leur rôle et les informer des différentes personnes ressources sur lesquelles ils peuvent s'appuyer en cas de besoin.

Ce guide propose des pistes et des conseils sur les pratiques professionnelles, mais en aucun cas il ne s'agit d'une norme stricte. Il peut faire l'objet de discussions au sein des établissements, pour aider à ajuster les pratiques professionnelles au niveau de l'enfant.



Ces ressources visent à garantir une bonne appropriation du livret et à soutenir les professionnel·le·s dans leur mise en pratique.

Afin d'améliorer la qualité de nos outils, un questionnaire de satisfaction a également été mis en ligne sur le site du RSVA. Ce questionnaire permet de recueillir les retours des professionnel·le·s, d'évaluer l'efficacité du livret et de recueillir des suggestions pour l'améliorer.

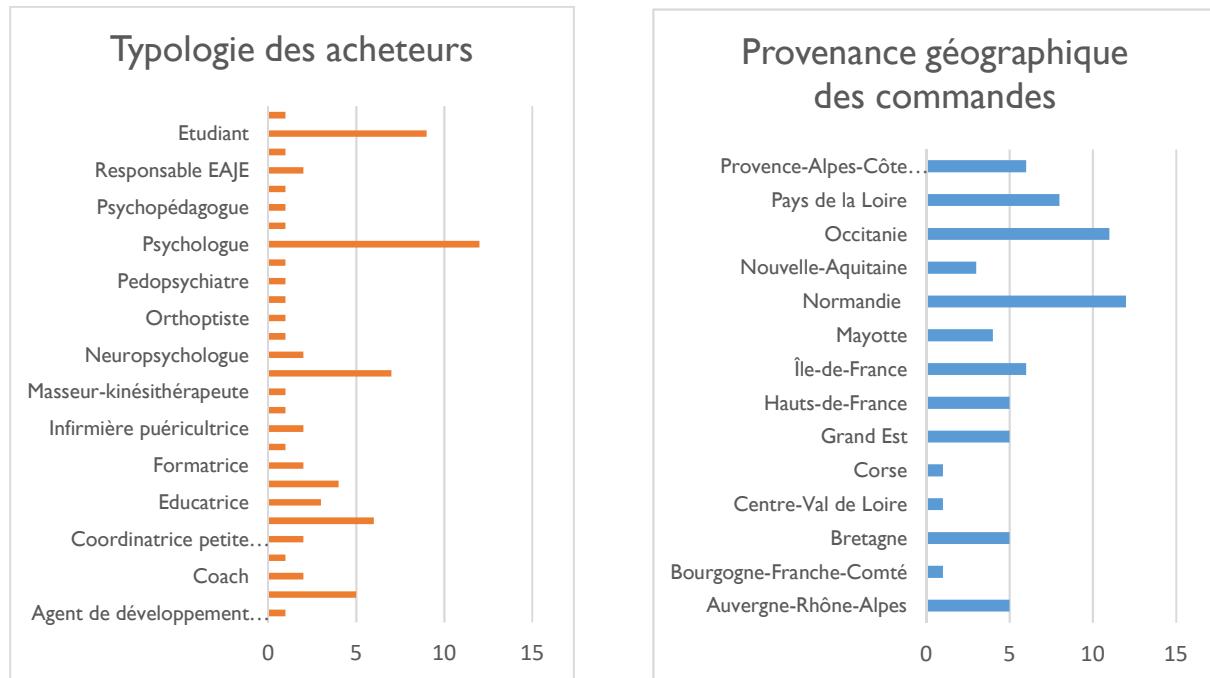
## FRISE DE DEVELOPPEMENT DU JEUNE ENFANT

Avec le travail mené pour le livret EAJE, une mise à jour de la frise dans ce nouveau livret a été réalisée.

Néanmoins, un stock de la frise seule est encore présent. Sa diffusion s'opère de deux manières :

- Un achat en ligne ;
- La transmission d'exemplaires à des partenaires locaux dans le cadre d'actions spécifiques. A titre d'exemple :
  - 20 frises ont été remises à Normandie Pédiatrie dans le cadre d'une action de formation auprès de professionnels de santé ;
  - Des frises ont été envoyées au Relais Petite Enfance de Lamballe (22), à la Direction Petite Enfance de la Ville de Nantes (44), ou encore à l'AFDAAM 22.

Pour les achats en ligne, 219 frises ont été vendues (-4% par rapport à 2023).



## 2.1.2 GUIDES PARENTALITÉ DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Les ouvrages « Être parent en situation de handicap » s'adressent à tout couple souhaitant mûrir un projet de parentalité.

Ces guides pratiques s'appuient sur l'expérience de parents normands en situation de handicap, ayant concrétisé leur désir de fonder une famille. Ils ont été construits en collaboration avec des professionnels de santé, du handicap, de la petite enfance et de la famille.

5 guides sont disponibles :

- Être parent sourd ou malentendant,
- Être parent aveugle ou malvoyant,
- Être parent en situation de handicap moteur,
- Être parent en souffrance psychique,
- Être parent avec une déficience intellectuelle avec un dossier supplémentaire « Chers parents, 9 mois et me voilà ! ».

Ils sont présentés et téléchargeables sur le site internet du RSVA : <https://rsva.fr/les-outils-du-rsva-en-telechargement/>.



En 2024, une réflexion est lancée afin de procéder à la mise à jour de ces guides, les premiers étant parus en 2015. La première étape a été de connaître l'usage de ces guides auprès des professionnels qui accompagnent les parents et les familles. Un questionnaire « Etre parent... » a été adressé par email aux professionnels et structures ayant téléchargé les ouvrages soit 1 540 destinataires. Le questionnaire a récolté 46 réponses : avis sur la collection de guides actuels, leur utilisation, et les axes d'amélioration possibles.

Les principaux enseignements des réponses :

#### Points positifs

Les guides sont appréciés pour leur clarté, leur format pratique et leur accessibilité au grand public. Les témoignages apportent un regard positif et sont particulièrement valorisés. Le graphisme et les illustrations sont également plébiscités. Ces guides comblent un manque dans les livres spécialisés. « Ils apportent des conseils pratiques et des éléments visuels adaptés ».

#### Axes d'amélioration

Plusieurs répondants soulignent le manque d'accessibilité pour les non-lecteurs et l'absence de certaines informations clés, notamment sur les droits juridiques et les compensations financières. La longueur des guides et leur organisation sont également des points à revoir, tout comme certains détails d'ordre graphique ou informatif.

#### Recommendations

- Accessibilité : adapter les contenus pour les non-lecteurs et proposer des fiches synthétiques ;
- Contenu : ajouter des informations sur les démarches administratives, les aides financières et la parentalité au-delà de 3 ans ;
- Structure : raccourcir et mieux organiser les guides, intégrer des outils pratiques (calendrier des démarches, check-lists) ;
- Modernisation : mettre à jour les liens, conserver les témoignages en les déplaçant éventuellement en fin de guide.

Par ailleurs, dans le cadre de la promotion des guides de la collection, un flyer a été conçu pour présenter l'ensemble des cinq guides de la collection. Cette première version générique du flyer a été imprimée à 2 000 exemplaires, afin de maximiser sa diffusion auprès des publics cibles.

Une déclinaison du flyer a été réalisée pour le Centre-Val de Loire à leur demande, avec l'ajout des logos du Centre Ressource IntimAgir et de l'association APF France handicap. Cette version a été imprimée à 100 exemplaires, destinée à être distribuée dans les structures locales partenaires et auprès des familles de la région.



### 2.1.3 LIVRET « A CHAQUE HANDICAP SON ACCOMPAGNEMENT »

Le RSVA présente son nouveau livret « À chaque handicap son accompagnement en établissement de santé », un document pratique conçu pour accompagner les professionnels de santé dans l'amélioration de la prise en charge des personnes en situation de handicap. Ce livret est disponible et s'intègre dans la collection « À chaque handicap son accompagnement », puisque le livret à destination des cabinets libéraux a été édité en 2029. Cette collection a pour but de fournir des outils concrets et adaptés aux différents contextes d'accueil et de soins des personnes en situation de handicap.

Ce livret a donc été conçu pour guider les professionnels de santé et leurs équipes dans l'accompagnement des patients en situation de handicap. Il permet de mieux identifier leurs besoins spécifiques, favorisant ainsi un échange fluide et une consultation qui contribuent à un diagnostic ou une prise en charge médicale plus adaptée. Il propose des recommandations pratiques et des conseils adaptés par typologie de handicap pour adapter l'accueil et la prise en charge.

Le livret aborde des points essentiels comme la facilitation de la circulation du patient dans les établissements, l'adaptation des pratiques de soins (notamment dans le cadre de soins médicaux ou techniques), ainsi que des conseils pratiques sur l'organisation du séjour. Il inclut également des recommandations sur l'urgence et comment réagir en cas de situation imprévue, ce qui est primordial pour garantir une prise en charge rapide et adaptée.

Les conseils fournis dans ce livret ne se limitent pas à des préconisations théoriques : ils prennent la forme de solutions concrètes, souvent simples et peu coûteuses à mettre en place. Des idées d'aménagements spécifiques pour améliorer l'accessibilité des lieux, des outils simples à adopter dans le cadre de soins ou d'accueil, et des astuces pour améliorer la communication avec les patients, sont autant de ressources pratiques proposées dans le livret.

Le livret « À chaque handicap son accompagnement en établissement de santé » constitue un véritable guide pour les professionnels de santé, en leur offrant des solutions concrètes et adaptées pour améliorer la prise en charge des patients en situation de handicap. Il s'inscrit dans une démarche globale de sensibilisation et de formation continue, en vue de garantir une prise en charge juste, respectueuse et adaptée à chaque patient, quel que soit son handicap. Il est d'ailleurs remis comme livret pédagogique lors des formations auprès des établissements de santé de l'Orne.

Le livret est consultable gratuitement sur notre site internet : <https://rsva.fr/les-outils-du-rsва-en-telechargement/sante/a-chaque-handicap-son-accompagnement-en-établissement-sante/>.

## 2.1.4 FICHES TRANSPORT

En 2024, un projet ambitieux a été mené pour recenser l'offre de transport existante sur le territoire du Calvados, en collaboration avec la CPAM du Calvados (Caisse Primaire d'Assurance Maladie). Ce projet s'inscrit dans la continuité d'un premier travail réalisé avec succès dans le département de la Manche. L'objectif est d'outiller les professionnels et le grand public pour éviter les ruptures de parcours de soin liées à des difficultés de déplacement.

Dans de nombreux cas, les contraintes liées au transport constituent un frein majeur à l'accès aux soins, particulièrement en milieu rural ou pour des publics spécifiques. Ce constat a conduit à la mise en place d'une fiche transport et d'un tableau récapitulatif visant à offrir une visibilité claire et complète sur les solutions de transport disponibles sur le territoire.

### OBJECTIFS DU PROJET

- Recenser l'offre de transport existante : Identifier et centraliser les différentes solutions de transport disponibles pour des besoins quotidiens ou sanitaires ;
- Éviter les ruptures de parcours de soin : Permettre au grand public de mobiliser les moyens de transport adaptés à leurs situations ;
- Faciliter l'accès aux informations : Proposer un outil pratique et détaillé, facilement utilisable par les professionnels de santé, le public et les structures médico-sociales ;
- Promouvoir les dispositifs : Mettre en lumière des solutions spécifiques à chaque territoire.

### DÉROULEMENT DU PROJET

#### 1. Analyse des besoins et cadrage

Le projet a débuté par une analyse approfondie des besoins, basée sur :

- Les retours d'expérience du projet similaire mené dans la Manche,
- Les échanges avec les acteurs locaux, notamment la CPAM, les associations, les collectivités territoriales.

#### 2. Rédaction de la fiche thématique

Avec le soutien de la CPAM, une fiche thématique a été élaborée pour expliquer les différents services de transports disponibles. Cette fiche comprend :

- Une présentation des solutions de transport quotidien (transports publics, associatifs, etc.) ;
- Les dispositifs de transport sanitaire mobilisables dans le cadre d'un parcours de soin, comme les VSL (Véhicules Sanitaires Légers) ou les ambulances ;
- Les modalités d'accès à ces services (conditions, coûts, démarches).

#### 3. Construction du tableau récapitulatif

Un tableau détaillé a été conçu pour offrir une vision exhaustive et structurée des solutions disponibles par territoire. Ce tableau inclut :

- Le territoire desservi : une découpe géographique permettant de repérer les services selon la localisation ;

- Le public cible : les catégories d'usagers concernés (personnes âgées, personnes en situation de handicap, patients en ALD, etc.) ;
- Les coûts associés : une estimation des tarifs ou des critères de gratuité, pour faciliter la prise de décision ;
- Les modalités de contact : numéros de téléphone, sites internet ou points d'information pour accéder aux services.

#### 4. Validation et diffusion

Une fois finalisé, celui-ci sera partagé :

- Aux professionnels de santé et aux structures de coordination,
- Au grand public via des canaux d'information (site internet, réseaux sociaux),
- Aux collectivités locales pour qu'elles puissent relayer l'information.

#### 5. Les résultats attendus

- Accessibilité aux soins : grâce à une meilleure information sur les moyens de transport disponibles, le projet vise à réduire les absences aux consultations médicales et à garantir une continuité des soins ;
- Simplification des démarches : la centralisation des informations permet aux usagers de trouver rapidement des solutions adaptées à leurs besoins, sans devoir effectuer de multiples recherches ;
- Valorisation des initiatives sur le territoire : le projet met en lumière les initiatives locales, comme les associations ou les dispositifs spécifiques développés par les collectivités. Cela contribue à renforcer leur visibilité et à encourager leur utilisation ;
- Renforcement de la coordination entre acteurs : les professionnels disposeront désormais d'un outil pratique pour orienter les personnes, favorisant ainsi une prise en charge plus fluide et efficace.

### PERSPECTIVES

Le projet dans le Calvados servira de modèle pour d'autres départements. À terme, une harmonisation des informations sur l'ensemble de la région sera envisagée, afin de proposer une base de données commune et évolutive.

La réalisation de cette fiche transport pour le Calvados représente une avancée majeure dans la lutte contre les ruptures de parcours. Grâce à ce projet, les personnes disposeront désormais d'un guide clair et complet pour organiser leurs déplacements, et les professionnels d'un support essentiel pour accompagner les personnes. Avec le soutien précieux de la CPAM du Calvados, ce projet illustre l'importance de la collaboration entre les différents acteurs locaux pour répondre aux enjeux de mobilité.

## 2.2 GESTION DE PROJETS

### 2.2.1 MALLETTE « LA FEE POUR NOUS »

En 2024, la mallette "La Féee pour Nous" a poursuivi son développement et son rayonnement sur les départements du Calvados, de la Manche et de l'Orne. Conçue comme un outil gratuit et innovant à destination des familles et des aidants, cette mallette propose une sélection variée de plus de 45 objets et jeux adaptés. Son objectif principal est de permettre aux familles d'enfants et de jeunes adultes en situation de handicap de tester des activités et du matériel avant d'envisager un achat dans le commerce de leur choix. Ce projet répond à une double ambition :

- Faciliter le choix des outils adaptés pour accompagner des proches ayant des besoins spécifiques (enfants ou adultes en situation de handicap) ;
- Promouvoir le partage de ressources accessibles et ludiques pour encourager l'autonomie, la communication, et le bien-être au sein des familles.

La mallette "La Féee pour Nous" rassemble une multitude d'objets et de supports répartis en plusieurs thématiques :

- Activités sensorielles : objets permettant de stimuler les sens, comme les bouteilles sensorielles ou des objets tactiles ;
- Développer l'autonomie : supports pratiques pour les apprentissages du quotidien (ex. : routines visuelles, outils pour la motricité fine) ;
- Exprimer ses émotions : livres et jeux adaptés pour aider à reconnaître et verbaliser les émotions ;
- Travailler sur les fonctions cognitives : jeux stimulant la mémoire, la concentration et la logique.

En 2024, la mallette a été empruntée par une dizaine de familles, offrant à chacune la possibilité de découvrir des outils et des solutions concrètes adaptées à leurs besoins.

### ACTIONS PHARES DE L'ANNEE 2024

#### Organisation d'un webinaire pour les familles

Pour faire connaître la mallette et en expliquer le fonctionnement, un webinaire a été organisé le 14 mai à destination des familles. Cet évènement a permis de :

- Présenter en détail le contenu de la mallette,
- Présenter les modalités pour la réservation,
- Répondre en direct aux questions des familles et des aidants.

Ce webinaire a rencontré un vif succès en rassemblant de nombreuses familles, renforçant ainsi la visibilité de la mallette et son utilité : <https://youtu.be/oWUaQXGbauQ?si=IYXimIVSUdD1pyav>.

#### Partenariats et soutien d'entreprises locales

Le projet a pu compter sur le soutien matériel de nombreuses entreprises et professionnels indépendants. Ces partenariats ont permis :

- D'enrichir le contenu de la mallette avec des outils et des initiatives créés spécifiquement pour les familles ;
- De renforcer la légitimité du projet en mettant en avant des solutions locales adaptées aux besoins des aidants.

	<p>Le jeu de plateau ludo-pédagogique « Super Co-quotidien » a été conçu pour aider les enfants à développer leur autonomie quotidienne tout en s'amusant mais aussi de proposer aux professionnels, modulable et personnalisable en fonction des besoins.</p>
	<p>L'idée est de conceptualiser un organisateur de sac à dos scolaire. L'objectif de l'organisateur outre le fait de permettre à l'enfant de trouver ses affaires sans chercher est de lui permettre d'être plus autonome.</p>
	<p>Wesco est spécialiste du matériel pédagogique pour les enfant de la naissance jusqu'à 12 ans, conçoit et fabrique des produits, rigoureusement élaborés avec l'aide de professionnels, pour que chaque enfant puisse grandir sereinement.</p>
	<p>Souhaite rendre la société plus accessible aux personnes en situation de handicap sensoriel, psychique, cognitif ou mental. L'idée est de développer l'accès à l'information, à la communication et aux apprentissages par des solutions innovantes co-construites avec les différentes parties prenantes.</p>
	<p>Une méthode et des livres pour une lecture plus facile adaptés aux lecteurs multi-Dys et en difficulté : Dyslexiques, Dysorthographiques, Dysphasiques, lecteur en apprentissage... autistes, déficience intellectuelle, etc.</p>
	<p>Morphée a mis au point de véritables outils de relaxation pour petits et grands. Au fil de leurs séances guidées, ces boitiers nomades et déconnectés vous accompagnent vers le bien-être, l'apaisement et la détente.</p>
	<p>Fournir du matériel spécifiquement conçu ou adapté pour répondre aux besoins des enfants, adolescents et adultes autiste ainsi qu'à ceux présentant des troubles du neurodéveloppement y compris les enfants ordinaires.</p>
	<p>La marque Petit deviendra Grand a été créé dans le seul but d'aider réellement, en pratique et au quotidien les enfants et leurs parents.</p>
	<p>Proposer un service de location, livraison et accompagnement à vélo et vélos adaptés pour des balades ou circuits découvertes en famille, en groupe et entre amis dans le Calvados.</p>
	<p>Propose des jeux textiles à destination des enfants. La gamme comprend plusieurs types de jeux afin de répondre aux besoins des enfants selon leur âge et leur développement.</p>



Accompagne les structures attentives au bien-être mental de leurs membres dans la promotion d'une bonne santé mentale, grâce à des solutions pédagogiques engageantes et ludiques.



Née de la rencontre de trois professionnels de la musique, la société Concerti a pour vocation de rendre la musique accessible à tous.

### **Présentation lors d'évènements majeurs**

La mallette "La Féee pour Nous" a été présentée lors de plusieurs évènements, tels que :

- La Nuit du Handicap à Ouistreham et à Granville : un moment de partage avec les familles, permettant de présenter les objets de la mallette et leur utilité ;



- Les États Généraux du Handicap : un cadre idéal pour sensibiliser les professionnels et les familles aux solutions concrètes proposées par le projet ;
- La journée « Parcours de vie et inclusion » : journée à l'attention des familles et professionnels organisée par le RSVA et de nombreux partenaires ;



- Le mois de la parentalité dans le Nord Cotentin : une journée jeu à destination des familles pour découvrir des activités à faire chez soi ou dans les centres sociaux de la ville de Cherbourg en Cotentin.

Lors de ces évènements, l'équipe du RSVA a également animé des ateliers ludiques, notamment la fabrication de bouteilles sensorielles. Ces ateliers ont connu un grand engouement, et un tutoriel en ligne ainsi qu'une liste de courses ont été mis à disposition sur la page dédiée à la mallette, pour permettre aux familles de les recréer chez elles.



## DEVELOPPEMENT EN DIRECTION DES PROFESSIONNELS

En fin d'année, l'équipe a souhaité élargir l'impact du projet en adaptant la mallette pour les professionnels accompagnant les familles. Une version spécifique a été développée, incluant une présentation détaillée du matériel. Les professionnels pourront ainsi emprunter la mallette pour travailler avec les familles qu'ils accompagnent, facilitant l'utilisation de ces outils dans un cadre pédagogique ou thérapeutique.

## PERSPECTIVES

Pour répondre à la demande croissante et enrichir l'offre, le projet va s'élargir en 2025 avec :

- Une mallette dédiée aux familles, disponible gratuitement comme en 2024,
- Quatre nouvelles mallettes thématiques, à destination des professionnels, ciblant des besoins spécifiques :
  - Émotions : jeux et livres pour travailler la gestion émotionnelle,
  - Fonctions cognitives : activités stimulantes pour la mémoire et l'attention,
  - Autonomie : matériel favorisant l'apprentissage des gestes du quotidien,
  - Sensoriel : objets adaptés pour explorer et stimuler les sens.

Ces mallettes seront réservables sur le site dédié, avec toujours cette volonté d'enrichir leur contenu grâce aux retours des familles et aux contributions des partenaires.

Cette mallette permet un :

- Accès facilité à des ressources variées : les familles et les professionnels peuvent explorer gratuitement un panel d'outils sans engagement financier initial ;
- Soutien concret aux aidants : en offrant des solutions adaptées, le projet réduit la charge mentale des familles et les aide à mieux accompagner leurs proches ;
- Renforcement des liens familiaux et professionnels : la mallette devient un support d'échange et de collaboration entre aidants, familles et intervenants.

En 2024, la mallette "La Fée pour Nous" a démontré son utilité et sa pertinence pour répondre aux besoins des familles et des aidants dans les départements du Calvados, de la Manche et de l'Orne. Grâce à une approche collaborative et au soutien de nombreux partenaires, ce projet s'impose comme un outil innovant et accessible pour tous. Avec l'expansion prévue en 2025, l'équipe du RSVA ambitionne de continuer à enrichir ce projet, permettant ainsi à un plus grand nombre de familles et de professionnels de bénéficier de ces ressources précieuses. "La Fée pour Nous" n'est pas qu'une mallette : c'est une passerelle vers des solutions concrètes.

## 2.2.2 CENTRE RESSOURCES CAPPARENTS NORMANDIE

En 2024, un projet novateur et ambitieux a vu le jour en Normandie : le Centre Ressources CapParents, dédié à l'accompagnement à la périnatalité et la parentalité des personnes en situation de handicap. Ce centre a été conçu pour répondre aux besoins spécifiques de ce public, en apportant des ressources, des outils, et un accompagnement adapté aux parents et futurs parents en situation de handicap, ainsi qu'aux professionnels qui les accompagnent.



Le projet est né d'une réponse collective à l'appel à projets lancé par l'ARS Normandie en août 2023. Il reflète une volonté forte de coopération entre plusieurs partenaires majeurs du territoire : APEI Seine-et-Mer (porteur juridique), APF France handicap, le RSVA et l'UNAPEI Normandie.

Les objectifs de CapParents Normandie :

- Soutenir la parentalité et la périnatalité des personnes en situation de handicap ;
- Centraliser et diffuser des ressources utiles aux familles et aux professionnels ;
- Former et sensibiliser les professionnels aux enjeux spécifiques de la parentalité en situation de handicap ;
- Créer un réseau partenarial pour mutualiser les savoir-faire et renforcer l'accompagnement des familles.

### LA NAISSANCE DU CENTRE RESSOURCES

#### Mobilisation initiale et structuration du projet (2023)

- Réponse à l'appel à projets de l'ARS Normandie (août 2023) : cette phase a marqué le lancement officiel du projet avec la soumission d'une candidature portée par les partenaires associés ;
- Session de recrutement du chef de projet (automne 2023) :
  - L'arrivée d'un chef de projet début 2024 a permis de poser les bases organisationnelles du centre ressources ;
  - Une dynamique de travail s'est mise en place avec les partenaires pour définir les grandes lignes du fonctionnement.

#### Lancement du centre ressources

- Élaboration de la charte constitutive
  - Plusieurs réunions de travail collaboratives ont été organisées avec les partenaires pour rédiger une charte constitutive définissant les missions, les valeurs et les principes de fonctionnement du centre ressources ;
  - La signature officielle de cette charte a eu lieu le 13 décembre 2024 en présence de l'ARS Normandie, marquant une étape clé dans l'ancrage institutionnel du projet.
- Enquêtes auprès des publics cibles



- Une enquête spécifique a été menée auprès des professionnels pour identifier leurs attentes vis-à-vis du Centre Ressources, les thématiques prioritaires, et les outils nécessaires pour améliorer leur accompagnement des parents en situation de handicap ;
- Une seconde enquête a été réalisée auprès des parents en situation de handicap, visant à comprendre leurs besoins, leurs attentes et les défis qu'ils rencontrent au quotidien.

Ces enquêtes ont permis de définir des priorités opérationnelles pour les actions de CapParents Normandie.

- Communication et ressources en ligne

Le RSVA participe activement au sous-groupe communication. Ce groupe a notamment travaillé sur :

- La charte et l'identité graphique du centre ressources pour donner une identité visuelle claire et professionnelle au projet ;
- La conception d'un site internet dédié, destiné à centraliser les ressources pour les parents et les professionnels, incluant des guides, des fiches pratiques, des contacts utiles et des actualités.

Tout au long de l'année 2024, le centre ressources a participé à des évènements régionaux et à des réunions partenariales, renforçant ainsi sa visibilité et son intégration dans le paysage de l'accompagnement à la parentalité et à la périnatalité en Normandie.

La création du centre ressources CapParents Normandie représente une avancée majeure pour la périnatalité et la parentalité des personnes en situation de handicap en Normandie. Grâce à une collaboration étroite entre APF France handicap, APEI Seine-et-Mer, RSVA et UNAPEI Normandie, ce projet mobilise des ressources et des énergies pour répondre à des besoins souvent négligés.

En 2024, les fondations solides ont été posées, et les premiers résultats témoignent de l'utilité et de la pertinence de ce centre. Avec les perspectives prometteuses pour 2025, CapParents Normandie s'affirme comme un acteur clé dans l'accompagnement des familles et des professionnels en Normandie.

## PERSPECTIVES 2025

- La constitution de l'équipe avec le recrutement de trois professionnelles pour compléter l'équipe : 2 coordinatrices ressources, et une alternante en communication. Ces recrutements vont permettre de consolider l'expertise du centre, d'assurer un accompagnement de qualité et alimenter le site internet.
- L'enrichissement des ressources avec la création et l'alimentation continue du site internet avec de nouvelles fiches pratiques, vidéos et témoignages. Et également le développement de supports pédagogiques, notamment pour la périnatalité.
- La création de groupes d'échanges et de soutien pour les parents se déclinera en 2025 afin de favoriser les partages d'expérience et de renforcer les réseaux d'entraide.
- L'organisation de formations thématiques sur la parentalité en situation de handicap à destination des professionnels sera un axe de travail de l'année.

## 2.3 ANIMATION DE TERRITOIRE

### 2.3.1 CARTOGRAPHIE – ANNUAIRE DU RSVA

Le RSVA met à disposition sur son site internet une cartographie régionale interactive, régulièrement mise à jour par l'animatrice de territoire, pour recenser les acteurs et les solutions accessibles dans divers domaines (médico-social, santé, ressources, transports, etc.).

#### DONNEES AU 31 DECEMBRE 2024

Au 31 décembre 2024, la cartographie comptabilisait 1 285 fiches d'acteurs et ressources (+2% par rapport à l'année précédente).



#### PROJETS EN COURS AMELIORATIONS

En 2024, plusieurs actions ont été entreprises pour améliorer la cartographie interactive et en faciliter son utilisation. Un travail est en cours pour compléter et mettre à jour les fiches existantes, notamment

celles des maternités et des Centres Périnataux de Proximité en partenariat avec le Réseau Périnatalité de Normandie. L'objectif est d'assurer l'exactitude et l'actualisation des informations disponibles.

En collaboration avec HighFive, prestataire du site internet, des optimisations sont en cours de réflexion pour améliorer l'ergonomie et la navigation de la cartographie. Parmi ces améliorations, un moteur de recherche plus intuitif serait intégré. De plus, la navigation serait simplifiée en affichant uniquement les catégories d'acteurs contenant des professionnels inscrits. Par exemple, les spécialités telles que "Rhumatologue" (1 acteur recensé) ou "Kinésithérapeute" (18 acteurs recensés) seront visibles, tandis que celles sans acteur enregistré, comme "Endocrinologue" ou "Allergologue", n'apparaîtront pas.

Un tutoriel vidéo a également été créé pour accompagner les acteurs dans leurs démarches d'inscription / mise à jour de fiche. Cette initiative vise à favoriser l'engagement des utilisateurs et à encourager une participation

Dans ce sens, l'ajout d'un bouton d'inscription plus visible est travaillé, ainsi que l'intégration de nouvelles vignettes de partenaires pour rendre plus visibles les partenariats en cours.

Enfin, des réflexions sont menées pour adapter la cartographie aux évolutions des établissements et dispositifs tels que les DARE, DITEP ou Dame. L'objectif est d'améliorer cet outil utilisé par les personnes en situation de handicap et leurs familles ainsi que les professionnels.

### 2.3.2 CONVENTIONS DE PARTENARIAT

Pour améliorer l'accompagnement des personnes en situation de handicap, le RSVA a mis en place des conventions généralistes avec plusieurs associations gestionnaires du territoire.

Un modèle de convention triennal a été construit pour formaliser et structurer les collaborations avec les ESMS, en vue d'un suivi plus précis et d'une meilleure coordination des actions. Ce modèle est adapté à chaque collaboration, d'ailleurs, certaines directions d'ESMS ont souhaité également prendre part à ce partenariat, privilégiant une convention à taille territoriale.

Ces conventions, signées pour la première fois en 2024, visent à structurer et formaliser les engagements de chacun, afin de mieux repérer les besoins, partager les ressources, les compétences et ainsi améliorer les services et réponses proposés aux personnes en situation de handicap et leurs aidants.

Un bilan de cette première année sera fait avec les points annuels des conventions signées en 2024 pour évaluer les effets de ces conventions et ajuster les actions si nécessaires.

Les conventions ont pour but de définir et structurer les actions entre le RSVA et les associations gestionnaires à travers :

- L'amélioration de l'accès à l'information et aux ressources pour les personnes en situation de handicap et les professionnels ;
- Le partage et la transmission de compétences notamment par la formation continue.
- La mise en place d'actions de prévention en santé adaptées aux besoins des personnes en situation de handicap (Handident, Handigynéco et PPS) ;

- L'adaptation aux besoins spécifiques des personnes dans le cadre de l'accompagnement du PCPE (mise à disposition de personnels, d'espaces, de temps d'immersion, de formations) ;
- L'information sur la plateforme de répit et le développement de projets (spécifiques au territoire pour apporter du répit aux familles, mise à disposition d'espaces).

### **Calvados**

Convention en cours de rédaction avec la Fondation Hospitalière de la Miséricorde, intégrant la convention initiale relative à Handident.

### **Manche**

Des conventions de partenariat ont été signées avec :

- ADSEAM,
- AGAPEI,
- APAEIA Pôle Adulte
- LADAPT.

Les premiers rendez-vous ont été effectués et les conventions en cours de rédaction pour : APEI Centre Manche, APAEIA Pôle Enfant, APF France handicap.

### **Orne**

Une convention de partenariat a été signée avec l'ASPEC.

Les premiers rendez-vous ont été effectués et les conventions en cours de rédaction pour : Fondation Normandie Génération, Fondation Anaïs.

### **Seine Maritime**

Convention en cours de rédaction avec la Ligue Havraise.

## **SUIVI, EVALUATION ET PERSPECTIVES**

L'évaluation des actions reposera sur les temps de rencontres, notamment lors des bilans annuels afin de faire le point sur les indicateurs nommés dans les conventions et ajuster les engagements si nécessaires.

Ces éléments permettront d'adapter et de créer de nouveaux projets en partenariat, en fonction des besoins identifiés.

En 2025, de nouvelles conventions sont à travailler, tandis qu'il faut également finaliser celles pour lesquelles des rendez-vous ont déjà eu lieu.

---

### **2.3.3 JOURNÉE THEMATIQUE REGIONALE « DEFICIENCE VISUELLE »**

Le RSVA a toujours eu à cœur de participer à la dynamique d'échange et de partage au sein du territoire normand sur le sujet du handicap. En 2022, le RSVA a initié l'organisation d'une journée thématique « culture et histoire sourde » qui a réuni plus de 80 participants d'horizons différents à la Maison des Associations – Le 1901. Étaient organisés des ateliers d'initiation à la LSF et une conférence sur l'histoire sourde de l'antiquité à nos jours (journée gratuite, grand public).

En 2023, et avec l'opportunité d'une rencontre avec Pascal Rocard (et son spectacle « Chromosome plus ou l'éloge de la différence »), nous avons réalisé le 21 mars la journée « Trisomie 21 - Qualité de

vie et autodétermination : quels défis pour l'accompagnement ? » au Sillon – MJC du Chemin-Vert. Cette journée a réuni de nombreux acteurs autour de la conférence, des tables rondes, et du spectacle. Plusieurs partenaires étaient également présents sous forme de stands, afin de faire découvrir leurs actions et dispositifs. Au total, plus de 179 personnes ont participé à cette action. Nous avons proposé une seconde représentation, le 22 mars, avec pour cible la participation des écoles, des accueils collectifs de mineurs et les établissements et services médico-sociaux, avec plus de 77 inscrits.

Fort de ce constat, nous souhaitons rendre ce type de journée annuelle récurrente, et toujours accessible au grand public. Après analyse des questionnaires de satisfaction (récoltés à l'issue de la journée dédiée à la Trisomie21), et un sondage en interne, la thématique 2024 retenue fut le handicap visuel.

La déficience visuelle est souvent réduite à une perte, un handicap, une limitation, une contrainte. Pourtant, les personnes aveugles et malvoyantes ont une manière singulière d'appréhender la réalité et leur environnement.

## OBJECTIFS

Notre projet avait pour objectif général de sensibiliser les futurs professionnels du soin, professionnels de santé, familles, et autres acteurs du territoire au handicap visuel, afin de favoriser un accompagnement de qualité tout au long du parcours de vie de la personne. L'objectif de cette journée était d'appréhender et faire évoluer les représentations que les personnes sont susceptibles d'avoir au sujet de la déficience visuelle (aveugle et malvoyant). Il était intéressant, à travers cette sensibilisation, de montrer les capacités et les champs des possibles tant dans la mobilité que l'accompagnement des personnes concernées

## PARTENAIRES

### **Les membres du comité de pilotage**

- SAAAS la Providence – Alençon : le Centre d'Éducation Spécialisée La Providence, à Alençon, accompagne les déficiences auditives, déficiences visuelles, les Troubles Spécifiques du Langage et des Apprentissages (TSLA) pour les enfants, adolescents et adultes.
- SESSAD Déficient visuel - Les PEP50 : le SESSAD a pour mission de favoriser l'insertion sociale et scolaire ainsi que le développement de l'autonomie des jeunes déficients visuels. Il s'articule autour de l'accompagnement dans la vie quotidienne, relationnelle et sociale, dans l'accompagnement à la scolarisation et à l'élaboration du projet professionnel ainsi que dans l'accompagnement au parcours de soins.
- Voir Ensemble - SIADV Bretagne Normandie : le SIADV Bretagne Normandie - Voir ensemble est un service interrégional d'appui aux déficients visuels qui favorise l'insertion professionnelle et la participation à la vie citoyenne des personnes en situation de handicap visuel, en leur apportant un soutien spécialisé et adapté à leurs besoins.
- Association Accès-Cité : l'association a pour mission de soutenir les personnes en situation de handicap visuel en facilitant leur intégration sociale, scolaire et professionnelle, tout en travaillant à améliorer l'accessibilité et en formant les acteurs publics au handicap visuel.
- Association RETINA France : la Fondation a pour mission de collecter des fonds auprès de grands donateurs et d'entreprises afin de soutenir la recherche médicale en ophtalmologie et d'apporter une aide aux personnes malvoyantes.

- Association Nationale des Parents d'Enfants Aveugles (ANPEA) : l'Association regroupe les parents d'enfants aveugles ou malvoyants pour les informer, les soutenir, les mettre en lien, défendre leurs droits et promouvoir l'accès à l'école, aux vacances et aux loisirs.
- Handuo Tandem : l'association a pour mission d'accompagner les personnes en situation de fragilité, en leur offrant des soutiens adaptés dans les transports en commun pour les aider à retrouver une certaine autonomie lors de leurs déplacements.
- Association Valentin Haüy Caen : l'association défend les droits, forme et propose des activités adaptées aux personnes en situation de handicap visuel. L'association informe, conseille et oriente les personnes malvoyantes ou aveugles, ainsi que celles qui risquent de le devenir, pour leur offrir le soutien dont elles ont besoin.
- École Chiens Guides d'Aveugles Normandie "À Vue de Truffe" : l'École de chiens guides d'aveugles de Caen-Normandie éduque et remet des chiens guides à des personnes déficientes visuelles, qu'elles soient aveugles ou malvoyantes, tout en garantissant un suivi régulier auprès du maître et de son chien.
- S3AIS de la Fédération APAJH : le S3AIS de la Fédération APAJH accompagne les enfants en situation de handicap en mettant en œuvre des moyens adaptés à leur projet individuel. Cet accompagnement se déroule de manière individuelle ou collective, dans divers contextes tels que l'école, à domicile, dans des espaces publics ou au sein du service, et comprend des interventions éducatives, psychologiques, psychomotrices, orthoptiques, en locomotion, informatiques et médicales.

### **Les partenaires financiers**

L'atelier Santé Ville de la Ville d'Hérouville Saint-Clair s'inscrit dans les orientations stratégiques nationales et les objectifs du projet régional de santé, il initie et coordonne une programmation locale de santé en agissant sur les différents facteurs influençant l'état de santé de la population.

La journée thématique a eu le soutien de la coordinatrice et des élus du Conseil Municipal des Jeunes Enfants (CMJE) pour accompagner les participants et participer aux ateliers.



Durant toute la semaine du 23 au 27 septembre 2024, de nombreuses animations ont été proposées par la ville à destination des habitants, des structures et des institutions :

- Lundi 23 septembre à 17h : Inauguration de l'accessibilité de l'Hôtel de Ville, un projet mené par la ville d'Hérouville Saint-Clair.
- Mardi 24 septembre de 17h30 à 19h30 : Séance de sensibilisation à la santé mentale, destinée aux associations sportives et culturelles, à la Maison du Temps Libre. Cet évènement est organisé par la ville d'Hérouville Saint-Clair.
- Mercredi 25 septembre de 08h45 à 17h30 : Journée thématique portée par le RSVA « Parcours de vie des personnes vivant avec un handicap visuel »

- Jeudi 26 septembre à 20h au Café des Images : Projection du film *Les Demoiselles de Rochefort* en audio description et sous-titré, proposée par le Café des Images. À noter : la projection du film « *La chèvre des Belles Portes* » aura lieu début novembre au Café des Images et sera proposée en audio description et sous-titrée.



La mission Ville-Handicap du Centre Communal d'Action Sociale de Caen garantit l'application de la charte Ville-Handicap et pilote la politique municipale en ce qui concerne la prise en compte du handicap dans la vie quotidienne. La mission Ville-Handicap de la ville de Caen a soutenu financièrement cette journée.

## PROGRAMME



Cette journée thématique s'est déroulée le mercredi 25 septembre 2024 à la salle de la Fonderie à Hérouville Saint-Clair. La thématique centrale est « Parcours de vie des personnes vivant avec un handicap visuel ». L'évènement s'est voulu centré autour du partage d'expérience avec des tables rondes et la participation de nombreux témoins, du croisement des regards et surtout de la participation collective lors des ateliers menés par les partenaires de la journée.

Le programme a été travaillé avec les membres du comité de pilotage et s'est articulé de la manière suivante. Les principaux temps forts :

- Conférence « Qu'est-ce que la déficience visuelle ? »  
*Mme. LE COQ Sophie, Orthoptiste et Responsable du SIADV Bretagne et Normandie ; Mme. RONCEN Marion, Neuropsychologue au S3AIS de la Fédération APAJH.*
- Conférence n°2 - « Je suis aidant, vers qui me tourner ? »  
*M. Cédric BLAIS, Pilote de la C360 du Calvados ; Mme. Sophie LE COQ, Responsable du SIADV Normandie Bretagne ; Mme. Émilie MICHELET, Cheffe de service du S3AIS de la Fédération APAJH ; Mme. Annie BATIFOL, Responsable et enseignante spécialisée du SESSAD des PEP de la Manche ; Mme. Marie LEPRIEUR – Association Accès cité.*
- Table ronde n°1 – « Comment adapter mon environnement de la naissance à l'âge de 20 ans ? »  
*Les parents de Swan, Vincent et Logane comme témoins.*
- Table ronde n°2 - « Comment adapter mon environnement à l'âge adulte ? »  
*Mickaël, Benjamin et Mélissa.*
- Ateliers
  - Simulation de la déficience visuelle avec la réalité virtuelle ;
  - Parcours de démonstration avec un chien guide ;
  - Atelier albums tactiles ;
  - Atelier technique de guidage ;
  - Atelier sportif : Torball ;
  - Jeux de sociétés adaptés pour personnes non-voyantes, mal-voyantes et voyantes ;
  - Quizz sur la déficience visuelle.

Association Voir Ensemble – SIADV Bretagne et Normandie ; Association École de chiens guides d'aveugles À vue de truffe ; Les associations Accès Cité et le SESSAD des PEP50 ; La Fédération APAJH et le SESSAD des PEP50 ; Association Valentin Haüy Calvados.

Durant la conférence et les tables rondes, les participants ont pu prendre la parole et interagir. Ces échanges ont été très enrichissants et complémentaires aux propos.



## COMMUNICATION

Une campagne de communication « À travers leurs yeux : Comprendre le handicap visuel » a été lancé pour :

- Sensibiliser le grand public aux réalités du handicap visuel, un handicap bien souvent invisible ;
- Promouvoir notre journée thématique sur le handicap visuel ;
- Éduquer et informer sur les différents types de handicaps visuels et leurs impacts sur le quotidien, dans des situations de tous les jours ou professionnelles.

### Visuels immersifs

- Des photographies de scènes quotidiennes prises et modifiées en post-production pour simuler la vision des personnes avec divers handicaps visuels (par exemple : la dégénérescence, la rétinopathie diabétique, le glaucome, le daltonisme, etc.) ;
- Chaque visuel a été accompagné d'une légende explicative sur le temps du handicap visuel représenté.



Objectif : faire vivre aux spectateurs une expérience visuelle qui les aide à comprendre les défis quotidiens des personnes avec un handicap visuel.

## Micro-trottoir



- Des interviews vidéo ont été réalisées dans la rue, le lundi 8 juillet 2024, où des passants furent interrogées sur leur connaissance et leurs perceptions du handicap visuel.
- Les vidéos proposent des réactions authentiques et spontanées, ainsi que des informations supplémentaires fournies par les interviewés.

Objectif : susciter une prise de conscience et initier des discussions autour du handicap visuel en mettant en lumière les idées reçues et la potentielle méconnaissance sur le sujet.

Le micro-trottoir est consultable sur YouTube : <https://youtu.be/eJzwxH4aPAo?si=Vgu0ljmIKKj4nJPv>.

Les visuels et le micro-trottoir visent à mettre en perspective la réalité du handicap, et sa perception par le grand public, afin, d'une part de sensibiliser et d'informer, et d'autre part, mettre en avant notre journée thématique, qui nous offre une opportunité de parler plus largement de cette typologie de handicap.

En complément, le RSVA a conçu différents supports de communication : affiches, bandeau de signature mail. Ces différents supports ont été communiqués aux partenaires et plus largement afin de faire connaître l'évènement et enregistrer des inscriptions :

- Un évènement a été créé sur la page « Agenda » du site internet du RSVA (<https://rsva.fr/evénement/journee-thématique-2024/>) ;
- Un article a été rédigé dans la newsletter du RSVA ;
- Des publications sur les réseaux sociaux du RSVA ont été réalisés : pages Facebook RSVA et Facebook Parenthèse, LinkedIn RSVA.

## EVALUATION DE L'ACTION

Un questionnaire de satisfaction a été diffusé, rempli sur place par les participants et remis au moment de partir. Il a été diffusé aussi par mail le lendemain de la journée. Ce questionnaire comprend des questions sur l'organisation générale (lieu, accueil, durée), les intervenants, ainsi que des champs libres sur les points forts et les points d'amélioration de l'évènement, et des idées pour des prochaines journées. L'analyse des réponses permet au RSVA de réajuster l'organisation de ce type d'évènements, et d'y inclure les souhaits des participants.

	Prévisionnel	Réel	
		Matin	Après-midi
Nombre de participants	100	172	131
Nombre de stands	10	11	12



### Évaluation de la satisfaction des participants GLOBALEMENT



### Évaluation de la satisfaction des participants LES ATELIERS



## APRES LA JOURNEE

Suite à la journée, les participants ont reçu un email avec un lien vers un padlet leur permettant de retrouver les informations de partenaires présents lors de cette journée riche d'enseignements et de partages, ainsi que les supports partagés par les intervenants : <https://padlet.com/radami/parcours-de-vie-des-personnes-vivant-avec-un-handicap-visuel-3ov1fbe737e64e58>

### 2.3.4 JOURNEE DEPARTEMENTALE HANDICAP ET INCLUSION

Le 16 octobre 2024, la Journée départementale « Handicap & Inclusion » s'est tenue au Hall du Champ de Foire à Argentan. Cet évènement, organisé par le RSVA en collaboration avec près de 30 partenaires locaux, avait pour objectif de sensibiliser les aidants, les familles et les professionnels à l'importance de l'inclusion dans toutes les étapes de la vie.

Depuis 2021, le RSVA organise chaque année une journée départementale dédiée aux proches aidants, en réponse aux besoins identifiés sur le territoire. À la suite des retours positifs des éditions précédentes et des besoins des familles repérés par les professionnels, un questionnaire a été diffusé aux familles pour mieux cerner leurs attentes. Les retours des familles soulignent l'importance d'aborder le parcours de vie des personnes en situation de handicap sous l'angle de l'inclusion. Ce retour a guidé le choix du thème et la construction du programme en concertation avec les partenaires.



#### TEMPS FORTS DE LA JOURNEE

- Deux tables rondes participatives mettant en lumière des parcours de vie, illustrant les réussites et les défis liés à l'inclusion ;
- Des ateliers adaptés : médiation animale, parcours vélos adaptés, massages assis, et activités parent-enfant ;
- Une mutualisation avec la Semaine d'Information de la Santé Mentale porté par l'UNAFAM 61, offrant des démonstrations sportives adaptées et des temps d'échanges croisés ;
- Un espace ludique pensé pour les familles, animé par des professionnels de la plateforme de répit « Parenthèse ».



## PARTENARIATS ET PARTICIPATION

Cet évènement a rassemblé des partenaires variés, dont : le CRA Normandie COM, l'UNAFAM, la MDA de l'Orne, l'ERHR Nord-Ouest, Alliance Maladies Rares, l'ESAT de Beauregard, le CAMSP, le Dispositif du Perche, et bien d'autres. Un groupe de travail s'est réuni à plusieurs reprises afin de co-construire un programme répondant aux attentes des familles et des professionnels du territoire.



## COMMUNICATION

Afin d'assurer la visibilité de l'évènement, le RSVA a conçu différents supports et une stratégie de communication, incluant :

- La création de supports variés : affiches, flyers, Save The Date, programme, kit de communication et bandeau de signature mail transmis aux partenaires ;

- Une diffusion large via les réseaux sociaux (LinkedIn, Facebook), la newsletter du RSVA et des articles dans la presse locale ;
- Un relais par les structures partenaires auprès de leurs publics et la mise en place d'affiches dans les lieux publics d'Argentan ainsi que des panneaux sucettes indiquant la mutualisation des 2 évènements avec la SISM.



## RESULTATS ET BILAN

Malgré un fort engagement des partenaires, la fréquentation est restée en deçà des attentes avec environ 12 visiteurs, en majorité des professionnels.

- Points positifs : qualité de l'accueil (9,4/10), diversité et richesse des stands, et opportunités d'échanges entre partenaires ;
- Axes d'amélioration : renforcer la communication auprès des familles, ajuster le format et le lieu pour attirer un public plus large.

Lors de la réunion bilan avec l'ensemble des partenaires, il a été décidé de ne pas renouveler l'évènement en 2025. Une veille sur les évènements organisés par ailleurs sur le département de l'Orne est à réaliser, et l'outil de partage à réfléchir. En fonction des besoins identifiés, un nouvel évènement sous un format peut-être plus propice sera à travailler.

## 2.3.5 AUTRES PARTICIPATIONS TERRITORIALES

### LA NUIT DU HANDICAP

« La Nuit du handicap » a pour but de valoriser les personnes en situation de handicap à travers la tenue d'évènements festifs.

Chaque année, au mois de juin, une grande soirée joyeuse et conviviale, est organisée sur les places publiques des villes et villages de France, avec la participation de nombreux partenaires associatifs du domaine du handicap dans le but de faciliter la rencontre entre les personnes en situation de handicap et celles qui ne le sont pas et faire évoluer le regard porté sur le handicap.

L'équipe du RSVA était de nouveau présente à Ouistreham (14) et à Granville (50) le 15 juin pour l'édition 2024 après avoir participé aux comités de pilotage.

L'occasion de présenter les actions et dispositifs du RSVA dont :



- La Mallette "La Fée Pour Nous" a été mise en avant sur les 2 évènements ;
- Un atelier de création de bouteilles sensorielles a été proposé et a eu du succès à Ouistreham ;
- Quelques œuvres de l'exposition sur la santé bucco-dentaire créée lors du colloque SOSS par les ESMS de Normandie ont été amenées à Granville.

## PARTICIPATION AUX EVENEMENTS SUR LES TERRITOIRES

Le RSVA a à cœur de pouvoir répondre par la positive aux demandes des partenaires pour présenter le RSVA, ses actions, dispositifs et outils, lors de forums, conférences, avec un focus en fonction de la thématique.

06/02 : Café Dys –La Malle à Dys de Lucie à Cherbourg

23/03 : Forum « Cap sur ma vie d'adulte » - 2nde édition à Caen

26/03 : Instance partenariale PESL COCM

13/05 : Café Thé PESL à Cherbourg

15/06 : Nuit du Handicap à Granville et Ouistreham

02/07 : Réunion d'Information et de Coordination Partenariale à Pérriers

09/09 : Réunion InterClic + ERAD dans le Cotentin

23/09 : Signature Charte Romain Jacob au Centre Hospitalier Jacques Monod au Havre

04/10 : Évènement à l'ETP St James avec une sensibilisation au dépistage des cancers

04/10 : Forum de la Communauté 360 de l'Orne à Alençon

10/10 : Journée handisport à Avranches

09/11 : Mois de la Parentalité à Cherbourg

19/11 : Forum des Solidarités au Havre

20/11 : Soutenir la parentalité au quotidien - Normandie Pédiatrie à Caen

19/11 : Forum « Les troubles du comportement chez la personne âgée » à Sées

3/12 : Conférence « Handicap et Cancer » au Centre François Baclesse à Caen

3/12 : Forum des aidants à Damigny



### 2.3.6 GROUPES DE TRAVAIL

Le RSVA participe également plusieurs groupes de travail à la demande des partenaires.

### JOURNEES « PEPITES » 2025



Les Journées Départementales de la Manche, Petite Enfance « PÉPITES - Parents, Enfants, Professionnels : Inclusion dans nos TERRitoires » auront lieu les 21 et 22 mars 2025 à Condé Space. Cet évènement est piloté par les coordonnatrices PESL Petite Enfance, Parentalité et Inclusion.

Ce projet répond à une attente exprimée dans le cadre du Schéma Départemental des Services aux Familles de la Caf. Il vise à favoriser l'interconnaissance entre professionnels issus de différents secteurs (handicap,

médico-social, petite enfance, parentalité) et à offrir aux familles, concernées ou non par le handicap, des informations et ressources adaptées.

Le RSVA participe au comité de pilotage et présentera plusieurs dispositifs et actions sur les journées : mallette « La Fée Pour Nous », présentation du répit et des outils du RSVA (dont la cartographie des ressources), etc.

## GUIDE INCLUSION HANDICAP POUR LES PROFESSIONNELS DE LA HAGUE

Un groupe de travail, porté par le CCAS de la Hague a été mis en place pour créer un guide d'orientation sur le handicap à destination des professionnels, élus et bénévoles de la Hague.

Les objectifs du guide :

- Apporter une information claire et accessible aux professionnels qui ne connaissent pas ou peu le handicap ;
- Fournir des repères et des outils pour mieux répondre aux besoins des familles ;
- Développer une culture commune de l'inclusion sur le territoire.

Le RSVA contribue à l'élaboration de ce guide en partageant son expertise et ses outils (cartographie des ressources, dispositifs de répit, organisme de formation, etc.).

## PRISE DE CONSCIENCE D'ETRE AIDANT



Un groupe de travail a été mis en place en 2023, en parallèle de l'étude de préfiguration d'un Espace Ressources Aidants sur le territoire de Granville Terre et Mer et Villedieu Intercom, pour travailler sur la prise de conscience du rôle d'aidant.

Le projet est porté par le Service CLIC de Granville Terre et Mer. Le RSVA fait partie de l'équipe préfiguratrice.

L'objectif initial était de créer un visuel de sensibilisation permettant aux habitants de s'interroger sur leur rôle d'aidant : la roue de l'épuisement de l'aidant.

Désormais, le groupe vise à sensibiliser les acteurs du territoire (secrétaires de mairie, infirmiers, aides à domicile, médecins, assistants sociaux, etc.) afin qu'ils puissent relayer cet outil auprès de leur public.

Actions en cours et à venir :

- Binômes de sensibilisation (définition d'une terminologie commune sur les aidants, recueil des besoins des acteurs, transmission des ressources) ;
- Boîte à outils (constitution d'un groupe de travail pour identifier et répertorier les outils existants, mise à jour de l'état des lieux des besoins).

## 2.4 ORGANISME DE FORMATION

RSVA FORMATION



Floriane PEPATO  
Référente formation



Quentin LECARDONNEL  
Assistant administratif



RSVA FORMATION, l'organisme de formation du RSVA, dispose de plus de 15 ans d'expérience dans le domaine associatif et s'engage à poursuivre son évolution en intégrant des méthodes pédagogiques innovantes, en recrutant des compétences supplémentaires et en restant à l'affût des évolutions de ce secteur hautement concurrentiel.

Les différentes formations déployées ont pour objectifs de favoriser l'autonomie des personnes en situation de handicap et de contribuer à la formation des professionnels accompagnant ce public. Les formations se destinent principalement aux professionnels du sanitaire, du social et du médico-social, aux professionnels non spécialistes, aux aidants familiaux, et aux personnes en situation de handicap.

### 2.4.1 LE RENOUVELLEMENT DE LA CERTIFICATION QUALIOPI



La certification Qualiopi, obtenue en novembre 2021 par RSVA FORMATION, a été renouvelée avec succès en 2024.

Depuis son obtention, l'équipe pédagogique du RSVA s'inscrit dans une démarche d'amélioration continue afin :

- D'optimiser la qualité des formations proposées,
- De répondre le plus justement possible aux attentes des apprenants et des commanditaires,
- De se maintenir en conformité avec les normes et les exigences réglementaires,
- De proposer des contenus pédagogiques innovants.

### DYNAMIQUE 2024

#### Revue qualité trimestrielle

Une revue qualité est organisée une fois par trimestre, réunissant l'équipe pédagogique de l'organisme formation du RSVA.

Objectif : identifier les difficultés rencontrées dans les processus et documents, puis mettre en place des actions correctives. Un tableau Trello partagé facilite le suivi des actions.

### **Audit des formateurs**

Dans le cadre de la démarche qualité mise en place, 4 intervenants / formateurs ont été audités en 2024. L'objectif est d'évaluer les compétences pédagogiques et d'animation des intervenants formateurs.

Pour mener à bien cette évaluation, une grille d'évaluation est complétée par les intervenants en amont de leurs interventions.

À la suite de la demi-journée d'audit, l'évaluateur mets en miroir ses observations et l'auto-évaluation complétée, accompagnée de notes complémentaires et de la synthèse des questionnaires d'évaluation des participants.

Ces éléments sont ensuite analysés afin de formuler des recommandations et des axes d'amélioration à destination des formateurs, un bilan synthétique est par la suite transmis à chaque expert métier audité.

### **Audit de renouvellement de la certification**

Le 5 juillet 2024, l'équipe RSVA Formation a accueilli au sein de ses locaux de Caen, une auditrice pour une journée complète d'audit en modalité présentielle.

L'objectif était de contrôler les 27 indicateurs applicables à l'organisme de formation parmi les 32 du référentiel national de qualité Qualiopi.

Cet audit n'a relevé aucune non-conformité, témoignant de l'engagement rigoureux et du travail continu de l'équipe.

Le renouvellement de certificat a été effectif en novembre 2024.

---

## **2.4.2 LA DEMARCHE RESSOURCES HANDICAP FORMATION**

Soucieux de répondre aux besoins et attentes de l'ensemble des publics formé, l'équipe pédagogique du RSVA s'est engagée en 2024 dans la mise en place de la démarche d'accessibilité pédagogique accompagnée et guidée par les professionnels de Ressource Handicap Formation Normandie.

Cette offre de services, pilotée au niveau national par l'AGEFIPH afin d'engager l'offre de formation du RSVA dans une démarche d'amélioration continue de son accessibilité, vise à faire évoluer les pratiques des organismes de formation et ainsi rendre les modules de formation accessibles aux personnes en situation de handicap.

Pour parvenir à remplir cet objectif, l'équipe pédagogique du RSVA s'est donc engagée dans une démarche progrès, afin de créer un milieu d'apprentissage accessible en se préparant à une variété de besoins d'apprentissage.

L'objectif final visé par cet engagement est donc d'être en mesure de répondre aux besoins des participants accueillis, aux obligations réglementaires des organismes de formation, et aux exigences du référentiel national qualité Qualiopi. Cette démarche s'appuie sur un engagement volontaire et vise à valoriser le chemin parcouru, les efforts et les progrès réalisés.

Pour mener à bien ce travail, l'équipe s'est entourée de quelques intervenants formateurs volontaires afin de nous accompagner dans cette démarche, et de partager leur expertise.

L'année 2024 a permis de :

- Rejoindre la communauté et s'inscrire sur la plateforme numérique adaptée,
- S'engager et structurer la démarche en :

- Constituant le groupe projet Accessibilité – RSVA et intervenants formateurs,
- Signant la charte d'engagement,
- Organisant en interne la réflexion avec le groupe projet,
- Réaliser l'état des lieux de l'accessibilité de l'offre de formation (administrative, pédagogique, etc.),
- Identifier des axes de progrès et travailler sur un plan d'actions.

L'année 2025 sera dédiée à faire vivre cette démarche, et plus précisément à organiser l'évaluation des actions réalisées et mesurer les progrès.

La mise en place de cette démarche est portée par les deux référentes handicap du RSVA, nommées en 2023 : Floriane Pepato et Roxane Adami.



#### 2.4.3 LES NOUVEAUX PROGRAMMES DE FORMATION

##### **Les clés d'une communication efficace avec les personnes en situation de handicap**

En 2023, deux formatrices ont élaboré un programme sur mesure pour RSVA Formation, intitulé « Les clés d'une communication efficace avec les personnes en situation de handicap ».

Ce programme a pour objectifs :

- Prendre en charge la personne en situation de handicap dans sa globalité,
- Approfondir les connaissances sur le langage non verbal,
- Intégrer la prise en compte de l'environnement dans la communication,
- Comprendre l'ancrage sensoriel et son impact sur les échanges,
- Découvrir et maîtriser les outils de communication adaptés.

La formation est proposée en 3 jours – soit 21 heures (2 journées consécutives + 1 journée à +6 mois).

Ce programme propose une approche complète et pratique pour renforcer les compétences des professionnels, et a pour but d'apporter le meilleur accompagnement possible à la personne dys-communicante, ainsi que les outils nécessaires pour comprendre son mode de communication.

À l'issue de la formation, les participants ont la capacité de mettre en place les méthodes et outils adaptés aux besoins et compétences des personnes.

Initialement prévue en 2024, la session inter-établissements est reportée aux 26 et 27 juin 2025, avec une troisième journée à planifier 6 mois plus tard.

Par ailleurs, ce programme a été dispensé une première fois en 2024 pour l'APAEI de la Côte Fleurie, réunissant le personnel de plusieurs de leurs structures (SASLA, Foyer, SAJH, MAS, IME).

- Groupe composé de 12 participants,
- Satisfaction moyenne de 4,78 %.

### **Devenir référent Vie Intime Affective et Sexuelle en établissement**

Les équipes de RSVA formation et IntimAgir Normandie ont eu le plaisir de collaborer sur la thématique du Référent Vie Intime Affective et Sexuelle (VIAS) en établissement, dans le but de mieux accompagner les équipes de terrain, leur permettre d'appréhender les éléments fondamentaux de ce rôle essentiel.

La formation, financée par le centre ressource, est conçue par deux formatrices expérimentées aux profils complémentaires, dans le cadre d'une formation d'une journée (7 heures par participant).

Cette formation a été déployée dans chaque département normand, avec au total cinq sessions de formation proposant un contenu pédagogique unique conçu par le binôme d'expertes métier. En complément, chaque participant a accès à la boîte à outils numérique, proposant des ressources complémentaires et utiles dans le quotidien, également uniformisées pour l'ensemble des référents formés aux provenances variées. Des chapitres pédagogiques ont été créés au sein de la boîte à outils, permettant à chacun de consulter les éléments relatifs à son territoire d'intervention.

Les 5 sessions de formation ont réuni 61 personnes issues de 39 ESMS de Normandie. Elles ont manifesté leur intérêt et appréciation pour cette formation. Le taux de satisfaction des cinq groupes s'élève à 4,70/5.

L'APAEI de Caen a souhaité également former son équipe à cette thématique ; une session de formation en intra a donc été organisée et a réuni 13 professionnels de la structure. La satisfaction moyenne du groupe s'élève à 4,59/5.

Un niveau 2 de formation est en cours de création, intégrant les retours des participants afin de répondre au mieux à leurs besoins et attentes. L'objectif de ce module complémentaire sera d'aborder plus finement la thématique et la méthodologie, et de permettre aux participants de se mettre en situation notamment par le biais de travaux collectifs.

### **Approches relationnelles du handicap psychique : immersion en FAM**

Disponible au sein de l'offre pédagogique du RSVA depuis la mise en place des toutes premières sessions de formation, ce module, proposé en partenariat avec l'équipe du Foyer Léone Richet, fut mis en place en session inter-établissements en 2024 après une mise à jour complète de son programme pédagogique.

Cette formation de deux journées propose une approche du handicap psychique au travers d'une immersion complète au sein des locaux du Foyer Léone Richet, sur les sites de Caen et de Bellengreville, et offre aux participants l'opportunité de déjeuner au restaurant thérapeutique « La Locco », premier pas dans l'univers du Foyer.

Les 7 professionnels formés en 2024 ont manifesté une grande satisfaction notamment au regard des apports notionnels présentés, des intervenants mobilisés et du format innovant de l'action de formation (soit un taux de satisfaction moyen de 4.79/5).

Face à cet accueil très chaleureux, le RSVA et le Foyer Léone Richet renouveleront leur partenariat pour proposer une nouvelle session au second semestre 2025.

---

#### **2.4.4 LES INTERVENANTS FORMATEURS**

Plus de 30 intervenants formateurs composent la communauté des formateurs de RSVA Formation, et sous différents statuts (salarié vacataire ou sous-traitant).

Trois nouveaux intervenants ont intégré la communauté, suite à une « campagne de recrutement » lancée sur LinkedIn, pour faire face à la demande de plus en plus croissante de certains thèmes de formation, mais également lié à la spécificité de certaines formations et donc l'expertise métier nécessaire.

RSVA formation mène différentes actions pour animer la communauté.

## SOIREE DES FORMATEURS LE 9 AVRIL 2024

Ayant pour thème central l'accessibilité pédagogique, et les moyens à mettre en œuvre pour tendre vers une offre pédagogique inclusive, cette soirée proposant des temps théoriques et pratiques a remporté un franc succès auprès des intervenants présents.

Des temps d'ateliers ont été mis en place et ont permis aux formateurs de s'imprégner de cas pratiques et de réfléchir de façon collaborative aux aménagements pouvant être mis en place pour ces participants en situation de handicap, qu'ils pourront former demain potentiellement ! Partage de bonnes pratiques, et conseils professionnels étaient à l'ordre du jour de cette soirée interactive !

7 intervenants formateurs ont participé à cette soirée, et ont apprécié l'accueil et la dynamique impulsée.



## PADLET DES FORMATEURS

Il s'agit d'une plateforme consultable en ligne dédiée aux intervenants formateurs où sont déposées de nombreuses ressources à la fois pédagogiques, règlementaires, etc. (boîte à outils, actualités et veille, innovations pédagogiques, méthodes d'animation, ...).

Sa mise à jour est réalisée par l'équipe une fois par mois.



## ACTUS RSVA FORMATION

Un mail d'information est envoyé chaque trimestre aux intervenants formateurs, portant à leur connaissance des nouveaux outils pédagogiques disponibles, le calendrier des prochaines formations, etc.

## 2.4.5 LA PLATEFORME PEDAGOGIQUE « PARCOOROO »

À la fin de chaque formation, RSVA Formation propose aux participants l'accès à une boîte à outils numérique, permettant de consulter et de télécharger l'ensemble des supports pédagogiques présentés durant la formation.

Via l'utilisation de cet outil, RSVA Formation souhaite inscrire ses parcours de formation dans l'ère du temps, et proposer un accès rapide, innovant et écologique à ses ressources pédagogiques.

Les avantages de la plateforme :

- Accès à des ressources variées,
- Pas de limitation du nombre de consultations, documents téléchargeables, imprimables, etc.,
- 1 module de formation = 1 espace numérique,
- Déclinaison de chapitres pédagogiques,
- Prise en main facile par les participants,
- Appréciation forte.



## 2.4.6 LA COMMUNICATION DE L'OFFRE DE FORMATION

L'équipe pédagogique RSVA Formation s'appuie sur différents canaux, et ce à des récurrences variées, pour mettre en place une communication claire et efficace dans le cadre de son organisme de formation.

Plusieurs cibles sont concernées par nos campagnes de communication et outils informatifs.

L'outil « Linktree » est utilisé à présent par l'équipe dans le cadre spécifique de la programmation des sessions inter-établissements. Cet outil intuitif, simple d'administration et de consultation, permet aux participants d'obtenir un planning clair et mis à jour des sessions disponibles. Ce lien est utilisé majoritairement dans les signatures mail de l'équipe pédagogique. S'efforçant de proposer chaque année quelques modules inter-établissements, pour permettre aux professionnels souhaitant se perfectionner sur une thématique et de croiser les regards et pratiques tout en appréhendant de nouveaux apports notionnels, cet outil de planification vient en complément des informations disponibles en ligne.

De plus, lors de chaque formation organisée par RSVA Formation, un dépliant de présentation de l'organisme est systématiquement distribué aux participants. Ce document permet de mieux faire connaître RSVA Formation et ses missions. Il est aussi accompagné d'un flyer récapitulant les dates des prochaines formations inter-établissements, afin d'informer les participants et de promouvoir ces sessions.

**Notre approche pédagogique**

Notre approche pédagogique combine des apports théoriques aux partages d'expériences concrètes des participants et des intervenants.

**Nos engagements**

3 Une pédagogie innovante  
Nos programmes de formation sont élaborés avec l'objectif pour répondre aux besoins actuels des équipes.

3 Une modularité pédagogique  
Après la réalisation du module de formation, nous mettons à disposition des participants une offre en ligne numériques pour approfondir les approfondissements.

3 Une évaluation continue  
Nous évaluons constamment nos formations pour nous assurer qu'elles restent pertinentes et efficaces.

3 La satisfaction des participants  
Votre avis compte. Nous recevons et analysons les retours des participants pour améliorer constamment nos prestations.

**Le parcours formation**

- Définition des besoins**  
Contactez l'équipe RSVA FORMATION afin de déterminer les besoins en formation individuelle ou collective et définir les compétences requises pour conserver votre pratique professionnelle, ou celle de vos équipes, dans les meilleures conditions possibles.
- Choix des modalités pédagogiques**  
Afin de concevoir la réponse pédagogique la plus adaptée à vos besoins, notre équipe vous accompagnera dans le choix des modalités les plus appropriées pour une bonne intégration et permettre aux participants d'appréhender les différents types de formations proposées par RSVA FORMATION.
- Conception sur mesure**  
RSVA FORMATION a mis en place une équipe technique pour répondre aux besoins actuels des équipes.
- Mise en place de la formation**  
Après la définition des besoins et la conception pédagogique, le module de formation sera mis en œuvre dans les meilleures conditions (lieu de formation).
- Évaluation des résultats**  
Votre avis compte. Nous recevons et analysons les retours des participants pour améliorer constamment nos prestations.

**Les catégories de formations**

- Meilleur connaître
- Meilleur comprendre
- Meilleur démontrer
- Enrichir ses pratiques professionnelles

**Une offre de formations certifiée**

RSVA FORMATION a obtenu la certification Qualiopi en 2021 et s'engage à respecter les règles édictées par le référentiel national Qualité.

**Qualiopi**

**Les formations certifiées**

**Les formations inter-établissements**

**2024**

Les formations proposées par RSVA FORMATION ont pour objectif de vous permettre de mieux connaître, mieux comprendre, mieux démontrer et enrichir vos pratiques professionnelles.

Formations	Dates et lieux
<input checked="" type="checkbox"/> Développer l'efficacité en équipes	12 septembre ou 2 octobre à Caen
<input checked="" type="checkbox"/> Les outils de communication efficace avec les personnes en situation de handicap	30 septembre et 1 octobre à Caen • ouvert aux RH
<input checked="" type="checkbox"/> Vie effective et sociale de personnes en situation de handicap	21 et 28 novembre à Caen
<input checked="" type="checkbox"/> Accompagner la fin de vie et le deuil de personnes vivant avec un handicap mental	2 et 3 décembre à Caen

Rendez-vous sur le site internet pour accéder à l'ensemble des programmes et vous inscrire aux formations. Pour toute demande, n'hésitez pas à nous contacter.

RSVA FORMATION

02 61 08 30

formation@rsva.fr

Par ailleurs, un emailing est adressé tous les mois aux anciens participants aux formations, aux commanditaires, et autres professionnels demandeurs. Cet emailing comprend un focus sur une formation réalisée ou à venir, et indique le calendrier des prochaines formations inter-établissements.



Enfin, RSVA Formation dispose d'un catalogue consultable et téléchargeable.

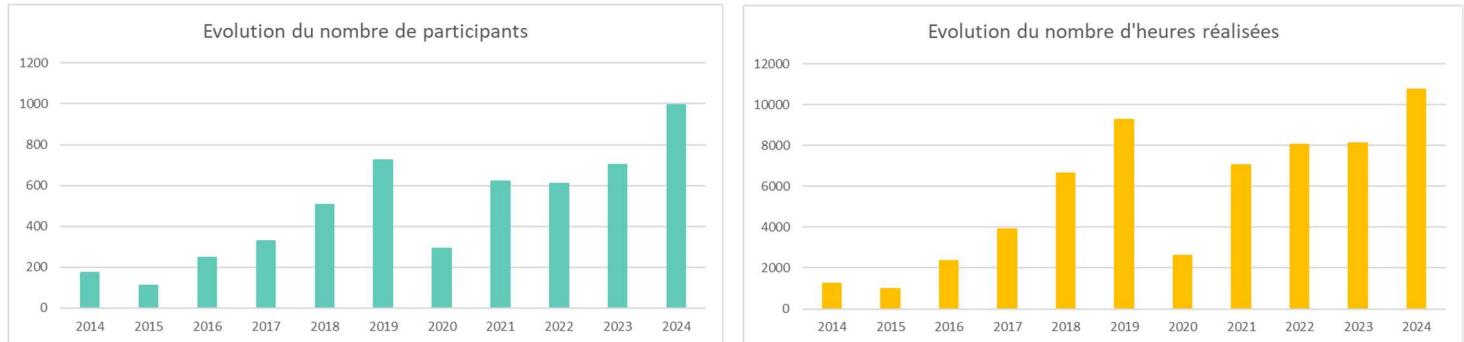
Il a été mis à jour au cours du 2<sup>ème</sup> trimestre 2024 et propose de nouveaux modules de formation disponibles dès 2025. Bien qu'il soit consultable en ligne, le catalogue est également disponible en version papier – un tirage papier limité a été réalisé permettant à l'équipe de présenter l'offre de formation, notamment lors de sa présence sur différents événements.

## 2.4.7 LES CHIFFRES CLES DE L'ACTIVITE 2024



En 2024, une hausse est constatée tant dans le nombre de participants, qui évolue de 702 en 2023 à 994 en 2024, que dans le nombre d'actions de formation réalisées, passant de 64 en 2023 à 83 en 2024.

Par ailleurs, 60,24 % des actions de formation ont été menées en intra-établissement.



## REPARTITION DE LA CAMPAGNE PAR THEME DE FORMATION

	Nombre de sessions réalisées	Nbre de participants	Nbre d'heures réalisées	Taux de satisfaction moyen
<b>Mieux connaître</b>				
Approche du handicap : découverte et sensibilisation	15	179	2 747,00	4,55
Approche du handicap : découverte et sensibilisation pour les intervenants de SAD	6	69	931,50	4,71
Approche du handicap psychique et des troubles associés	5	58	973,00	4,43
Autisme & TSA : des repères pour les parents	3	39	776,00	
<b>Mieux comprendre</b>	15	152	2 243,50	4,75
Approche psychosociale et vieillissement de la personne en situation de handicap	1	5	63,00	5,00
Approches relationnelles du handicap psychique : immersion en FAM	1	7	91,00	4,79
L'autisme et ses particularités : mieux comprendre pour mieux accompagner	3	36	612,50	4,73
Nutrition et déglutition de la personne en situation de handicap	1	9	126,00	4,82
Vie affective et sexuelle de l'adulte en situation de handicap pour les dirigeants et responsables de service	1	6	42,00	4,43
Vie affective et sexuelle de l'adulte en situation de handicap pour les équipes	8	89	1 309,00	4,75
<b>Mieux accompagner</b>	14	159	1 800,40	4,45
Accueillir un enfant en situation de handicap	1	12	42,00	4,32
Adapter son accompagnement en établissement de santé à chaque handicap	5	47	451,50	4,26
Handicap et inclusion en accueil de loisirs	6	68	593,40	4,59
La communication des personnes TSA : la CAA	1	20	461,50	
Les clés d'une communication efficace avec les personnes en situation de handicap	1	12	252,00	4,78
<b>Enrichir ses pratiques professionnelles</b>	39	504	3 960,00	4,70
Accompagner la fin de vie et le deuil en établissement, auprès de personnes vivant avec un handicap mental	4	32	385,00	4,62
Accompagner l'enfant polyhandicapé : communication adaptée et prise en compte de la douleur	1	13	91,00	4,75
Colloque SOSS	1	18	173,00	
Consultation gynécologique et animation d'ateliers sur la vie affective et sexuelle des femmes en situation de handicap	1	16	336,00	4,84
Devenir référent en hygiène bucco-dentaire	25	264	1 848,00	4,71
Devenir référent Vie Intime affective et sexuelle en établissement	6	74	518,00	4,67
Mangez, bougez, souriez	1	87	609,00	
Total général	83	994	10 750,90	4,64



**4,64/5**

Satisfaction moyenne aux formations

(+0,07 par rapport à 2023)

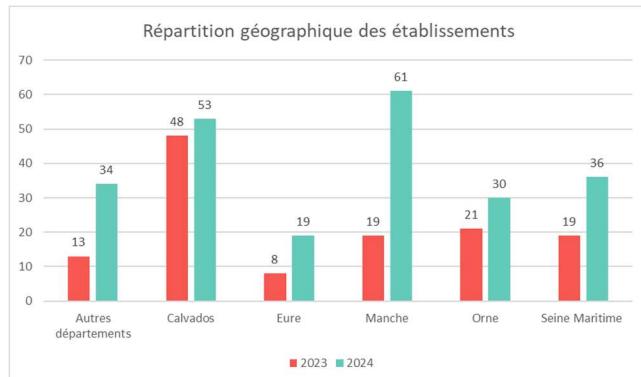
Les formations en lien avec la vie intime, affective et sexuelle des personnes ont été déployées à de nombreuses reprises en 2024. Outre la formation des référents énoncée précédemment, des formations à destination des équipes opérationnelles, mais aussi des directions et encadrants ont été déployées durant l'année, à la fois en intra-établissement mais également en inter-établissement.

Par ailleurs, des centres de loisirs, accueils collectifs de mineurs, MJC et services scolaires ont fait appel à RSVA Formation afin de mettre en place des actions de formation pratiques sur l'accueil et l'accompagnement d'enfants à besoins spécifiques dans les collectifs. La formation « Handicap et inclusion en accueil de loisirs » a été mise en œuvre à 6 reprises sur l'année 2024. De nouvelles demandes sont déjà enregistrées pour 2025.

Enfin, RSVA Formation a porté les inscriptions au titre de la formation pour deux évènements :

- Le séminaire « Mangez, bougez, souriez ! » du 8 avril 2024 au CID de Deauville,
- Le Colloque SOSS des 3 et 4 octobre 2024 à Reims.

## REPARTITION GEOGRAPHIQUE DES ETABLISSEMENTS



Nous constatons une augmentation significative de la provenance des participants dans tous les départements grâce notamment aux actions de formation RHBD et VIAS et au séminaire de l'ARS « Mangez, bougez, souriez ! Interrogeons ensemble les interactions entre le repas, l'activité physique et la santé orale ». Le déploiement des formations RHBD et VIAS a favorisé l'arrivée de nouveaux participants et de nouvelles structures dans l'ensemble des 5 départements de Normandie.

La Manche se distingue par une augmentation notable du nombre de participants. Ce résultat est directement lié aux formations citées ci-dessus, mais également à l'émergence de nouveaux projets comme « Accueillir des enfants en situation de handicap en milieu ordinaire ».

La part des « Autres départements » est en hausse, principalement due au portage administratif du Colloque National SOSS en 2024. Cette augmentation est également liée à certaines formations spécifiques déployées sur d'autres départements / régions, contribuant à élargir notre influence au-delà des frontières habituelles.

Toutefois, ces formations hors Normandie demeurent exceptionnelles, dépendant du type de formation et de la disponibilité de nos formateurs ainsi que de l'éloignement géographique.

### 2.4.8 LA FORMATION AU SERVICE DES PROJETS, LES PROJETS AU SERVICE DE LA FORMATION

#### PLATEFORME DE REPIT « PARENTHÈSE »

Dans le cadre de la plateforme de répit « Parenthèse », les intervenants accompagnant les familles bénéficient obligatoirement d'une formation dispensée par le RSVA avant de pouvoir intervenir et accompagner les personnes.

Celle-ci vise plusieurs objectifs :

- Comprendre les différentes familles de handicap et leurs besoins spécifiques, ainsi que les difficultés qui leur sont propres ;
- Découvrir et savoir mobiliser diverses ressources adaptées ;
- Adapter sa pratique professionnelle à l'accompagnement des personnes vivant avec un handicap ;
- Connaître le fonctionnement et les services proposés par la plateforme de répit « Parenthèse ».

Cette formation est déployée dans les trois départements d'intervention de la plateforme : Calvados, Manche et Orne.

- Formation de 2 jours soit 14h00 par participant.
- 6 sessions de formation organisées en 2024 :
  - 3 sessions dans le Calvados,
  - 2 sessions dans la Manche,
  - 1 session dans l'Orne
- 69 participants – professionnels de l'intervention au domicile,
- Satisfaction moyenne 4,71/5.

## FORMATION DES PROCHES AIDANTS – CENTRE RESSOURCES AUTISME



Financée par la CNSA par délégation au GNCRA et en partenariat avec le CRA Normandie Calvados Orne Manche et les associations de familles, le RSVA assure depuis plusieurs années le portage administratif et financier des sessions de formations mises en place dans le cadre des Formation des Proches Aidants (FPA). Ce dispositif permet aux Centres de Ressources Autisme de proposer des formations gratuites aux proches aidants des personnes autistes grâce à un co-financement entre la CNSA et les CRA.

Chaque année, lors du comité de pilotage organisé par le CRA Normandie COM, réunissant l'ensemble des parties prenantes impliquées aux formations des proches aidants, les besoins en formation et souhaits des associations et familles sont analysés, et permettent d'anticiper sur les besoins et actions à mettre en place l'année suivante.

Ainsi en 2024, ont pu être mises en place :

- 3 sessions de formation de 4 jours réalisées à Caen, Granville et à Flers sur la thématique « Autisme & TSA – des repères pour les parents » (en qualité d'actions reconduites),
- 1 session de formation de 4 jours réalisées à Caen « La communication alternative améliorée (CAA) » (en qualité d'action spécifique).

Un travail a également été mené en 2024 pour préparer les sessions qui seront organisées en 2025, et les maquettes financières déposées auprès du GNCRA.

En qualité d'actions reconduites :

- Actions en faveur des familles : « Autisme & TSA – des repères pour les parents » sur les 3 départements.

Chaque session de formation pour cette thématique comprenant 24 heures, soit un total de 72 heures pour cette action de formation.

- Action « Comportements problèmes chez les personnes TSA : mieux comprendre pour faire face ».

Réalisation d'une action à Caen, pour une durée de 18 heures.

En qualité d'actions nouvelles : « Ateliers fratries » à Caen durant les « petites » vacances, et sur 6 sessions différentes.

## HANDIGYNECO

Le déploiement du dispositif Handigynéco se poursuit en Normandie, mais aussi sur d'autres régions en France (métropolitaine et outremer).

En 2024, RSVA formation a été associé aux travaux d'écriture d'un référentiel de formation, préalable pour les sages-femmes libérales. Ainsi, RSVA Formation est un des organismes de formation « habilité » à porter la formation pour la Normandie, mais aussi pour d'autres régions.

Breizh Santé Handicap a fait appel à RSVA Formation pour porter sur le territoire la formation « Pratique de la consultation gynécologique et animation d'ateliers sur la vie affective et sexuelle auprès de femmes en situation de handicap en EMS » (<https://rsva.fr/formations/consultation-gynecologique-et-animation-dateliers-sur-la-vie-affective-et-sexuelle-des-femmes-en-situation-de-handicap/>).



Celle-ci s'est déroulée sur 3 journées consécutives en janvier 2024 à Rennes et a réuni 16 sages-femmes.

Le taux de satisfaction moyen est de 4,84/5.

## FAMILLES RURALES DE LA MANCHE



Dans le cadre d'un projet piloté par la Fédération Familles Rurales en lien avec un collectif d'acteurs du territoire de Saint-Lô Agglo et dans le cadre du PESL, le souhait de sensibiliser les professionnels à l'accueil d'enfants porteurs de handicap et/ou à besoins spécifiques a été formulé auprès de l'équipe formation du RSVA.

Fruit d'un travail collaboratif basé sur l'analyse des besoins recueillis au préalable, un programme d'une journée intitulé : « Accueillir des enfants en situation de handicap en milieu ordinaire » a été conçu spécifiquement, et sur mesure pour cette demande.

Les objectifs pédagogiques de la formation :

- Connaître les différentes familles de handicap et comprendre les besoins spécifiques, les difficultés propres à chacune,
- Accueillir dans un espace adapté les enfants en situation de handicap,
- Proposer du matériel adapté pour les accompagner,
- Comprendre et accompagner les troubles du comportement,
- Élaborer une posture professionnelle permettant de repérer les compétences de la personne vivant avec un handicap et de proposer un accompagnement adapté.
- Formation d'une journée, soit 7 heures par participant,
- 3 groupes de formation,
- Soit 37 professionnels formés,
- Taux de satisfaction de 4,61/5.



**4,84/5**

Satisfaction  
moyenne  
aux formations  
Handigynéco

## APAEI COTE FLEURIE



En complément du programme « Les clés d'une communication efficace avec les personnes en situation de handicap », l'APAEI Côte Fleurie a souhaité former son équipe à la thématique de la « Nutrition et déglutition de la personne en situation de handicap ».

Une session dédiée aux professionnels des structures type MAS, foyer, IME et plateforme de santé, a été mise en place, animée par un nouveau binôme de formatrices aux profils complémentaires (diététicienne-nutritionniste et orthophoniste) ayant intégré la communauté des formateurs en 2024.

Grâce à une analyse précise des besoins, un atelier sur la thématique des différents types de textures a pu être mis en place utilisant les aliments et matériels de cuisine de la structure directement. Une mise en pratique très concrète pour les participants !

<b>Les clés d'une communication efficace avec les personnes en situation de handicap</b>	<b>Nutrition et déglutition de la personne vivant avec un handicap</b>
3 jours de formation, 3 <sup>ème</sup> journée prévue 6 mois plus tard. Soit un total de 21 heures par participants.	2 jours de formation. Soit un total de 14 heures par participant.
12 participants	9 participants
Taux de satisfaction moyen de 4,78/5.	Taux de satisfaction moyen de 4,82/5.

L'APAEI Côte Fleurie poursuivra la professionnalisation de ses équipes avec la mise en place de la formation « Approche du handicap psychique et des troubles associés ».

## FORMATIONS INTER-ETABLISSEMENTS

Bien que les formations sur mesure et intra-établissement représentent la majorité des sessions de formation dispensées par RSVA Formation, l'équipe pédagogique propose chaque année sur le territoire normand une offre inter-établissements afin de favoriser :

- Les rencontres interprofessionnelles & des regards croisés des équipes,
- Le partage des pratiques & des connaissances,
- La mise en lumière de programmes.

En 2024, les thèmes de formations suivants ont été proposés à Caen :

« Approches relationnelles du handicap psychique : immersion en FAM »	Nombre de participants : 7 Taux de satisfaction moyen : 4,79/5
« Vie affective et sexuelle de l'adulte en situation de handicap – équipes »	Nombre de participants : 7 Taux de satisfaction moyen : 4,82/5
« Vie affective et sexuelle de l'adulte en situation de handicap pour les dirigeants et responsables de service »	Nombre de participants : 6 Taux de satisfaction moyen : 4,43/5
« Accompagner la fin de vie et le deuil en établissement, auprès des personnes vivant avec un handicap mental »	Nombre de participants : 10 Taux de satisfaction moyen : 4,42/5

Chaque année, la campagne de formations inter-établissements est programmée en fonction des besoins émanant des équipes de terrain ; ainsi pour 2025 les thématiques suivantes seront proposées :

- Les clés d'une communication efficace avec les personnes en situation de handicap,
- Vie affective et sexuelle de l'adulte en situation de handicap pour les équipes (Niveau 2),
- Approches relationnelles du handicap psychique : immersion en FAM,
- Vie affective et sexuelle de l'adulte en situation de handicap pour les dirigeants et responsables de service,
- Référent en hygiène bucco-dentaire.

## 2.4.9 LA SENSIBILISATION DES ETUDIANTS EN SANTE

### UFR SANTE DE L'UNIVERSITE DE CAEN NORMANDIE

Fort de son expertise et son expérience en matière de formation, le RSVA organisait de septembre à novembre 2024 une nouvelle semaine de sensibilisation des étudiants en santé au handicap, en partenariat avec l'Université de Caen Normandie pour la sixième année consécutive.

Ce projet, inspiré de la méthodologie d'intervention menée par la faculté de Reims depuis 2017, fut suivi partiellement ou en totalité par les étudiants des cursus de médecine générale, odontologie et maïeutique de Caen.

Cette action a vocation à casser les barrières entre les secteurs du sanitaire et du médico-social, et offre la possibilité à de futurs professionnels de santé de rencontrer et de dialoguer avec des personnes en situation de handicap, les familles et les professionnels.

Au programme en 2024, 5 temps forts rythmant le module :

- Journée de lancement le 16 septembre 2024.

Cette journée a pour objectif de faire découvrir les typologies de handicap aux étudiants via les témoignages de personnes en situation de handicap, accompagnées de leurs aidants familiaux ou professionnels. Au cours de cette journée, les personnes abordent leur parcours de vie, et l'accès aux soins, leurs difficultés et victoires.

- Des ressources pédagogiques complémentaires sont accessibles sur la plateforme ParcOOroo, en modalité distancielle et asynchrone. Ces ressources sont réactualisées et complétées chaque année par l'équipe pédagogique du RSVA.
- Période de stage en établissement ou service médico-social du 14 au 18 octobre 2024. Ce temps d'immersion sur le terrain au sein de structures et services permet à ces futurs professionnels de santé d'évoluer de découvrir le quotidien des personnes en situation de handicap et des équipes professionnelles qui les accompagnent.
- Retour d'expérience le 12 novembre 2024.

257

Étudiants bénéficiaires du projet.  
30 en odontologie,  
227 en médecine,  
15 étudiants feront le stage en mars 2025.

35

Heures d'immersion par étudiant en ESMS.

141

Structures normandes partenaires.



14

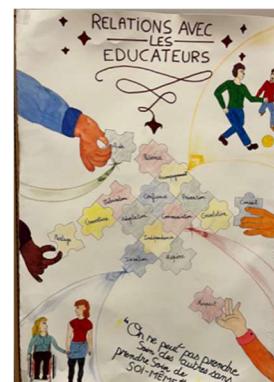
Heures de contenus théoriques présentés en présentiel.

8h30

Heures de contenus pédagogiques en ligne conçus par le RSVA et mis à disposition des étudiants sur une plateforme numérique.

Afin d'impliquer l'ensemble de la promotion et de permettre à tous de partager leur expérience, les étudiants ont été répartis préalablement en groupe. Chaque groupe s'est vu attribuer une thématique, et présente son expérience sur le terrain au travers de cet axe.

En amphithéâtre, les groupes d'étudiants présentent un à un le résultat de leurs travaux sous forme de poster et portant sur différentes thématiques. Les étudiants ont bénéficié des concepts méthodologiques de base lors de la journée de lancement, afin de produire et rendre des livrables de qualité. Lors de cette journée de partages, la troupe de comédiens d'improvisation professionnelle MACEDOINE a su improviser des saynètes théâtrales inspirées des messages clé transmis par les étudiants.



- Création de bandes dessinées individuelles par les étudiants.

En sus du travail collectif présenté lors de la journée de clôture, chaque étudiant a complété une BD individuelle mettant en lumière les mots clés, les messages forts inspirés par cette expérience humaine unique et riche. Une compilation de l'ensemble des bandes dessinées a été réalisée et adressée aux ESMS partenaires de l'action.



L'action se poursuivra en 2025 avec notamment la conception de nouvelles ressources pédagogiques et l'intégration de méthodes pédagogiques ludiques, et l'intégration d'étudiants d'autres cursus de formation.

## CURSUS ORTHOPTIE

La promotion 2024 d'étudiants en orthoptie fut sensibilisée également par l'équipe pédagogique du RSVA et ce de façon individuelle.

Un programme sur mesure a été proposé aux étudiants, prenant en compte les attendus spécifiques de leur cursus. Une boîte à outils dédiée a été créée pour cette spécialité, ainsi qu'un temps d'échanges et de témoignage organisé avec une personne en situation de handicap visuel.

Cette journée alliant contenus théoriques et mises en pratiques concrètes a été très appréciée par les étudiants.

## PARTENARIAT UGECAM BOURGOGNE-FRANCHE COMTE

Dans le cadre du stage de sensibilisation, l'équipe du RSVA a accompagné l'équipe du groupe UGECAM Bourgogne-Franche Comté dans le déploiement du projet en partenariat avec l'Université de Franche Comté et son UFR Santé.

La méthodologie déployée sur le territoire normand a été présentée et détaillée afin de permettre à l'équipe de l'UGECAM de s'approprier le projet et d'en faire bénéficier les étudiants du territoire. Les ressources pédagogiques ont notamment été partagées (livret ESMS, ParcOOroo, etc.).

Une première sensibilisation s'est déroulée auprès des étudiants de l'UFR Santé de l'Université de Besançon en 2024.

Des réunions d'échanges et de partage sont organisées deux fois par an minimum ; l'occasion de faire le point sur les déploiements, les ressources créées, les axes d'amélioration envisagés, etc.

---

### 2.4.10 LES PERSPECTIVES 2025

- Développement des niveaux 2 de certains modules de formation mis en œuvre par RSVA Formation afin de permettre aux participants déjà formés d'approfondir les apports notionnels acquis :
  - Référent VIAS ;
  - Vie affective et sexuelle de l'adulte en situation de handicap pour les équipes ;
  - Approche du handicap : modules spécifiques pour les intervenants de la plateforme de répit et du PCPE.
- Ouverture vers la modalité inter-établissements de certains thèmes de formation, à ce jour proposés uniquement en modalité intra :
  - Accueillir un enfant en situation de handicap dans un EAJE ;
  - Handicap et inclusion en accueil de loisirs ;
  - Accueillir un enfant en situation de handicap dans un EAJE : thème depuis son lancement proposé uniquement aux équipes du Conseil Départemental du Calvados.
- Affirmer la démarche prospective et la veille afin de consolider une offre de formation en adéquation avec les besoins opérationnels des professionnels.
- Poursuivre la mise en œuvre de la démarche d'accessibilité de l'offre de formation : proposer des contenus pédagogiques accessibles à tous profils de participants, et être en capacité de répondre aux attentes des personnes à besoins spécifiques. Tendre le plus possible vers une offre de formation inclusive. Pour atteindre ce vaste objectif, l'équipe compte s'appuyer

notamment sur les dynamiques impulsées par les référentes handicap de l'association, et l'intégration de la démarche RHF.

- Accentuation de la digitalisation de la formation et hybridation des contenus :
  - Poursuivre la création de ressources pédagogiques dynamiques afin de répondre aux attentes des participants ;
  - Accentuer la modalité asynchrone de la consultation des ressources, en s'appuyant notamment sur la plateforme ParcOOréo disponible en fin de formation pour chaque participant.

### 3. SANTE & HANDICAP

Depuis plus de quinze ans, le RSVA travaille avec les acteurs concernés par le handicap sur les questions d'accès à la santé.

Ses missions se déclinent en :

- Un accompagnement méthodologique des projets avec une expertise handicap,
- Un appui à l'adaptation de dispositifs de droit commun et au développement d'une offre de soins adaptée,
- Un relais entre les différents acteurs de la région afin de favoriser les échanges de pratiques,
- La construction et la mise à disposition des outils « ressources » développés dans le cadre des projets santé accompagnés.

Le Pôle Santé s'appuie sur une méthodologie construite autour de 5 axes :

- La contribution à l'étude des besoins prioritaires,
- Le recensement et le relais des ressources existantes en termes d'outils, d'études, d'états des lieux et de supports de travail,
- L'apport d'une expertise handicap auprès des partenaires,
- La sensibilisation et la formation au handicap pour tous les professionnels intervenants directement ou non auprès des personnes concernées,
- La facilitation et l'accompagnement à l'appropriation des démarches, en particulier pour la Prévention et la Promotion de la Santé, pour les acteurs œuvrant dans le secteur handicap.

Plusieurs actions sont ainsi développées dans le présent rapport :

- La Prévention Promotion de la Santé et les dépistages,
- L'accès à la santé des personnes en situation de handicap en établissement de santé,
- Handident Normandie,
- Handigynéco Normandie,
- La charte Romain Jacob,
- La filière AVC Normandie.



Céline CHAMPIN  
Chargée de projets en santé,  
dispositifs Handident et Handogynéco



Hélène GEURTS  
Chargée de projets en santé,  
prévention promotion de la santé



Karine NOLAS  
Référente Santé &  
Handicap



Méline GALLOT  
Référente Santé &  
Handicap

### 3.1 PREVENTION PROMOTION SANTE

Depuis plus de dix ans, le RSVA travaille avec les acteurs concernés par le handicap sur les questions d'accès à la santé et aux offres de prévention. La contribution du RSVA lors du diagnostic des besoins de santé ayant conduit à l'écriture du PRS 2 a souligné l'impact des déterminants sociaux de santé sur la mortalité de l'ensemble de la population, mais aussi les inégalités d'accès pour les personnes vivant avec un handicap.

Un des trois principes fondateurs posé par l'ARS Normandie dans le cadre du PRS 2 est de « faire de la prévention le premier levier de la qualité du parcours de santé et de vie ». Les personnes en situation de handicap font partie d'un des huit parcours de santé.

De plus, le Schéma Régional de Santé a pour objectif spécifique numéro 6 de « permettre l'accès des personnes en situation de handicap aux programmes de prévention, promotion de la santé ». Ainsi, depuis fin 2019 le RSVA s'est vu confier des missions spécifiques par l'ARS Normandie, avec la création d'un poste dédié à la thématique prévention, promotion de la santé et handicap.

Les principales missions sur la thématique PPS/Handicap sont :

- L'accès aux dépistages organisés des cancers,
- La réduction du tabagisme par la mise en place des démarches Moi(S) Sans Tabac,
- La participation à l'animation d'un espace collaboratif sur la thématique PPS et Handicap,
- La mise en place des Examens de Prévention en Santé au sein des ESMS.

#### 3.1.1. DEPISTAGE ORGANISE DES CANCERS

##### CONTEXTE

Le cancer est l'une des principales causes de décès à travers le monde. Pour réduire ce taux de mortalité, en France, des services de dépistage ont été organisés à destination des personnes asymptomatiques afin de repérer précocement d'éventuelles lésions précancéreuses ou des cancers à un stade précoce.

- Le dépistage organisé du cancer du sein,
- Le dépistage organisé du cancer du col de l'utérus,

- Le dépistage organisé du cancer colorectal.

Cependant, les dépistages sont confrontés à une faible participation et à des inégalités sociales et territoriales. Aussi, force est de constater la trop faible participation des personnes en situation de handicap au dispositif. La problématique est décrite comme un enjeu majeur de santé publique car elle s'associe à des sous-diagnostic ou à des diagnostics de cancer plus tardifs nécessitant des traitements plus lourds, complexes et potentiellement moins efficaces.

Plusieurs facteurs peuvent justifier cette faible orientation vers les dépistages. Nous proposons infra quelques freins identifiés tant dans la littérature scientifique que dans les conclusions d'une enquête menée en Normandie au cours de l'année 2021 (<https://rsva.fr/sante-adaptee/prevention-promotion-de-la-sante/lacces-aux-depistages-organises-des-cancers/>) :

- Un accès plus complexe pour les personnes en situation de handicap à des professionnels et à des services de santé ;
- Une mécompréhension de l'importance des soins préventifs et une méconnaissance des démarches à entreprendre ;
- Un faible niveau de soutien social mobilisable ;
- La présence d'obstacles psychiques (anxiété, gêne, peur, frustration, etc.) ;
- Un faible niveau de confiance et de connaissance des professionnels d'accompagnement sur les facteurs de risques et modalités de dépistage ;
- Le manque de formation du personnel soignant à l'accueil d'un public en situation de handicap.

Cette liste non exhaustive permet de mettre en perspective nos actions, notamment celles déployées au cours de l'année 2024.

## PRINCIPALES ACTIONS

### **Rédiger une scoping revue recensant les freins et leviers au dépistage organisé des cancers**

Le RSVA, en partenariat avec l'équipe Anticipé (U1086), rédige actuellement une scoping revue visant à identifier les freins, les leviers et les bonnes pratiques susceptibles d'augmenter le taux de participation des personnes en situation de handicap au dépistage des cancers. Une scoping revue (ou étude de portée) est un état des lieux des connaissances relatives à un sujet de recherche. Le but de ce travail est de dresser un inventaire rigoureux et structuré des écrits scientifiques sur une thématique. Le résultat est présenté sous forme, par exemple, de tableaux, de cartes conceptuelles croisant les apports de chaque article. Cette démarche s'avère précieuse pour mieux comprendre une situation et identifier des actions susceptibles, par exemple, d'inspirer de nouvelles pratiques à l'échelle régionale.

Notre scoping revue suit le guide méthodologique et les étapes de réalisation préconisées par Peters et al. (2021). L'article scientifique est en cours d'écriture et sera soumis à une revue référencée au cours de l'année 2025. Cette démarche s'associera à la publication d'une version vulgarisée des conclusions sur le site du RSVA.

Plus précisément, a été réalisé au cours de l'année 2024 :

- La finalisation de l'équation de recherche à intégrer dans les bases de données scientifiques présélectionnées, à savoir Scholar, Pubmed et Web of Sciences ;

- La sélection des articles à consulter sur base des titres et résumés au regard de notre question de recherche et de nos critères d'inclusion ;
- La sélection des articles à conserver sur base de la lecture entière de l'article ;
- Le test et la validation d'une grille de codage basée sur le MDH-PPH de Fougeyrollas ;
- L'analyse des articles sélectionnés selon la grille de codage validée ;
- La rédaction (en cours) d'un article croisant les apports de chaque production (36 articles).

### **Créer une boîte à outils identifiant les ressources présentant le dépistage des cancers**

Une boîte à outils destinée à identifier et à présenter les différentes ressources relatives au dépistage des cancers à l'intention des personnes en situation de handicap est créée et présentée sous la forme d'un dossier téléchargeable en ligne.

Ce dernier comprend des outils français (y compris ceux du RSVA) traitant d'un, de deux ou des trois dépistages organisés des cancers pour le public en situation de handicap dans son ensemble ou pour une population plus spécifique. Chaque ressource sélectionnée fait l'objet d'une fiche de présentation personnalisée identifiant les caractéristiques du projet et les éléments développés.

Plus précisément, la boîte à outils comprend des ressources développées par :

ANCREAI	INCA	Oncodéfi
ARS Auvergne Rhône-Alpes	La Ligue contre le cancer	RSVA
CAP'acité	Les Papillons blancs de Dunkerque	SantéBD
CRCDC Aura	Les Papillons blancs du Nord	UDAPEI 74

Les fiches de présentation sont actuellement soumises à chaque porteur de projet préalablement identifié afin d'obtenir un accord de publication. La boîte à outils sera diffusée dans le courant de l'année 2025.

### **Créer et mettre à l'étude des supports inédits sensibilisant les personnes en situation de handicap et les ESMS à la participation au dépistage des cancers**

La réalisation de la boîte à outils précédemment énoncée permet l'identification de nombreuses ressources susceptibles d'être déployées en Normandie. Elle permet également de constater des lacunes et des besoins non couverts. Par ailleurs, les modalités d'invitation aux dépistages ayant changé au début de l'année 2024, certains supports s'avèrent obsolètes.

Plusieurs projets développés en 2024 inscrivent donc la création de ressources inédites dans leurs missions :

#### a) Le projet Handi'Sens

Le projet Handi'Sens est soutenu financièrement par l'ARS Normandie et l'ARCMSA. Il réunit le RSVA, le CRCDC, le Centre Henri Becquerel et le Centre François Baclesse.

L'objectif de ce projet est de développer et de socialement valider une sensibilisation au dépistage organisé des cancers pour un public en situation de handicap.

Ont été créés dans le cadre de ce projet :

- Un check-list des étapes pour chaque dépistage organisé,
- Une modélisation des étapes de l'invitation au dépistage,
- Une modélisation des étapes de réception des résultats du dépistage,
- Un recensement des facteurs de risque des cancers (sein, col de l'utérus, colorectal),
- Un recensement des symptômes évocateurs d'un cancer (sein, col de l'utérus, colorectal),
- Une vidéo 360° d'une salle de mammographie et des étapes de l'examen.

Les sensibilisations seront mises en place et testées au cours de l'année 2025.

#### b) Le projet Mammographe en bois

Le projet Mammographe en bois est soutenu financièrement par l'ARS Normandie et l'Assurance Maladie de la Manche (CPAM). Il est réalisé en collaboration avec la Ligue contre le cancer de la Manche et le CFA de Coutances.

L'objectif de ce projet et de développer et de socialement valider un mammographe en bois ainsi que des ateliers de sensibilisation au dépistage organisé du cancer du sein mobilisant ce matériel.

Un groupe d'experts composé d'une manipulatrice en radiologie, de professionnels d'accompagnants et de personnes en situation de handicap a été composé de sorte à procéder à l'évaluation des plans du mammographe en bois et du prototype développé.

Ont été créés dans le cadre de ce projet :

- Les plans d'un mammographe en bois,
- Un jeu de plateau et de cartes sur le dépistage du cancer du sein,
- Une première version d'un guide pédagogique pour animer les ateliers.

**SENSIBILISATION AU DÉPISTAGE ORGANISÉ DU CANCER DU SEIN**

**MAMMOGRAPHIE EN BOIS**

**Objectif principal**

- Améliorer le taux de participation des personnes en situation de handicap au dépistage organisé du cancer du sein.
- Développer un prototype d'un mammographe en bois à destination des personnes en situation de handicap de la Manche. Les enseignements tirés de l'élaboration et de la validation du prototype serviront à évaluer l'efficacité du projet et d'assurer sa mise en œuvre dans les meilleures conditions.
- Développer une approche pédagogique adaptée au processus élaboratif et d'expérimentation. Les personnes participant aux ateliers d'expérimentation pourront apporter des contributions opérationnelles et adaptées aux besoins des personnes en situation de handicap et des leurs accompagnants.

**Objectifs opérationnels**

- Créez des supports modèles de préparation du mammographe en bois, et de sensibilisation des personnes en situation de handicap.
- Développer un jeu de sensibilisation au dépistage du cancer du sein intégrant un mammographe en bois.
- Développer un prototype d'évaluation de l'efficacité du protocole de sensibilisation et de dépistage du cancer du sein pour les personnes en situation de handicap.
- Faire évoluer le processus de sensibilisation des personnes en situation de handicap.

**Public cible :**

- Femmes en situation de handicap âgées entre 50 et 74 ans en priorité.
- Autres experts d'un public en situation de handicap.
- Professionnels d'ETAMIS.

Ces ressources alimenteront, au cours de l'année 2025 l'animation de sensibilisations et de formations dispensées sur la thématique.

## **Création de curricula de formation sur la thématique du dépistage des cancers pour un public en situation de handicap**

Au cours de l'année 2024, le RSVA s'est engagé dans la rédaction de curricula de formation et de supports pédagogiques à l'intention de différentes parties prenantes. Ces objectifs s'inscrivent dans la continuité des projets précédemment présentés et de la validation d'outils inédits. A des fins de clarté, notre propos sera structuré selon le public cible identifié :

Accompagnants (professionnels et aidants)	Le RSVA a rédigé un curriculum de formation et un premier livret pédagogique mobilisant une approche agile. Nous avons pour ambition de diffuser cette offre de formation au cours de l'année 2025 et d'y présenter la boîte à outils développée ainsi que les supports inédits validés et préalablement présentés.
Professionnels de santé	Le RSVA a intégré le COTECH Vulnérabilité du Centre Henri Becquerel. Cette instance a notamment pour objectif de co-construire une sensibilisation pilote à destination des professionnels de l'oncologie de la métropole de Rouen sur l'accueil et l'accompagnement d'un public vulnérable ou en situation de handicap. Le RSVA est mobilisé pour alimenter les contenus inhérents au parcours de soins de la personne en situation de handicap.
Personnes en situation de handicap	Dans le cadre du projet Handi'Sens, plusieurs contenus pédagogiques ont été développés et écrits afin d'animer nos sensibilisations. Une attention spécifique a été accordée à l'accessibilité de l'ensemble de nos contenus et du matériel utilisé.

Plus précisément, ont été développés dans ce projet :

- Un curriculum de formation,
- Un livre de formation validée en Facile à Lire et À Comprendre,
- Un livre de formation mobilisant des pictogrammes (création en 2025),
- Un Powerpoint support de formation,
- Un guide pédagogique modélisant la méthodologie utilisée,
- Des questionnaires de montée en compétences,
- Des questionnaires de satisfaction.

Tel que précédemment énoncé, ces supports seront testés au cours des sensibilisations organisées en 2025.

Au cours de l'année 2024, le RSVA a également participé à l'animation de stands ou d'ateliers dédiés à la thématique du cancer. Une attention spécifique est accordée dans le présent document aux évènements liés à Octobre rose :

- Le 2 octobre à Saint-Lô – CCAS de Saint-Lô (professionnels),
- Le 4 octobre à Saint James – ETP Saint James (personnes en situation de handicap),
- Le 10 octobre à Avranches – CDSA 50 (personnes en situation de handicap),
- Le 11 octobre à Alençon – Assurance Maladie (professionnels),
- Le 15 octobre à Ifs – ESAT Cléos (personnes en situation de handicap).

Finalement, en 2024, le RSVA a également collaboré avec la Ligue Havraise pour répondre à un appel à projet de l'Assurance Maladie de Seine Maritime. La réponse favorable du financeur confirme la mise en œuvre, en 2025, d'une première formation de personnes en situation de handicap afin de devenir « Ambassadrices » sur la thématique du dépistage du cancer. L'offre de formation est donc sans cesse étendue.

### **Contribution à la mise en œuvre de dispositifs d'« aller vers »**

Le RSVA a collaboré au déploiement des « Journées Santé des femmes » portées par le CRCDC de Normandie. Ce projet, réunissant de multiples partenaires, a notamment pour mission de stationner un Mammobile facilitant l'accès au dépistage du cancer du sein dans des zones témoignant d'un faible taux de recours au dispositif. Les journées étaient réservées aux femmes vulnérables ou en situation de handicap n'ayant pas réalisé de dépistage depuis au moins 4 ans. Outre l'accès facilité à la mammographie, un parcours était organisé afin de favoriser la participation à un dépistage du cancer du col de l'utérus et à la remise d'un kit de dépistage du cancer colorectal.

En parallèle de cette journée, les femmes en situation de handicap du territoire étaient également conviées à participer à un atelier présentant le dépistage, ses tenants et aboutissants.

Au sein de ce projet, le RSVA a :

- Créé une cartographie identifiant les ESMS situés à proximité des zones de stationnement du Mammobile ;
- Contribué à l'adaptation du courrier d'invitation de sorte à répondre davantage aux critères d'accessibilité ;
- Invité par mail et par téléphone les ESMS recensés à intégrer la démarche ;
- Développé des supports d'animation pour l'atelier de sensibilisation au dépistage ;
- Créé et diffusé un questionnaire d'évaluation de la satisfaction relative à l'atelier pour les personnes en situation de handicap.

Le RSVA a collaboré à la mise en œuvre de 5 journées Santé des femmes au cours de l'année 2024 :

- Le 4 juillet à Bernay (27),
- Le 5 novembre à Conches-en-Ouche (27),
- Le 15 novembre à Saint-Pierre-Église (50),
- Le 26 novembre à Isigny-sur-Mer (14),
- Le 28 novembre à Saint-Pierre-en-Auge (14).

33 ont pris part aux ateliers et ont témoigné d'un large taux moyen de satisfaction. 85% des répondantes ont également affirmé comprendre, au sortir de la rencontre, comment se déroule les dépistages.

### **Organisation et mise en œuvre de « visites blanches »**

L'année 2024 a été marquée par le déploiement plus conséquent de visites blanches à destination d'un public en situation de handicap. Dans ce cadre, le RSVA recense quatre initiatives en ce sens :

- Deux visites au sein du Centre François Baclesse, en partenariat avec le CRCDC, l'Assurance Maladie, la MSA et la Ligue contre le cancer ;
- Une visite au sein du Centre Henri Becquerel ;

- Une visite au sein du Groupe Hospitalier du Havre, en partenariat avec l'Assurance Maladie et la Ligue Havraise.

Le RSVA a développé différents outils et supports pour faciliter la mise en œuvre effective de l'action et l'appropriation des contenus par les personnes en situation de handicap.

Plus précisément, le RSVA à :

- Réalisé une cartographie des ESMS du Calvados susceptibles de participer à une visite blanche au sein du Centre François Baclesse ;
- Créé trois livres de présentation de la visite blanche, de ses tenants et aboutissants en langage accessible (un par lieu de visite) ;
- Créé et diffusé une campagne de communication par mail et téléphone aux ESMS ciblés du Calvados ;
- Créé et diffusé un questionnaire de satisfaction rédigé en langage accessible (Caen – Le Havre) ;
- Co-animé les temps de visites auprès du public en situation de handicap (Caen – Le Havre).

Notons que des échanges sont également réalisés avec des partenaires de la Manche et de l'Orne afin de disséminer la démarche.

33 questionnaires de satisfaction ont été complétés par des personnes en situation de handicap. Il est à préciser que cette étape est basée sur du volontariat.

Il apparaît notamment que :

- 97% ont aimé faire la visite,
- 100% ont aimé les interventions et explications des professionnels,
- 89% trouvent important de faire un dépistage du cancer du sein.

---

### 3.1.2. ACTIONS PROMOTION DE LA SANTE (MOIS SANS TABAC)

#### CONTEXTE

La question du tabagisme des personnes en situation de handicap est peu fréquemment soulevée. Est constaté un manque de dépistage et d'évaluation de la consommation. Néanmoins, la note de cadrage de la Haute Autorité de Santé « Prévention des addictions et réduction des risques et des dommages en ESSMS » validée le 29 novembre 2022 affirme que les personnes en situation de handicap tendent à davantage fumer par comparaison à la population générale.

Lorsque des intervenants recherchent des programmes de prévention ou de sevrage tabagique adaptés à un public en situation de handicap, ils se heurtent fréquemment à des ressources peu accessibles et/ou peu adaptées au handicap. De plus, quand des outils sont développés, très peu font l'objet d'une évaluation rigoureuse permettant l'émergence de pratiques probantes. Des chercheurs affirment que cette absence de programme contribue activement à l'augmentation des inégalités sociales de santé.

Face à ces constats, le RSVA s'engage activement dans la lutte contre le tabagisme. En lien avec la Politique Régionale de Réduction du Tabagisme, le RSVA est plus particulièrement mobilisé en faveur de la promotion de la démarche Mois sans Tabac au sein du secteur médico-social. Cette démarche nationale est un levier pour aborder les questions de consommation de tabac au sein des établissements et services. Ces questions peuvent également être abordées dans le cadre d'un projet global d'éducation à la santé ou de renforcement des compétences psychosociales.

## PRINCIPALES ACTIONS

### **Création et analyse de l'enquête « Et toi, tu fumes » diffusée au sein des ESAT normands**

Dans la poursuite de l'année 2023, en collaboration avec le DAPA et l'ARS Normandie, le RSVA a développé une version de l'enquête « Et toi, tu fumes ? » à destination des ESAT de Normandie. La version précédente était pensée à destination des IME, IMPRO et ITEP du territoire.

« Et toi, tu fumes ? » a pour objectifs :

- Identifier la prévalence de tabagisme au sein de la population,
- Recenser les actions de prévention mises en place,
- Collecter ainsi que les besoins à l'égard d'une réduction du tabagisme et d'un éventuel sevrage.

L'enquête a deux publics cible, à savoir les professionnels accompagnants, mais aussi les personnes en situation de handicap elles-mêmes. Ont donc été développés dans le cadre de ce projet :

- Des infographies de présentation de l'enquête rédigées en langage accessible ;
- Un questionnaire à destination des personnes en situation de handicap (version papier ou en ligne) ;
- Un questionnaire à destination des professionnels (version en ligne) ;
- Un guide de soutien à la mise en place de l'enquête à destination des accompagnants.

Le projet a été soumis à chaque ESAT normand entre novembre 2023 et mai 2024. La diffusion de l'enquête a été réalisée via mailing et phoning pour chaque établissement. Le questionnaire à destination des personnes en situation de handicap a été complété par 227 participants (dont 112 fumeurs). 37 professionnels ont également pris part à l'étude. Les données quantitatives collectées ont été analysées à l'aide du logiciel PSPP afin de procéder à des traitements statistiques descriptifs. Les données qualitatives ont fait l'objet d'une analyse de contenu manuelle.

Le taux de participation ne permet pas d'assurer la généralisation des conclusions et l'atteinte des critères de saturation théorique. Toutefois, l'analyse des données permet d'énoncer certaines tendances intéressantes pour orienter des actions futures :

- 90% des fumeurs consomment du tabac à l'ESAT ;
- 85% fument tous les jours ;
- 63% déclarent fumer pour se sentir bien ;
- 73% veulent fumer moins ou arrêter de fumer :
  - 53% veulent relever ce défi sans aide,
  - 21% aimeraient bénéficier du soutien de l'ESAT.
- 30% des professionnels identifient des actions de prévention du tabagisme dans leur ESAT : ces actions sont ponctuelles et organisées sans régularité,
- 86% des professionnels souhaiteraient que leur ESAT mettent en œuvre plus d'actions sur la thématique ;
- 11% des professionnels rapportent la possibilité de bénéficier d'un soutien à l'arrêt du tabagisme dans leur établissement ;
- 8% des professionnels ont déjà eu une formation sur la thématique de la prévention du tabagisme.

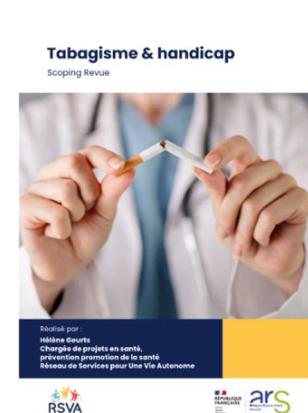
Le croisement des données est présenté dans un rapport de recherche téléchargeable sur le site du RSVA. Une version poster des résultats saillants est également rendue disponible : <https://rsva.fr/sante-adaptee/prevention-promotion-de-la-sante/prevention-du-tabagisme-et-handicap/>



### Recensement des programmes probants de lutte contre le tabagisme des personnes en situation de handicap

Au cours de l'année 2023, le RSVA a procédé à la réalisation d'une scoping revue portant sur la thématique « Tabac et Handicap ». L'objectif de cette étude de portée étaient d'identifier les programmes probants développés à l'intention d'un public en situation de handicap à l'échelle internationale.

La scoping review a été réalisée en recensant les articles scientifiques avec peer-reviewing publiés entre 2017 et 2023. Les bases de données électroniques PubMed, Eric, ScienceDirect ont été consultées. Les moteurs de recherche Google Scholar et Tripdatabase ont également été interrogés. Les recherches ont été limitées aux articles anglophones ayant fait l'objet d'un peer-reviewing.



L'année 2024 a été consacrée à la finalisation du dossier de recensement, à la relecture de l'analyse descriptive et à la rédaction de recommandations de sorte à publier le résultat des travaux au cours du Mois Sans tabac. Le livrable est téléchargeable sur le site du RSVA : <https://rsva.fr/sante-adaptee/prevention-promotion-de-la-sante/prevention-du-tabagisme-et-handicap/>

Au sein de cette scoping revue, un nombre très restreint de programmes est identifié. Par ailleurs, ces programmes sont rarement considérés comme probants, les effets étant particulièrement limités. Toutefois, des initiatives en cours de développement peuvent être rapportées en Normandie. A titre d'exemple, Addiction France, avec le soutien notamment du RSVA, s'engage dans l'implémentation pilote du programme « Good Behavior Game » au sein d'ITEP du Calvados. En 2025, le RSVA intègre le Comité Opération lié au projet : <https://www.youtube.com/watch?v=kfPJCMlk6-4&t>

### **Création d'outils inédits sensibilisation à la lutte contre le tabagisme en ESMS**

Dans le prolongement des recommandations émises au sortir de l'enquête « Et toi, tu fumes ? » et des lacunes identifiées par la scoping revue, le DAPA et le RSVA ont co-écrit une fiche projet destinée au

développement d'un Mois Sans Tabac plus inclusif. Ce projet s'articule en plus phases successives et réparties dans le temps.

En 2024, la première phase s'est centrée sur la création de prototype d'outils Mois sans tabac pensés à l'intention d'un public en situation de handicap. Le mois s'organise sur 4 semaines, chaque semaine étant associée à une thématique spécifique et à des ressources à exploiter.

Plus précisément, ont été développés dans cette phase du projet :

- Une fiche projet à l'intention des ESMS,
- Des outils répondant à des critères d'accessibilité (un outil par semaine et un journal de bord),
- Une première version de guide « référent tabac en ESMS ».

Deux ESATS normands ont acceptés de procéder au test des outils en identifiant des experts volontaires pour mettre à l'épreuve les ressources. Depuis le mois de décembre 2024, plusieurs travailleurs en situation de handicap sont mobilisés pour évaluer l'accessibilité et l'efficacité des productions, mais surtout émettre des commentaires et propositions pour constamment les améliorer. Les travaux se poursuivent en 2025.

La seconde phase du projet, débutée en 2024, consiste en l'organisation d'une journée de formation à destination de futurs « référents tabac » au sein d'ESMS. Nous avons pour objectifs de co-développer et de co-animer, au cours du second semestre de l'année 2025, une formation en ex-Haute et en ex-Basse-Normandie. Les échanges se poursuivent actuellement en vue de finaliser le curriculum de formation et de co-construire une campagne de communication à l'intention des ESMS normands.

Une première ébauche de programme a été développé dans le cadre de cette seconde phase du projet.

---

### 3.1.3. EXAMENS PREVENTION EN SANTE

#### CONTEXTE

Les Examens de Prévention en Santé, dits EPS, réalisés en Normandie par l'Union de Caisse-Institut inter Régional pour la Santé (UC-IRSA), font partie des dispositifs de droits communs. Ils permettent aux assurés du régime général de plus de 16 ans de faire un point sur leur santé, de poser des questions à une équipe médicale en toute confidentialité, d'être informés sur leurs droits et orientés, en lien avec le médecin traitant.

Les EPS se veulent adaptés à chacun et s'appuyer sur les recommandations médicales les plus récentes en matière de prévention. En d'autres termes, ils sont présentés comme un moment privilégié pour faire le point sur sa santé.

Cependant, pour les personnes en situation de handicap, ce bilan peut être plus difficile à réaliser. En effet, les examens peuvent être plus anxiogènes. Le handicap peut également réclamer des aménagements spécifiques à l'instar d'un temps de préparation aux examens, le recours à du matériel adapté ou à un temps plus important pour échanger avec les professionnels de santé.

Depuis 2019, grâce à l'obtention d'un soutien financier de la CPAM du Calvados, le RSVA, en partenariat avec l'UC-IRSA accompagne l'organisation d'EPS pensés à l'intention d'un public en situation de handicap. Un déploiement à l'échelle de la Normandie est en cours.

## PRINCIPALES ACTIONS

### **Développement d'un module de sensibilisation à l'accueil d'un public en situation de handicap au sein des EPS**

En 2023, le RSVA, en partenariat avec l'UC-IRSA de l'Orne, a répondu à un appel à projets initié par la CPAM du département afin de financer la formation des professionnels de l'UC-IRSA engagés dans le dispositif à l'accueil d'un public en situation de handicap. Le module a été dispensé en janvier 2024.

Plus précisément, ont été développés dans cette phase du projet :

- Un programme de formation intégrant les spécificités de l'UC-IRSA ;
- Un support de formation présentant notamment :
  - Le cadre législatif autour du handicap ;
  - Les droits en santé d'un public en situation de handicap, y compris sous tutelle et curatelle ;
  - Les spécificités liées à la communication d'un public en situation de handicap ;
  - Les aménagements susceptibles d'être mis en place pour accueillir un public en situation de handicap en ESMS.
- Un ParcOOrOO rassemblant des ressources complémentaires utiles en lien avec les typologies de handicap.

13 professionnels ont participé à la formation d'une journée. Le taux moyen de satisfaction s'élève à 4.21/5.

### **Mise en œuvre d'EPS adaptés à un public en situation de handicap en Normandie**

Au cours de l'année 2024, le RSVA a collaboré avec un UC-IRSA de quatre départements normands et l'ARS Normandie afin de mettre en place des EPS adaptés à un public en situation de handicap. Dans la poursuite de l'année 2023, pour accompagner le processus de mise en œuvre, le RSVA a coordonné la création de différents outils :

- Une fiche d'informations présentant les étapes des EPS adaptés à l'intention des ESMS,
- Un livre de présentation des EPS à l'intention d'un public en situation de handicap,
- Une fiche FALC de synthèse à l'intention d'un public en situation de handicap,
- Des questionnaires :
  - de satisfaction des personnes en situation de handicap,
  - de satisfaction des parties prenantes professionnelles,
  - de remontée d'indicateurs.

Nous proposons d'effectuer la description du déploiement des EPS par département, par souci de lisibilité.

Département du Calvados	<ul style="list-style-type: none"> <li>Test du livre de présentation des EPS auprès d'un public en situation de handicap.</li> <li>Rédaction d'un courrier type à destination des parents/tuteurs.</li> <li>Création d'une nouvelle version de la fiche d'informations à destination des ESMS.</li> <li>Soutien à l'organisation effective d'EPS pour 4 ESMS : 111 volontaires en situation de handicap.</li> </ul>
Département de l'Orne	<ul style="list-style-type: none"> <li>Révision du livre de présentation des EPS pour un public en situation de handicap.</li> <li>Révision de la fiche informations à destination des ESMS.</li> <li>Création d'un questionnaire de remontée d'indicateurs.</li> <li>Mise à jour de la cartographie des ESMS à contacter pour proposer les EPS.</li> <li>Création de supports de communication à destination des ESMS identifiés dans la cartographie.</li> <li>Création d'un mail type à destination des ESMS contactés (avec co-signature).</li> </ul>
Département de la Seine Maritime (Le Havre) - en partenariat avec la Ligue Havraise	<ul style="list-style-type: none"> <li>Révision et validation du livre de présentation des EPS pour un public en situation de handicap.</li> <li>Révision de la fiche informations à destination des ESMS.</li> <li>Révision et validation d'un questionnaire de satisfaction des personnes en situation de handicap.</li> <li>Création d'un questionnaire de satisfaction des parties prenantes.</li> <li>Soutien à l'organisation effective d'EPS pour un ESMS : 16 volontaires en situation de handicap.</li> </ul>
Département de la Manche	<ul style="list-style-type: none"> <li>Création d'une première version d'un livre de présentation des EPS pour un public en situation de handicap.</li> <li>Création d'une première version de la fiche informations à destination des ESMS de la Manche.</li> </ul>

De manière transversale, une convention régionale type a été rédigée de sorte à prendre contact avec l'ensemble des UC-IRSA du territoire dans le but de disséminer d'autant plus l'action au cours de l'année 2025.

### 3.1.4. PROMOTION SANTE HANDICAPS

#### CONTEXTE

Pour offrir une meilleure réponse aux besoins des acteurs du territoire normand, l'ORS-CREAI Normandie, Promotion Santé Normandie et le RSVA ont créé un espace collaboratif appelé : « Promotion Santé Handicaps ». Ce lieu permet de favoriser une culture commune autour de la promotion de la santé et de favoriser le déploiement d'activités adaptées à un public en situation de handicap.

Cet espace d'inscrit dans la continuité des objectifs du Projet Régional de Santé de Normandie et constitue une offre de services en soutien des politiques de santé pour les personnes en situation de handicap pilotées par l'ARS Normandie. Pour plus d'informations, nous vous invitons à consulter le site : <https://www.promotionsante-handicaps.org/>.

## PRINCIPALES ACTIONS

### **Veille sur les actions de promotion de la santé déployées à l'échelle régionale et développement d'outils inédits**

Dans la continuité de l'année 2023, Promotion Santé Handicaps a poursuivi et finalisé l'écriture de « fiches ressources » centrées sur la thématique générale du dépistage. Ces fiches ont été rédigées en langage accessible et sont destinées à des professionnels accompagnant un public en situation de handicap évoluant à domicile. Elles sont des outils simples permettant aux professionnels d'aborder des thématiques de promotion de la santé et d'identifier des potentiels relais à l'échelle du territoire pour orienter les personnes en demande.

Plus précisément, ont été développés dans ce projet :

- Une fiche « vaccination »,
- Une fiche « dépistage »,
- Une fiche relative à chaque dépistage organisé du cancer,
- Une fiche relative aux Infections Sexuellement Transmissibles,
- Un questionnaire d'évaluation des fiches à destination des professionnels testeurs.

L'objectif est de mettre à l'épreuve ces fiches après avoir procédé à la sensibilisation des professionnels candidats aux enjeux de la promotion de la santé. La recherche de partenariat en ce sens est en cours pour une expérimentation en 2025.

### **Organisation de webinaires de prévention et de promotion de la santé pour un public en situation de handicap**

Des rencontres régulières sont réalisées en vue de développer et de co-animer, avec le soutien de l'ARS Normandie, un webinaire régional par semestre. Chaque webinaire porte sur une thématique d'actualité, en lien étroit avec le Projet Régional de Santé de la Normandie. Des intervenants sont invités à présenter leurs initiatives et travaux régionaux (ou hors région, le cas échéant) à l'intention d'un public en situation de handicap.

Plus précisément, ont été développés au cours de l'année 2024 les webinaires :

- Manger, bouger, oui, mais comment ?
  - 20 juin 2024,
  - 121 professionnels inscrits.
- Passer le message, c'est si facile que ça ?
  - 9 décembre 2024,
  - 70 professionnels inscrits.

Un replay de chaque session est disponible sur le site de Promotion Santé Handicaps.

## 3.2 L'ACCES A LA SANTE DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP EN ETABLISSEMENT DE SANTE

### 3.2.1. LES DISPOSITIFS DE CONSULTATION ADAPTEE - HANDICONULT

En 2024, le RSVA a poursuivi l'accompagnement des dispositifs de soins dédiés aux personnes en situation de handicap.

Sur le volet dentaire :

- Centre Hospitalier Mémorial France Etats-Unis, Saint-Lô : 540 consultations et 16 interventions au bloc opératoire ont été organisées par 2 praticiens, les Drs. Hurtel et Salles ;
- Hôpitaux du Sud Manche : les consultations dentaires dédiées ont accueilli 51 adultes et 28 enfants pour une première consultation. Parmi eux, 9 adultes et 8 enfants ont eu un suivi de soins. 18 consultations blanches ont été réalisées (6 adultes / 12 enfants).

En fin d'année 2024, le Dr Champvallont, chirurgien-dentiste, a annoncé son souhait de suspendre sa participation au dispositif dentaire à partir du mois d'avril 2025.

### 3.2.2. LA FORMATION DES PROFESSIONNELS EN ETABLISSEMENT DE SANTE AU HANDICAP

Axe fort de l'accueil et de l'accompagnement réussi d'une personne en situation de handicap, la formation des professionnels est indispensable.

Les établissements l'ont repéré et demandé la mise en œuvre du programme de formation dédié.

Ainsi, plusieurs établissements ont bénéficié d'une journée de formation « A chaque handicap son accompagnement en établissement de santé » : Hôpitaux du Sud Manche, Centre Hospitalier Marguerite de Lorraine à Mortagne-au-Perche.

Pour ce dernier, et dans le cadre du plan d'actions de la Charte Romain Jacob sur le département de l'Orne, un financement a été octroyé par la CPAM de l'Orne permettant la réalisation et l'impression d'un support pédagogique synthétisant les modalités d'accueil et de communication des personnes à besoins spécifiques dans les établissements sanitaires (<https://rsva.fr/les-outils-du-rsva-en-telechargement/sante/a-chaque-handicap-son-accompagnement-en-etablissement-sante/>).

### 3.2.3. LE DEPLOIEMENT DE SOLUTIONS INNOVANTES

La santé orale évolue, tout comme les pratiques qui l'accompagnent.

Dans cette dynamique d'innovation, le Centre Hospitalier de Granville expérimente l'utilisation de la réalité virtuelle pour améliorer la prise en charge des patients à besoins spécifiques. Cette initiative est menée en collaboration avec l'équipe du Dr Capucine Champvallont et bénéficie du soutien de l'association « AGA – Approche Globale Autisme », présidée par Corinne Baculard, qui a permis l'acquisition du casque de réalité virtuelle.



L'objectif de cette expérimentation est d'évaluer l'impact de la réalité virtuelle sur le bien-être des patients pré-identifiés en amont par la chirurgienne-dentiste. Grâce à un casque immersif couplé à des écouteurs, les patients sont plongés dans un environnement apaisant et choisi avec leurs aidants en fonction de leur niveau de communication. Ce dispositif vise à réduire l'anxiété liée aux soins dentaires et à faciliter les interventions.

Le projet ne s'arrête pas là : le casque a vocation à être testé dans plusieurs services dentaires afin d'obtenir un retour d'expérience élargi. Deux enquêtes seront menées, l'une auprès des patients et l'autre auprès des praticiens, afin d'évaluer l'impact du dispositif et d'envisager son déploiement à plus grande échelle. En fonction des résultats, d'autres casques pourraient être acquis pour étendre cette solution à davantage de structures de soins.

Pour accompagner cette expérimentation, un guide d'utilisation a été conçu, mis à disposition sous format papier et numérique sur une clé USB. Cette clé comprend également deux questionnaires de satisfaction (patients et praticiens), une interview croisée ainsi qu'un listing des vidéos disponibles pour l'immersion.

L'initiative a fait l'objet d'une communication sur le site du RSVA. Elle a aussi été relayée sur les réseaux sociaux et dans la presse en ligne via Infolocale, afin de sensibiliser les professionnels et le grand public à cette expérimentation prometteuse.

## 3.3 HANDIDENT NORMANDIE

### 3.3.1 LA DEMARCHE ET SES ACTIONS

Depuis la création du dispositif en 2015, Handident Normandie n'a cessé d'évoluer et de permettre une meilleure prise en soins des personnes à besoins spécifiques.

Ce sont, aujourd'hui, plus de 20 fauteuils dentaires installés sur les différents départements normands, aussi bien en secteur « personnes âgées » qu'en secteur « handicap ».

Handident Normandie, c'est la conjugaison de 3 types d'actions. C'est au travers d'une convention qu'est valorisée la détention d'un fauteuil, et l'organisation de consultations de dépistage. Il est pour autant bon à rappeler que pour bénéficier des actions, des référents en hygiène bucco-dentaire doivent être formés au sein de l'établissement.

### 3.3.2 LES ACTIONS EN CHIFFRES

#### SENSIBILISATION

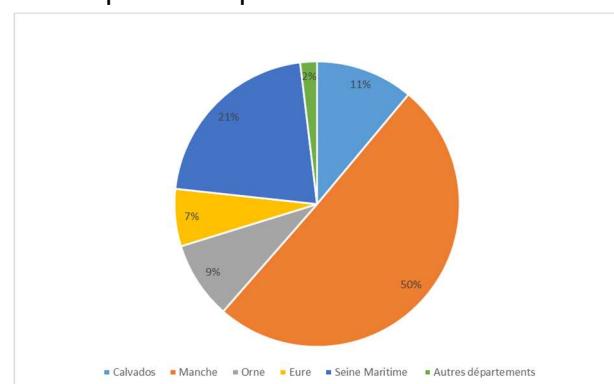
Les actions de sensibilisation sont à destination des résidents d'établissements médico-sociaux et de leurs familles. Elles visent à informer sur l'importance de la santé orale pour une bonne santé en général. Il est courant de voir que la santé orale n'est pas une priorité pour les différentes populations. Pourtant, une prise en compte de la santé orale éviterait la survenue de pathologies, ou l'aggravation d'autres déjà présentes.

En 2024, 7 actions de sensibilisation ont été réalisées sur le territoire normand, principalement dans le département de la Manche.

#### FORMATIONS

Le RSVA déploie plusieurs types de formation pour améliorer la santé orale des personnes en situation de handicap. De plus, dans un souci de santé publique, et sous l'angle de l'accessibilité universelle, les connaissances transmises dans le cadre professionnel ont un intérêt pour la vie personnelle.

La formation Référent en Hygiène Bucco-Dentaire (RHBD) est aujourd'hui une formation reconnue par les EMS vers lesquels l'association oriente ses interventions. En 2024, 25 sessions de formation ont été réalisées, permettant de former 264 référents. Les sessions de formation sont réparties sur les 5 départements normands, aussi bien dans le secteur handicap que personnes âgées.



Un module appelé « Mon autonomie en hygiène bucco-dentaire » permet aux travailleurs d'ESAT de bénéficier d'une formation inscrite dans le parcours de formation continue professionnelle. Ce module n'a pas été mis en œuvre en tant que tel sur l'année ; néanmoins, des actions ont été conduites dans le cadre de l'action « Tout Sourire », en partenariat avec l'Association Régionale des Caisses de Mutualité Sociale Agricole (Côtes Normandes, Haute Normandie, Mayenne Orne Sarthe). Cette action s'adresse aux travailleurs d'ESAT et leur encadrement. 17 journées d'actions ont été réalisées sur

l'ensemble du territoire normand, réunissant 103 résidents / travailleurs d'ESAT et 36 professionnels. Ils ont ainsi pu bénéficier de conseils et de rappels sur l'hygiène bucco-dentaire.

## **CONSULTATIONS DE DEPISTAGE**

Les consultations de dépistage ont aussi augmenté cette année avec plus de 580 consultations réalisées pour 41 journées sur l'année, avec la participation de 12 chirurgiens-dentistes.

Tous les établissements n'ayant pas retourné les feuilles d'émargement ou les dossiers de consultations au moment de la rédaction du présent rapport, les données ne sont pas tout à fait stabilisées.

Ces temps permettent d'établir / de ré-établir un contact entre la personne et le chirurgien-dentiste, d'identifier des pathologies bucco-dentaires, des besoins de soins reportés dans un plan de traitement.

Le résident est orienté pour la réalisation des actes dentaires auprès d'un praticien (cabinet libéral, centre dentaire, centre hospitalier, etc.) et reçoit des conseils en hygiène bucco-dentaire.

---

### **3.3.3 L'ACCOMPAGNEMENT DES DISPOSITIFS DE CONSULTATIONS DENTAIRES DEDIEES**

La santé orale étant une thématique prégnante des actions du RSVA, il travaille sur la graduation des solutions de soins pour les personnes en situation de handicap. Aussi, sur plusieurs établissements de la Seine Maritime, le dispositif de fauteuils dentaires est associé à des solutions de soins simples, permettant de réaliser des détartrages, des extractions simples, des réparations de prothèses... L'objectif de ces dispositifs est simple : ne pas déplacer le patient et éviter le côté anxiogène de la consultation.

- Dispositif de Grugny, Établissements Publics Départementaux :
  - Les chirurgiens-dentistes : 2 praticiens, 2 jours par semaine jusqu'en juillet 2024, puis 1 praticien, ½ journée tous les 15 jours,
  - Types de soins : détartrage et établissement d'une ordonnance pour plan de traitement à venir.
- Dispositif de Oissel, USLD CHU de Rouen Normandie :
  - Les chirurgiens-dentistes : 1 praticien, 1,5 jour / mois,
  - Nombre de patients : 66 pour 169 passages au cabinet dentaire.
- Dispositif d'Héricourt en Caux, Association du Dr Gibert :
  - Installation et inauguration du dispositif en début d'année 2025.

Ces dispositifs ont vocation à être mutualisés et ainsi être utile aux établissements médico-sociaux en proximité.

### 3.3.4 « MANGEZ, BOUGEZ, SOURIEZ ! »

#### UN EVENEMENT

L'Agence Régionale de Santé de Normandie a souhaité organiser un évènement régional à destination des professionnels du secteur médico-social et plus spécifiquement des EHPAD de Normandie sur la thématique de la santé orale, de l'alimentation et de l'activité physique adaptée.

**MANGEZ,  
BOUGEZ,  
SOURIEZ !**



La journée « Mangez, bougez, souriez ! » s'est tenue le lundi 8 avril 2024 au Centre International de Deauville et a réuni 154 professionnels. De nombreux intervenants étaient présents :

- L'association Siel Bleu pour l'activité physique adaptée,
- NutriCulture sur les aspects alimentaires / nutritionnels,
- Le RSVA sur le volet de la santé orale.

La matinée a été dédiée à des conférences et des échanges autour de thèmes clés, tels que l'accueil des résidents, l'importance de la santé orale, ainsi que les bonnes pratiques en matière de repas et d'activité physique. Ces premières sessions ont permis aux participants de s'approprier des connaissances théoriques et d'échanger sur les défis quotidiens rencontrés dans leurs établissements. Ces échanges ont favorisé une meilleure compréhension des enjeux liés à la prise en charge des résidents et ont posé les bases des discussions à venir.

L'après-midi a été consacrée à trois ateliers thématiques :

- Santé orale,
- Nutrition,
- Activité physique adaptée.

Chaque atelier a permis aux participants, répartis en groupes, de se plonger dans des discussions pratiques et de partager des stratégies concrètes pour améliorer la qualité de vie des résidents. Ces ateliers ont offert un espace propice aux échanges de bonnes pratiques, à la réflexion collective, ainsi qu'à l'acquisition d'outils efficaces pour l'application de ces thématiques dans les EHPAD.

En fin de journée, les participants se sont retrouvés en plénière, permettant à chaque groupe de partager les conclusions et les idées principales discutées lors des ateliers. Ce moment de restitution a permis de valoriser les travaux réalisés et d'offrir une synthèse des recommandations formulées par les participants.

## UN LIVRABLE

Les apports de l'évènement étant conséquent, un livrable de 32 pages a été créé reprenant les principales notions abordées durant l'évènement du 8 avril. Ce livret sera envoyé par courrier auprès des 385 EHPAD de Normandie.

Une version téléchargeable est aussi disponible :

<https://rsva.fr/les-outils-du-rsva-en-telechargement/mangez-bougez-souriez/>



**MANGEZ, BOUGEZ, SOURIEZ !**

**JOURNÉE D'ÉCHANGES**  
08 avril 2024 - Deauville

Interrogeons ensemble les interactions entre le repas, l'activité physique et la santé orale.

A retrouver dans ce livret :

- Des extraits des interventions
- Des échanges entre intervenants
- Des informations utiles
- Des fiches outils

**LE REPAS AU SEIN DES ÉTABLISSEMENTS MÉDICO-SOCIAUX : MOMENT CLÉ DU QUOTIDIEN ET OUTIL D'ANALYSE**

Par François BERGER, fondateur de Nutri Culture

Repas, alimentation, nutrition : clés de lecture

Le repas et l'EHPAD sont deux lieux de rencontres idéaux pour faire l'appréciation des habitudes culturelles, croyances et confessions de chacun.

**DÉFINITIONS**

1. LE REPAS : C'est un contexte global avec des environnements variés et organisés en réseaux pour assurer les besoins quotidiens.

2. L'ALIMENTATION : L'alimentation nécessaire de l'indépendance et de l'autonomie. C'est une fonction sociale et la capacité à faire sur le plan physique et social et l'autonomie, le libre choix.

3. LA NUTRITION : C'est la conséquence des deux premiers. Une nutrition équilibrée, variée, servie en portion, dans un environnement adapté permet aux personnes de maintenir leur autonomie et avec plaisir des mets qui améliorent leur état nutritionnel.

ARS Normandie, RSVA, Nutri Culture

## UN WEBINAIRE

Organisé le jeudi 15 novembre, avec près de 100 personnes connectées, l'objectif du webinaire était de reprendre les éléments partagés sur les thématiques de la santé orale, du sport adapté et de la nutrition, en allant un peu plus loin pour montrer l'imbrication des thématiques et leur impact sur la vie quotidienne.

Ces actions et outils ont bénéficié du soutien financier de l'ARS Normandie.

## 3.4 HANDIGYNECO NORMANDIE

### 3.4.1. LA DEMARCHE

La démarche Handigynéco a pour objectif de permettre aux femmes accompagnées dans les établissements médico-sociaux de types MAS (Maison d'Accueil Spécialisé) et FAM (Foyer d'Accueil Médicalisé) de bénéficier d'une consultation annuelle de gynécologie permettant de dresser un bilan de leur santé et de favoriser la mise en place d'un parcours de santé adapté si nécessaire.

Dans une démarche « d'aller vers », une sage-femme libérale, spécialement formée au handicap et à la démarche, intervient auprès de chacune d'elle avec pour mission de réaliser la consultation au sein même de l'établissement pour éviter les déplacements de la personne, des équipes aidantes, professionnelles ou familiales.

Trop longtemps éloignées des soins gynécologiques, la consultation permet d'entrer en relation avec la femme, de lui parler, de lui expliquer la nécessité de la consultation, de réaliser une palpation mammaire, un examen complet des organes génitaux.

Mais la démarche Handigynéco ne s'arrête pas là. C'est aussi l'organisation d'ateliers sur les thématiques telles que la vie intime, affective et sexuelle, la parentalité, les violences faites aux femmes, le consentement, etc.

Ces ateliers sont à destination des professionnels des établissements, mais aussi des femmes et des hommes accompagnés.

Handigynéco, d'abord déployé en Ile-de-France, puis en Normandie et en Bretagne, est aujourd'hui présent dans la quasi intégralité des régions sur le territoire national (DOM-TOM compris).

### 3.4.2. LES CHIFFRES DE L'ACTIVITE 2024

- 74 établissements médico-sociaux (MAS et FAM) bénéficient du dispositif (19 de plus qu'en 2023) sur les 93 établissements normands concernés.
- 29 sages-femmes ont été formées à la démarche Handigynéco. 27 sont aujourd'hui en activité sur les établissements MAS et FAM de Normandie et ont réalisé différentes interventions avec 6 172 kms parcourus.
- 431 consultations réalisées,
- 30 ateliers sur les thématiques de la vie intime, affective et sexuelle, des violences faites aux femmes, de la parentalité à destination des professionnels des établissements MAS et FAM. Ce sont 110 professionnels qui ont pu bénéficier d'échanges et discussions avec la sage-femme intervenant dans l'établissement pour comprendre certains mécanismes, certaines problématiques, et y apporter des pistes de solutions, ou des solutions,
- 27 ateliers sur les mêmes thématiques à destination des personnes concernées (usagers), soit 272 hommes et femmes présents.

Au niveau des actes :

- 77 frottis réalisés,
- 4 consultations de contraception et de prévention des maladies sexuellement transmissibles (CCP) ont eu lieues La CCP, à fort enjeu de santé publique, permet d'aborder la prévention et promotion, contraception, vaccination, dépistage et traitement des infections sexuellement transmissibles, repérage des situations de violences et/ou discriminations en rapport avec la vie sexuelle.
- C'est en particulier lors de cette consultation que la sage-femme donne des informations sur les méthodes contraceptives et sur les infections sexuellement transmissibles. Il conseille, prescrit et explique l'emploi de la méthode choisie et ses éventuelles interactions médicamenteuses, importantes à prendre en compte avec les différents traitements administrés dans le cadre du handicap de la personne. Les conclusions de cette visite sont inscrites dans le dossier médical du patient.

---

### 3.4.3. LES PERSPECTIVES 2025

Les perspectives 2025 sont multiples et concernent plusieurs axes :

- La formation des sages-femmes : une session de formation est organisée début février 2025 pour permettre la formation de dix sages-femmes, portant ainsi, le nombre de sages-femmes à près de 40.

Initialement prévu pour former 32 sages-femmes sur la Normandie, le choix a été fait d'augmenter le chiffre et permettre ainsi de mieux répartir les forces vives sur le terrain sans les « pénaliser » dans leur activité libérale.

Cela permettra aussi de pallier une absence éventuelle, au risque de laisser un établissement sans solution trop longtemps.

- Les établissements médico-sociaux FAM et MAS : objectif 100% des EMS couverts en 2025.  
Avec la prochaine session de formation de sages-femmes, l'intégralité des EMS concernés par la démarche Handigynéco devrait pouvoir être couverts, si tant est qu'ils aient fait le choix de s'inscrire dans le dispositif. A ce jour, il n'y a que 2 établissements qui ont fait le choix de ne pas bénéficier du dispositif sur les 93 concernés, parce que disposant déjà de solutions pour la santé gynécologique des femmes qu'ils accompagnent au quotidien en interne.
- Développer l'inter-coordination de la démarche Handigynéco au niveau national.  
Comme présenté dans les actions 2024, l'année 2025 devrait voir le développement du travail de groupes dans le cadre des travaux nationaux, inter-régionaux, pour faciliter le déploiement du dispositif sur tout le territoire. Un espace collaboratif permet aux acteurs de bénéficier des outils créés par les trois régions pilotes (Île-de-France, Normandie, Bretagne), et d'y déposer leurs créations. Ainsi, chaque région pourra se nourrir de l'expérience des uns et des autres.

### 3.4.4. LA DEMARCHE HANDIGYNECO AU NATIONAL

#### LE COMITE INTER-REGIONAL

L'Ile-de-France, la Normandie et la Bretagne, dans cet ordre, ont été les premières régions à déployer la démarche Handigynéco. Elles accompagnent, depuis le milieu du premier semestre 2024, les nouveaux porteurs dans le cadre d'un comité inter-régional visant à échanger sur les différents sujets afférents à la démarche. Plusieurs groupes de travail sont envisagés ou ont déjà commencé : (liste non exhaustive)

- La formation des sages-femmes,
- L'évaluation du dispositif,
- La mobilisation des acteurs autour du dispositif, etc.

Tout sujet d'échanges peut être proposé et permettre la mise en œuvre de l'action de la façon la plus optimale.

#### LES PARTICIPATIONS AUX EVENEMENTS NATIONAUX

##### Congrès de la SOFCODH 2024, Montpellier



Chaque année, la SOFCODH (Société Française des Consultations Dédiées Handicap) organise un congrès sur la thématique de l'accès à la santé des personnes en situation de handicap. En 2024, 2 axes ont été développés : l'habituuation aux soins et les violences faites aux femmes en situation de handicap.

Une présentation par les financeurs, Agence Régionale de Santé d'Ile de France et de Normandie, a permis de découvrir un dispositif novateur.

##### Congrès des Sages-Femmes Libérales 2024, Troyes

Invité par « Profession Sage – Femme », le RSVA a eu l'opportunité d'aller, en compagnie de l'équipe Handigynéco Ile de France, Benjamin Vouhé, Chef de projets Ile de France, Frédérique Perrotte, Sage-femme et formatrice et Olivier Couderc, Psychologue, formateur présenter l'intégralité de la démarche aux sages-femmes présentes.

L'objectif de cette intervention, au-delà de la présentation de la démarche, était de susciter l'envie pour les sages-femmes participantes, de s'investir à leur tour dans la démarche dans leur région respective, de suivre la formation et d'intervenir ensuite dans les établissements.



#### LES PERSPECTIVES 2025

##### Le comité inter-régional

Pour accroître la visibilité du dispositif et lui permettre une entrée dans le droit commun pour que les personnes vivant avec un handicap ne soient plus dépendantes d'un dispositif spécifique, le comité inter-régional poursuivra, en 2025, les actions engagées dans les différentes thématiques mentionnées.

Il poursuivra l'accompagnement des régions en voie de déploiement du dispositif Handigynéco et rayonnera au niveau national pour défendre les droits des personnes vivant avec un handicap.

## **Congrès de la SOFCODH 2025, Caen**



En 2025, c'est à Caen, dans les locaux du MoHo, qu'aura lieu le congrès de la SOFCODH (Société Française des Consultations Dédiées Handicap). Le programme est en cours d'élaboration. Cependant, la grande thématique abordée cette année sera autour des bilans somatiques.

L'organisation du congrès est gérée par la Fondation Hospitalière de la Miséricorde, et Handiconsult Gynéco en particulier, avec le binôme formé par le Dr Bourdeleix et Manon Avice. Le RSVA est également investi dans son organisation.

## 3.5 CHARTE ROMAIN JACOB

### CALVADOS

Plusieurs temps de réunion dans le Calvados :

- Réunion en présence de Pascal JACOB et annonce de la mise en place de comités départementaux de suivi de la charte. Nomination de Nicole CABROL, Directrice de la CPAM du Calvados et Pamela LE MAGNEN, Directrice du RSVA, en tant que co-référentes.
- Audition de plusieurs partenaires.
- Objectif 2025 : mise en place du COPIL et nouvelle signature de la charte avec les acteurs volontaires.

### ORNE

La Charte Romain Jacob a été signée fin 2022 sous l'impulsion de la CPAM de l'Orne.

En 2024, il y a eu peu d'activité des acteurs dans l'animation de la charte sur le territoire. Néanmoins, quelques actions ponctuelles ont été menées dont les actions de formation au sein du Centre Hospitalier Marguerite de Lorraine à Mortagne-au-Perche.

### SEINE MARITIME

La Charte Romain Jacob a été à nouveau signée en octobre au Havre par le GHH Monod.

## 3.6 LES PARTENARIATS

### 3.6.1. COACTIS SANTE

En relation depuis plusieurs années, autant sur les outils Santé BD que Handiconnect, le RSVA a cette année, formalisé une convention de partenariat pour développer la collaboration entre les deux entités.

Elle porte sur l'autorisation d'utilisation des supports travaillés par CoActis d'un côté, la promotion et mise à disposition de ces derniers dans le cadre des formations, des forums auxquels participent le RSVA, avec en échange, le respect des conditions générales d'utilisation et l'apport de compétences dans la rédaction de futurs documents.

### 3.6.2. SOSS – SANTE ORALE ET SOINS SPECIFIQUES

Membre du Conseil d'Administration depuis 6 ans, le RSVA, avec le dispositif Handident Normandie, participe activement aux actions de l'association à visée nationale.

En 2024, le RSVA a signé la charte d'engagement « Handident » pour une reconnaissance des actions portées par les acteurs, depuis la formation jusqu'à la mise en place des soins ou leur accompagnement. L'équipe était à nouveau présente au colloque organisé en octobre dernier à Reims.

### 3.6.3. UGECAM BOURGOGNE-FRANCHE COMTE

De nombreux échanges ont eu lieu en 2024 entre le RSVA et l'UGECAM Bourgogne-Franche Comté. Il apparaît que nous avons de nombreux sujets communs, en réflexion ou en cours de déploiement. La formalisation d'une convention de partenariat a débuté au cours de l'année pour valoriser les travaux des acteurs.

La convention porte sur les thématiques suivantes :

- La sensibilisation des étudiants en santé au handicap,
- L'habituation / familiarisation aux soins,
- Handident / santé orale,
- Dépistages organisés des cancers.

L'objectif principal est l'interconnaissance des actions et des supports créés.

Plusieurs indicateurs ont aussi été définis afin d'évaluer l'évolution de la collaboration.

### 3.6.4. INFOSENS

Le travail avec Infosens a été initié par la mise en relation de CoActis. Il a abouti en 2024 à la signature d'une convention de partenariat engageant les parties à communiquer toute information en lien avec les activités des protagonistes tant que celles-ci sont en adéquation avec leurs missions.

Un accent particulier est mis sur la valorisation de la cartographie du RSVA pour les solutions adaptées aux personnes sourdes ou malentendantes.

## 3.7 LA FILIERE AVC NORMANDIE<sup>1</sup>



FILIÈRE AVC NORMANDIE



Christian MARIE  
Médecin coordinateur

### 3.7.1 EQUIPE DE COORDINATION ET MISSIONS

L'équipe de coordination est pluriprofessionnelle, composée de coordinateurs médicaux et d'une coordinatrice administrative de la filière AVC Normandie (<https://www.avc-normandie.fr/filiere-regionale/equipe/equipe-de-coordination-avc-normandie%2C1487%2C1145.html>).

Le Dr Christian Marie est salarié du RSVA.

Selon la dernière lettre de missions, en date du 9 mai 2017, les missions de l'équipe d'animation de la filière régionale AVC avaient été définies comme suit :

1. Améliorer la structuration de la filière AVC UNV/Neurologie-Neurochirurgie/SSR Spécialisé Affections Système Nerveux/ secteur médico-social en identifiant et impliquant les structures spécialisées,
2. Animer, coordonner, suivre le déploiement du dispositif télé-AVC,
3. Structurer et coordonner l'intégration de la thrombectomie,
4. Assurer le déploiement et le suivi du programme d'ETP post-AVC,
5. Assurer la mise en œuvre et le suivi de tous autres travaux qui s'imposeraient dans le cadre de la prise en charge de l'AVC et découlant de dispositions légales et réglementaires, de recommandations nationales,
6. Poursuivre le plan de communication relatif au dispositif régional AVC.

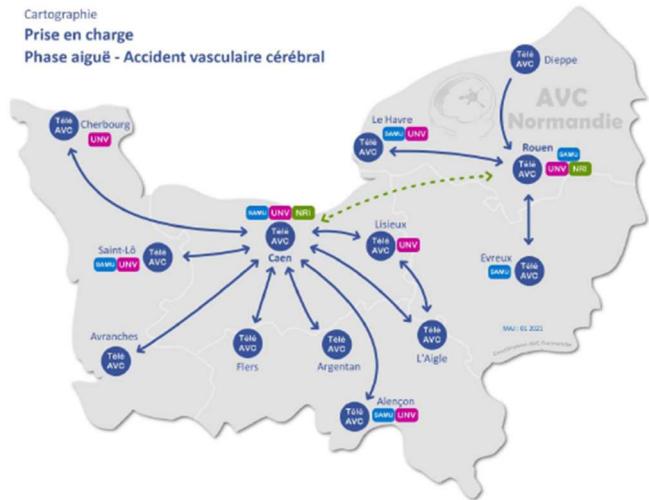
Une attention particulière sera accordée aux points suivants :

- Développement de l'information de l'appel au 15 aux usagers et aux professionnels,
- Accessibilité à la thrombolyse et à la thrombectomie dans les délais nécessaires en travaillant sur les points de rupture de parcours,
- Développement des consultations pluriprofessionnelles post-AVC.

<sup>1</sup> Informations issues du document « Bilan et perspectives au 21 novembre 2024 - Document d'évaluation n°5 depuis la réunification de la Normandie ».

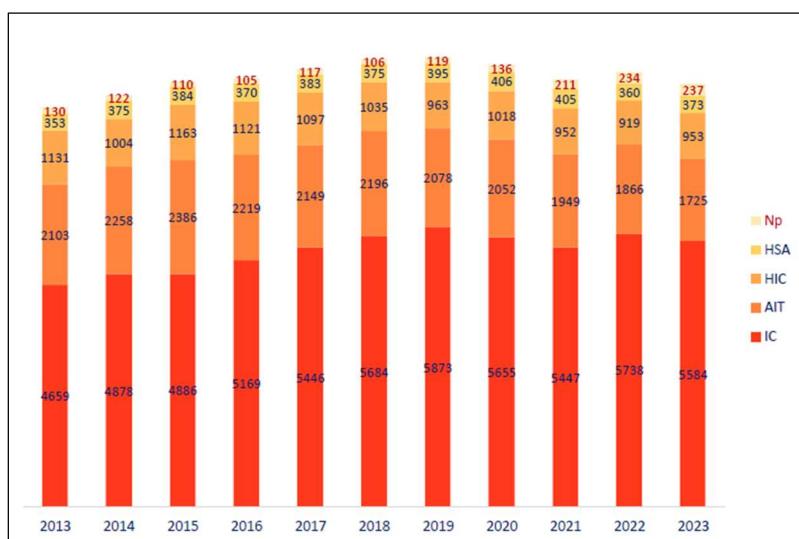
## 3.7.2 REALISATIONS 2022 – 2024

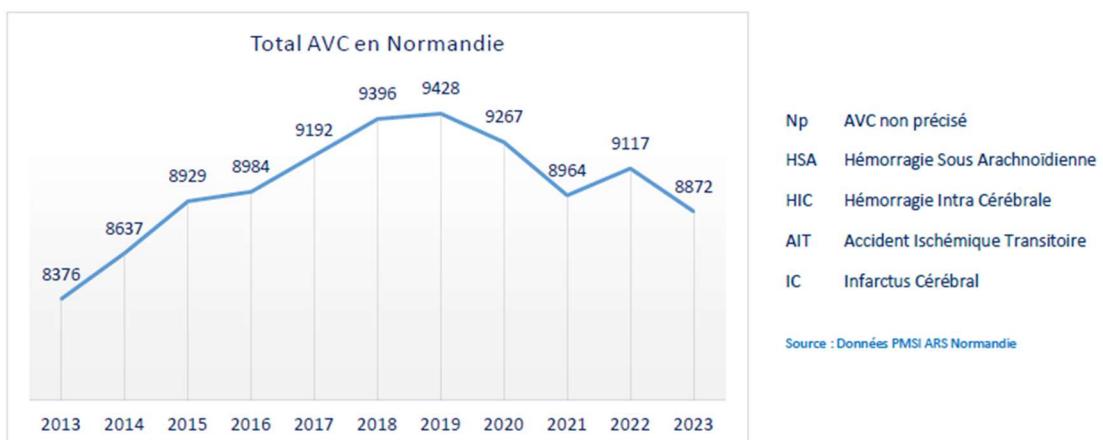
### DISPOSITIF TELE-AVC



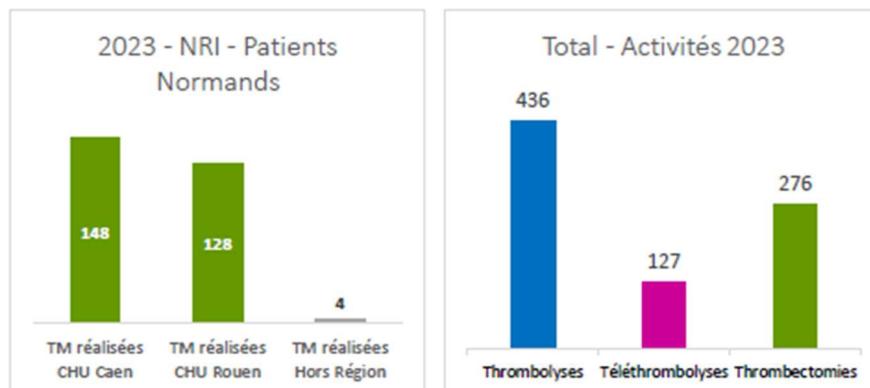
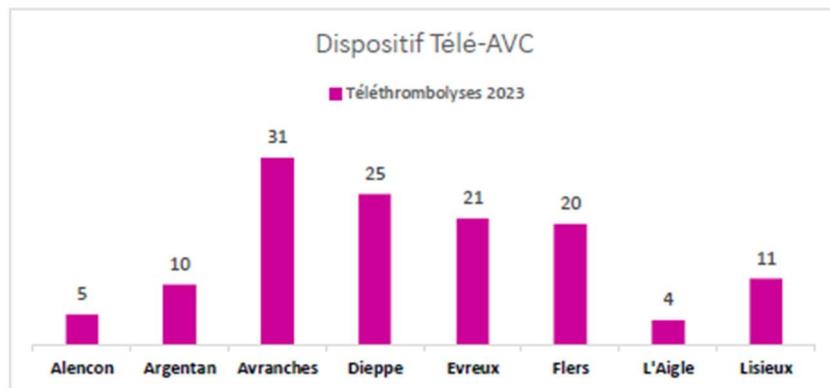
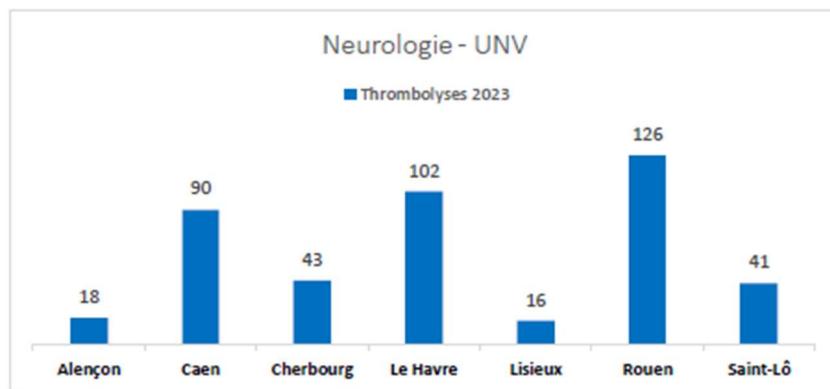
### ACTIVITES – PHASES AIGÜES

#### Évolution du nombre d'AVC 2013-2023





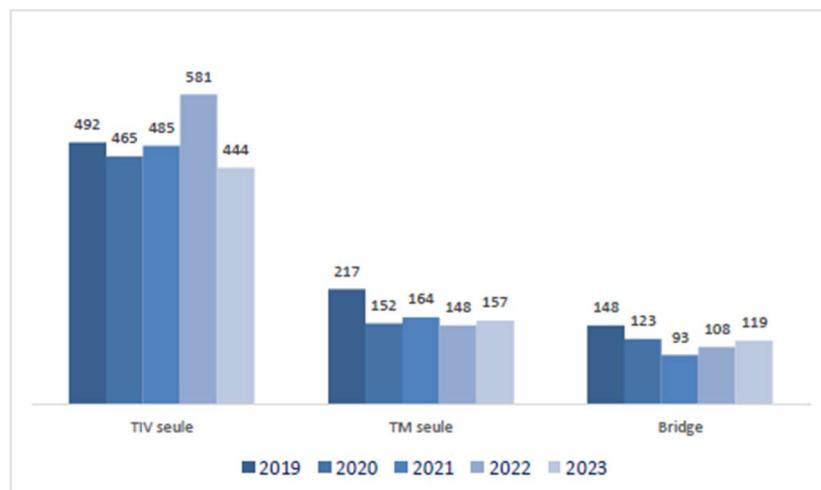
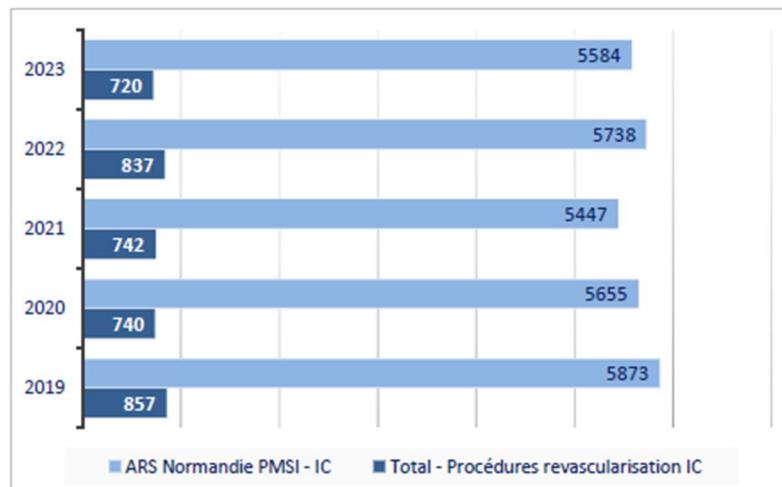
### Activités Thrombolyses, télérhombolyses, thrombectomies 2023



## Évolution - Procédures revascularisation IC 2019 - 2023

### Procédure revascularisation - Infarctus Cérébral

- TIV Thrombolyse seule
- TM Thrombectomie seule
- Bridge Thrombectomie couplée à une thrombolyse

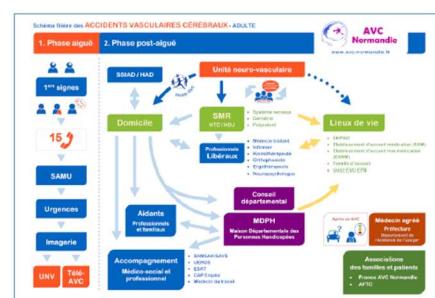


### 3.7.3 COMMUNICATION ET EVENEMENTS

En 2013 et au lancement de l'équipe de coordination un schéma de la filière AVC adulte a été créé afin d'illustrer en transversalité cette filière.

Depuis, ce schéma s'est enrichi des évolutions progressives du maillage régional AVC Normandie :

- Le dispositif télé-AVC,
- Les consultations d'évaluation pluri-professionnelle post-AVC,
- La conduite automobile après une lésion cérébrale acquise,
- Le Prado AVC.

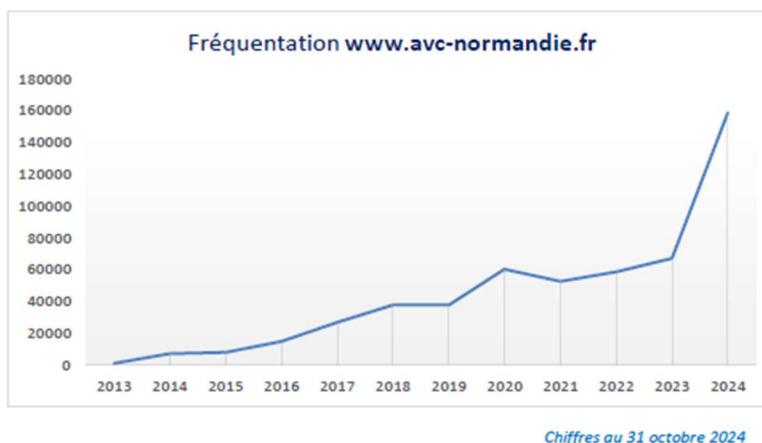


Ce schéma est actualisé au gré des évolutions : les établissements de Soins de Suite et de Réadaptation (SSR) deviennent des établissements de Soins Médicaux et de Réadaptation (SMR) - Décret n° 2022-24 du 11 janvier 2022.

La Filière AVC est également dotée d'un site internet depuis 2013 : [www.avc-normandie.fr](http://www.avc-normandie.fr).

Objectifs du site web régional :

- Apporter une vision transversale de la filière AVC au grand public et aux professionnels de santé ;
- Informer avec un langage commun ;
- Capitaliser l'ensemble des informations : actualités, évènements, productions (PPT, plaquettes, d'informations, ...) ... de la prévention à l'accompagnement du handicap ;
- Faciliter l'accès aux ressources régionales et nationales.



Le site web régional dédié à l'accident vasculaire cérébral évolue en cohérence avec l'ensemble des actions, des réalisations et des informations de la filière AVC Normandie.

En réponse aux besoins du grand public et des professionnels, le site [www.avc-normandie.fr](http://www.avc-normandie.fr) connaît une forte fréquentation en 2024. Désormais, le site AVC Normandie est ancré comme un outil nécessaire à l'information de cette filière de soins spécifique.

## JOURNÉE MONDIALE AVC 2024

À partir de 2013 et à l'occasion de chaque journée mondiale de l'Accident Vasculaire Cérébral soit le 29 octobre, l'équipe de coordination AVC Normandie propose aux acteurs de la filière régionale AVC d'organiser, en collaboration avec leur établissement, des actions de sensibilisation pour informer sur l'AVC

En 2024, un rappel de l'appel au 15 sur les réseaux sociaux a été indiqué en y associant l'annonce du livret à feuilleter « Parcours de soins & d'accompagnement après une lésion cérébrale acquise ».



Ce livret est à l'initiative du Dr Corinne JOKIC pour deux actions de l'année 2024. En effet, après une lésion cérébrale acquise et en fonction de l'état de santé du patient au cours de l'hospitalisation initiale (phase aiguë de l'accident), il est important de rendre visible, par un support de communication, les ressources du système de santé de la filière des personnes cérébro-lésées.

- La première version du livret est élaborée puis imprimée pour un évènement en présentiel avec stands des partenaires des secteurs sanitaire et médico-social.

Avril 2024 – Forum des associations et dispositifs en faveur des personnes cérébro-lésées au CH Aunay-Bayeux, site hospitalier Aunay-sur-Odon.

Le forum des associations et dispositifs en faveur des personnes cérébro-lésées est à l'initiative du Dr Corinne JOKIC, médecin MPR et responsable du pôle SSR à cette période. Depuis 2007, cette manifestation est portée par le site hospitalier d'Aunay-sur-Odon et se déroule tous les deux ans. Ce forum propose entre 25 et 30 stands partenaires et rassemble en moyenne 290 personnes des secteurs sanitaire et médico-social.

L'objectif du forum est de réunir et favoriser les échanges entre les différents intervenants : professionnels de santé, patients, familles, aidants et associations œuvrant pour la prévention, le suivi thérapeutique, la réinsertion sociale et professionnelle des personnes victimes de blessures cérébrales acquises.

Au total, le forum 2024 a rassemblé 329 personnes de la filière des personnes cérébro-lésées.

Exposants extérieurs	CHAB	Patients CHAB	Accueil
28 stands	8 Stands	–	–
81 professionnels	100 professionnels* * Du stagiaire au Directeur	61 patients Pôle SMR	87 visiteurs
71% de retour de questionnaire	–	–	87 % de retour de questionnaire
100 % très satisfait / satisfait	–	–	97 % très satisfait / satisfait

- La deuxième version du livret est adaptée pour une publication régionale et numérique afin de présenter et rendre accessible, à tous, l'ensemble des ressources du système de santé avec les liens pour faciliter l'information.

Octobre 2024 – À l'occasion de la journée mondiale des accidents vasculaires cérébraux, le site [www.avc-normandie.fr](http://www.avc-normandie.fr) s'enrichit d'une nouvelle page dédiée au parcours de soins et d'accompagnement - <https://www.avc-normandie.fr/filiere-regionale/parcours-de-soins/parcours-de-soins-et-d-accompagnement%2C6480%2C14020.html>

## GROUPES DE PAROLES

Les personnes cérébro-lésées et leurs aidants ont besoin de soutien et d'écoute. Les groupes de paroles sont assurément des espaces privilégiés où la rencontre avec des personnes vivant une situation similaire permet de sortir de l'isolement et de s'enrichir de l'expérience des autres (<https://www.avc-normandie.fr/espace-grand-public/association-aftc-14/association-familles-traumatises-craniens-et-cerebro-leses%2C2398%2C2752.html>).

Les groupes de parole ont vu le jour en 2021 sur sollicitation de l'AFTC 14 auprès du Dr Corinne JOKIC.

Les groupes de paroles sont animés par des psychologues de la filière AVC :

- Centre Hospitalier Aunay-Bayeux,
- IMPR Hérouville Saint Clair,
- L'association Ladapt, site Ifs (14).



### 3.7.4 PERSPECTIVES

Poursuite des actions en cours :

- Améliorer la structuration de la filière AVC normande dans sa globalité (Sanitaire phase aiguë et post- aiguë, médico-social, libéraux) :
  - Poursuivre les réunions de « terrain » (RNVHN, RMM, Consultations PP post-AVC, Staffs filière cérébro-lésés, groupes de travail) ;
  - Aider à l'identification et impliquer les structures médico-sociales spécifiques ;
  - Rencontres régulières entre les 5 coordinateurs de filière normands.
- Animer, coordonner et suivre les activités de la phase aiguë : dispositif télé-AVC, thrombolyse, thrombectomies, transports inter-hospitaliers ;
- Améliorer l'organisation de la filière thrombectomie ;
- Contribuer au suivi des consultations pluri-professionnelles post-AVC :
  - Participer au déploiement de l'éducation thérapeutique post-AVC en partenariat avec Planeth Patient ;
  - Poursuivre le plan de communication relatif au dispositif régional AVC ;
- Poursuite des groupes de travail engagés ou à venir :
  - Livret Mocktails - Ressources en addictologie,
  - Parcours AVC Enfant,
  - Sexologie et AVC,
  - Etc.

Assurer le suivi des travaux :

- Participer à la réunion nationale des animateurs de filière AVC,
- Échanger avec les référents AVC de l'ARS Normandie.

Malgré ces objectifs, l'équipe de la filière AVC Normandie est à reconstruire. Octobre 2024 marque le début d'une période charnière concernant les coordinateurs médicaux :

- Calvados, Manche, Orne
  - Phase aiguë - Le Dr Christian MARIE, médecin généraliste, a quitté ses fonctions de coordinateur médical phase aiguë le 31 octobre 2024 ;

- Phase post-aiguë - Le Dr Corinne JOKIC, médecin MPR, part au printemps 2025.
- Eure, Seine-Maritime
  - Phase aiguë - Le Dr Evelyne GUEGAN-MASSARDIER, neurologue, part à l'été 2025.

En octobre 2024, le Pr Emmanuel TOUZÉ est appelé à rejoindre le Ministère de la Santé.

## 4. PLATEFORME DE REPIT « PARENTHÈSE »

Depuis 7 ans, le RSVA porte 2 dispositifs innovants, intervenant directement auprès des personnes en situation de handicap et de leurs familles. Ces dispositifs interviennent sur les 3 départements ex bas-normand et fonctionnent via des partenariats avec des acteurs de proximité du territoire. Pour ce faire, l'équipe de la plateforme et du PCPE, forment, supervisent les acteurs pour accompagner les professionnels dans la prise en charge des personnes en situation de handicap en respectant leurs spécificités et leurs besoins.

La plateforme de répit est accessible aux aidants d'enfants et d'adultes en situation de handicap, quel que soit son âge et le type de handicap, sans notification MDPH ou MDA. Elle offre aujourd'hui diverses modalités de répit et poursuit la mise en place de projets novateurs pour répondre aux multiples besoins de répit des aidants, qui peuvent être différents en fonction de leur situation familiale et de la situation de handicap de leur proche.

Ainsi, en 2024 nous avons répondu à différents appels à projets afin de chercher de nouveaux financements dans le but de pérenniser ou de créer de nouveaux projets avec de nouveaux partenaires.

Le Conseil Départemental du Calvados, nous a également sollicité dans le cadre d'un AMI afin de mettre en place des actions à destination des aidants sur les territoires peu couverts.

La plateforme de répit « Parenthèse » a connu, également, quelques difficultés en cette année 2024 :

- sur le plan de ses ressources humaines avec notamment le départ de sa coordinatrice et dont le remplacement n'aura lieu que début 2025,
- et avec un partenaire avec lequel nous travaillons depuis 2 ans sur une offre de répit sur les samedis après-midi dans le Calvados.

Il a fallu se réorganiser et notamment pour l'équipe des assistantes de coordination et de l'équipe clinique qui ont assuré la pérennité des répits et des liens avec les partenaires.

Les métiers de l'accompagnement des familles et des personnes sont parfois complexes et il nous semble important, dans un climat très difficile pour les familles avec un enfant ou un adulte en situation de handicap, qui sont pour beaucoup d'entre elles en grande souffrance, d'accompagner nos professionnels dans la prise en charge de ses publics et de leur donner des outils et des espaces de réflexion.

Ainsi, afin de soutenir les équipes, du répit et du PCPE, dans leur travail et dans la prise de recul sur les situations qu'ils sont amenés à traiter ou à accompagner, des séances d'analyse de la pratique professionnelle (ADPP) ont été proposées à raison d'une demi-journée par trimestre. D'abord mises en place pour l'équipe clinique, elles ont été étendues aux assistantes de coordination. Ces ADPP se font avec un intervenant extérieur au RSVA et dans un autre lieu que celui du RSVA.

De même, une formation à la gestion du stress a également été proposé à l'ensemble de l'équipe. Les métiers de l'accompagnement des familles et des personnes sont difficiles et il nous semble important, dans un climat, très difficile pour les familles qui sont pour beaucoup d'entre elles en grande souffrance, d'accompagner nos professionnels dans la prise en charge de ses publics.

Dans cette démarche, une formation à l'écoute active sera proposée à tous les assistants de coordination des deux dispositifs en 2025.

## 4.1 LA PLATEFORME DE RÉPIT

### 4.1.1. PRÉSENTATION

La plateforme de répit est un service reposant sur des partenariats, une mise en réseau et une implication des familles :

- Services proposés : répit à domicile sur des activités extérieures, dans des structures partenaires, information et orientation vers l'offre de répit du territoire (centre de loisirs, séjour adapté, accueil temporaire, etc.), organisation de temps d'échange ou d'activité pour les aidants ;
- Bénéficiaires : aidants, notamment familiaux, d'enfants ou d'adultes en situation de handicap ;
- Sans reste à charge pour les familles ;
- Couverture géographique : Calvados, Manche et Orne.



### 4.1.2. L'EQUIPE

<b>PLATEFORME DE RÉPIT "PARENTHÈSE"</b>		
		
<p>Anabelle TISSIER Directrice adjointe Responsable du dispositif</p>		
<b>RÉFÉRENTES SITUATION</b>		
		
Calvados	Orne	Manche
Anne-Laure SADE Psychologue	Mélanie GESHORS Psychologue	Rémi CHENOURI Psycho-éducateur
<b>RÉFÉRENTS ADMINISTRATIFS</b>		
		
Calvados	Orne	Manche
Hélène CHAMPION Assistante de coordination	Lucie DIGARD Assistante de coordination	Alexandra BENOIST Assistante de coordination
		
Calvados	Calvados	
Claire VARDON-MAINAUD Assistante de coordination	Charlène NOTTE Assistante de coordination	

### 4.1.3. LES INSTANCES ET L'ORGANISATION

## LES COMITES DE PILOTAGE

Depuis 2022, le comité de suivi de la plateforme a basculé en comité de pilotage.

Se tenant deux fois ans, il réunit :

- Représentants comité de suivi TSA,
- Représentants comité de suivi polyhandicap,
- Représentants des SAD,
- Représentants psychiatrie,
- Représentant PH collectif,
- Représentants dispositifs spécifiques,
- Représentants ESMS,
- Représentants Education Populaire.

Le comité de pilotage examine les questions importantes relatives au fonctionnement de la plateforme dont la politique d'accès aux services et d'admission, les projets, les évaluations, etc. Cette instance participe également à la réflexion sur le déploiement de nouvelles actions du dispositif.

Suite au départ de la coordinatrice de la plateforme et aux difficultés de recrutement d'une nouvelle professionnelle, un seul comité de pilotage s'est déroulé le 29 novembre 2024.

## LES COMITES DE SUIVI TSA ET POLYHANDICAP

Ces comités se réunissent deux fois par an en présence de représentants d'associations de familles, et, en 2024, aux familles de la plateforme.

Les objectifs de ces comités de suivi :

- Echanges sur les problématiques spécifiques liées au handicap ;
- Retour des expériences de chacun : plateforme de répit / représentants des associations de familles ;
- Echange autour des difficultés rencontrées et de la construction de nouveaux outils ;
- Partage d'informations sur les activités et les actions menées par la plateforme de répit et les associations de familles ;
- Partage d'informations sur les évènements à venir (formations, colloque, groupe de travail, etc.).

Comme pour le comité de pilotage, en lien avec des difficultés en ressources humaines, il n'y a eu en 2024 que 2 comités de suivi :

- un TSA le 13 février 2024 ;
- et un comité un peu particulier sur le polyhandicap, en janvier 2024, avec la présence d'ESMS suite à une enquête de besoins que nous avions menée auprès des aidants d'un proche en situation de polyhandicap.

C'est d'ailleurs suite à ce travail que nous avons déposé l'AAP pour le projet de séjours aidants-aidés en partenariat avec l'AGAPEI. Ce projet vous est décrit en partie 4.7.7.

#### 4.1.4. LA COMMUNICATION

Comme indiqué dans la partie 2.1.3, la plateforme de répit « Parenthèse » dispose d'une page Facebook dédiée. Cette page compte 489 abonnés au 31 décembre 2024, avec un total de 152 publications diffusées au cours de l'année. Les publications concernent majoritairement des propositions d'activités / de services du RSVA et des partenaires de la plateforme de répit.

En complément, la plateforme de répit « Parenthèse » envoie une information aux parents de la file active chaque premier lundi des vacances scolaires. Cette initiative a pour objectif de leur proposer une ressource à chaque période de l'année, afin de les aider à organiser des activités en adéquation avec les besoins de leurs proches, tout en tenant compte des particularités saisonnières. Cette démarche vise à apporter un soutien supplémentaire aux familles, en leur fournissant des idées et des ressources concrètes pour enrichir le quotidien de leurs proches pendant les vacances.



En 2024, La Gazette pour Nous a été lancée en avril sous la forme d'un mailing classique. Cependant, cette approche présentait certaines limites, en termes de mise en forme et de suivi des performances. Face à ces contraintes, nous avons décidé, dès le mois de juillet 2024, de migrer vers Brevo, une plateforme de gestion des campagnes d'emailing permet d'avoir un rendu plus qualitatif et de suivre les statistiques d'ouverture et de clics.

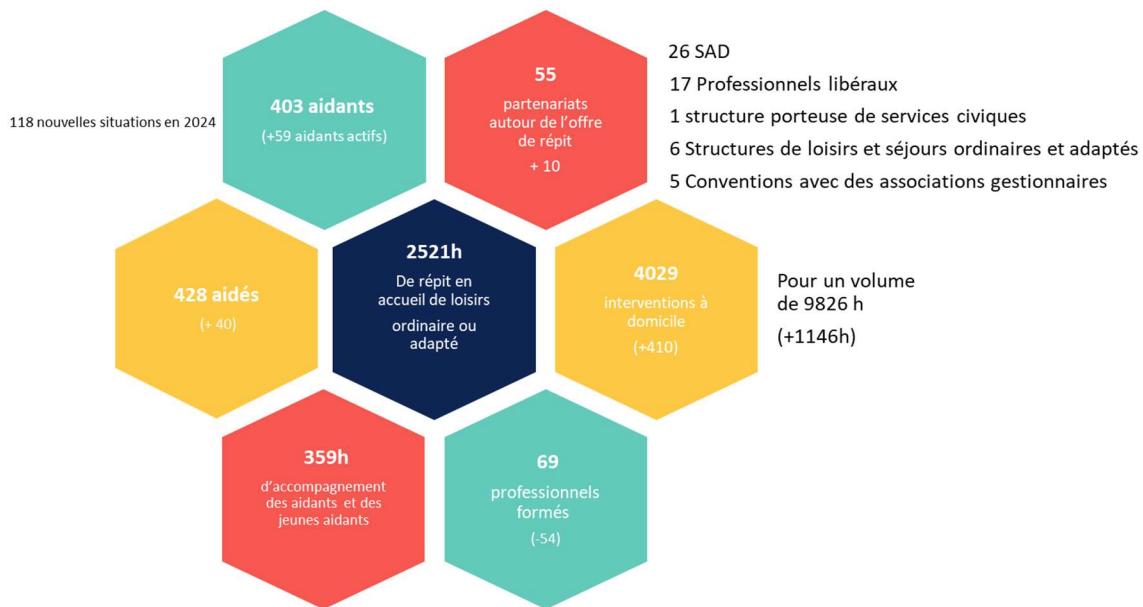
Trois éditions de La Gazette pour Nous ont été envoyées via cette nouvelle plateforme, et les résultats ont été très prometteurs, affichant un taux d'ouverture moyen remarquable de 46,17 %, ce qui montre un réel intérêt de la part des abonnés pour les contenus partagés. En moyenne, 320 destinataires reçoivent cette newsletter. Le taux de clics moyen de 4,09 % indique également que les lecteurs

interagissent activement avec les liens et les ressources proposées dans la newsletter. Le taux de réactivité, quant à lui, a atteint 10,43 %, un chiffre qui révèle l'interaction réelle avec les informations et ressources partagées. Un taux de réactivité élevé signifie que les abonnés ne se contentent pas seulement d'ouvrir les emails, mais qu'ils prennent également des actions concrètes, que ce soit en cliquant sur des liens ou en répondant aux messages.

L'édition de juillet 2024 s'est particulièrement distinguée, enregistrant les meilleurs résultats en termes d'engagement, ce qui reflète une dynamique positive et un contenu apprécié par les abonnés, notamment dû aux articles et astuces proposés.

## 4.2 L'ACTIVITE DE LA PLATEFORME DE REPIT

### 4.2.1. LES CHIFFRES CLES

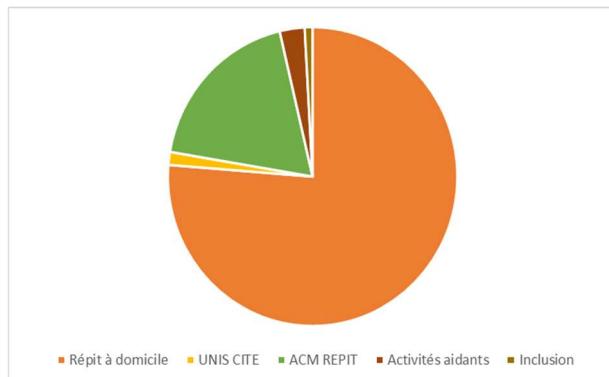


### LA RÉPARTITION DES HEURES TOTALES PAR ACTIVITÉ

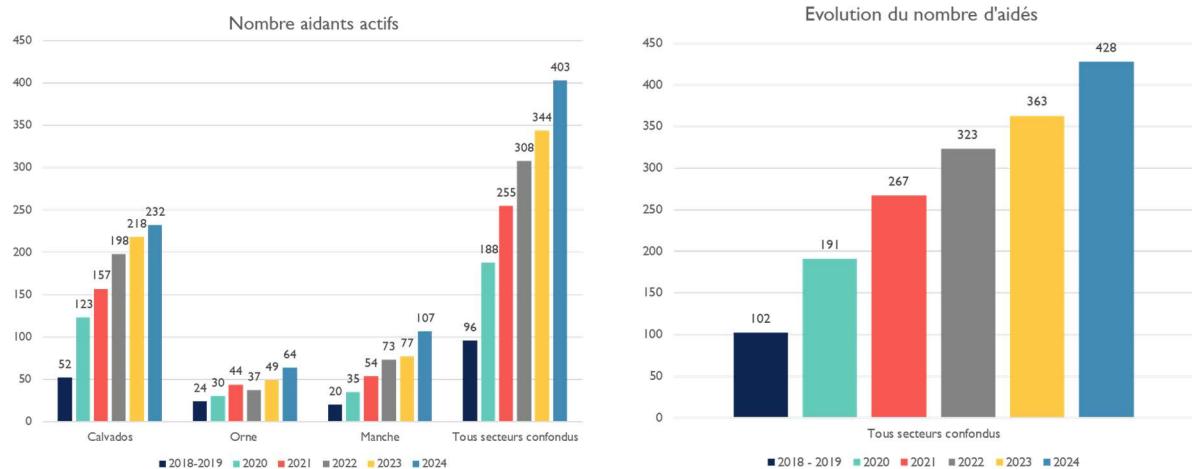
	Nbre heures	Nbre interventions
Répit à domicile	9826	4029
UNIS-CITE	180	90
ACM REPIT	2408	239
Activités aidants	359	6
Inclusion	113	23

**12 886 h** totales de répit  
permises aux aidants par la  
plateforme de répit

**+11%** par rapport à 2023



## EVOLUTION DE LA FILE ACTIVE



	Calvados			Manche			Orne			Total		
	Au 01/01	AU 31/12	↗									
Aidés	232	251	+19	82	113	+31	49	64	+15	363	428	+65
Aidants	218	232	+14	77	107	+30	49	64	+15	344	403	+59

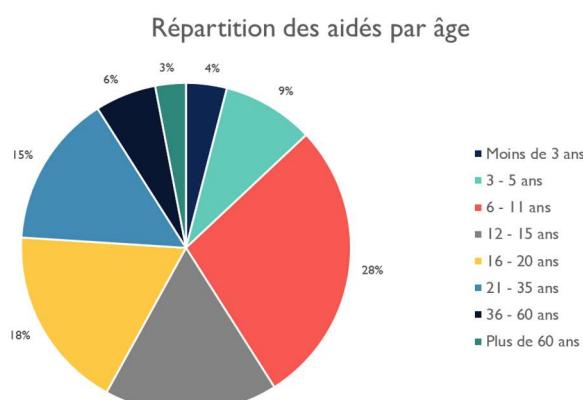
### Activité de la file active

	Calvados	Manche	Orne	Total
Nouvelles situations	60	41	17	118
Nbre de passage en veille	32	6	2	40
Nbre de sorties	9	4	0	13

+17,15 %  
aidants

Une situation passe en veille lorsque la famille n'a pas exprimé de souhait de répit pendant un an. Les sorties du dispositif sont effectives à la demande des aidants ou si la famille n'a pas exprimé de souhait de répit durant deux ans. Les aidants peuvent demander à intégrer de nouveau le dispositif à tout moment.

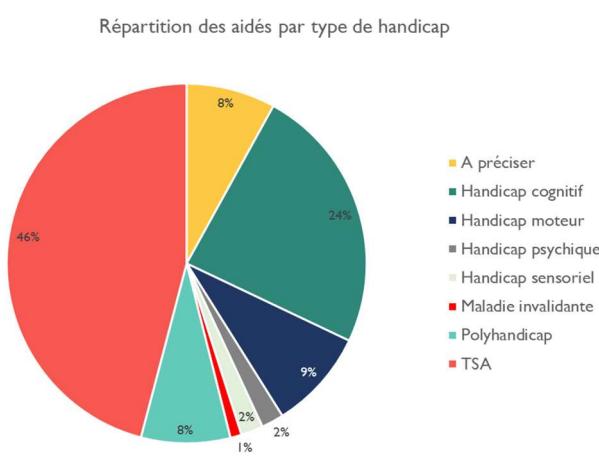
## TYPOLOGIE DES AIDÉS



76 % des aidés accompagnés par la plateforme sont âgés de 0 à 20 ans.

Ce chiffre n'a pas évolué depuis l'année dernière, la répartition des âges des aidés est constante d'une année sur l'autre.

La proportion d'adultes en situation de handicap accompagnée dans le cadre du répit reste moindre par rapport à celle des enfants.



La plateforme de répit accompagne des aidés qui présentent, pour presque la moitié d'entre eux, des troubles du spectre de l'autisme.

Un quart des aidés présentent un handicap cognitif dont une grande partie sont des troubles neurodéveloppementaux type TDAH avec ou sans TOP, déficience intellectuelle ou dans le cadre d'un syndrome génétique.

Depuis 2 ans, même si cela est très minoritaire, la plateforme de répit accompagne des adultes présentant des maladies neurodégénératives telles que Parkinson, SLA, maladie de Huntington et des séquelles liées à des traumatismes crâniens ou

d'AVC.

Pour 8% des situations, des diagnostics sont en cours notamment chez les plus jeunes enfants ou ne sont pas connus des familles.

### 4.2.2. L'EQUIPE CLINIQUE AUPRES DES FAMILLES

En 2024, si on observe toujours une augmentation du nombre d'aidants, on note une diminution du nombre d'évaluations et de premières rencontres réalisées par l'équipe clinique.

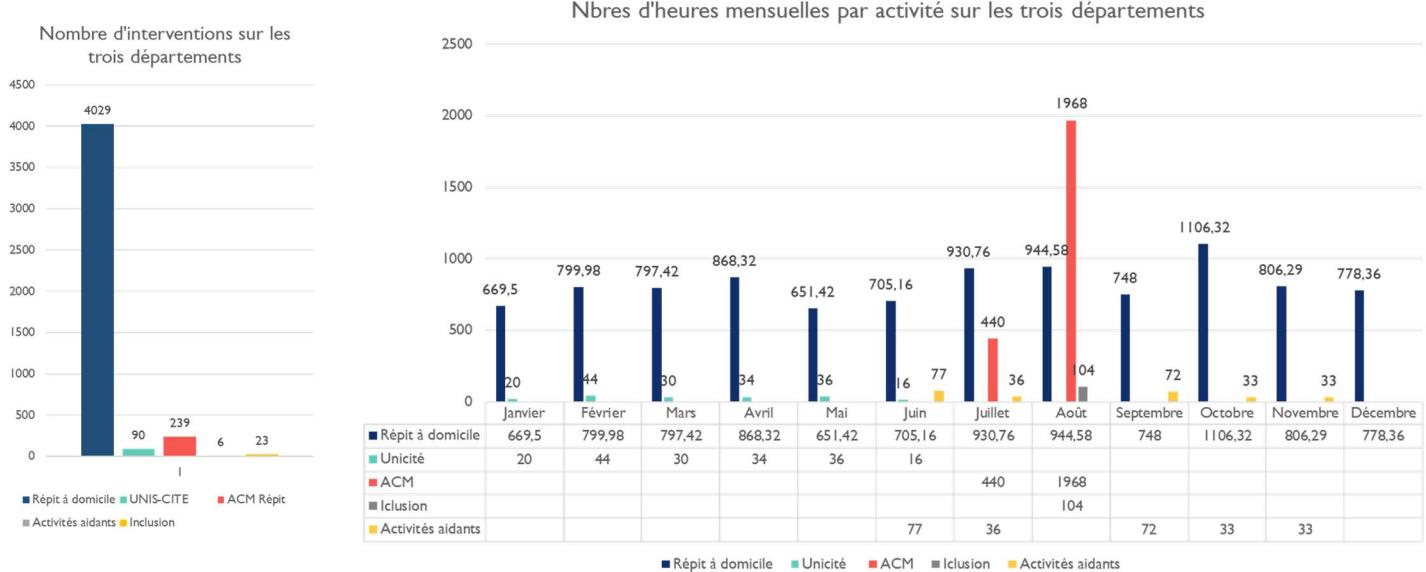
Les raisons de cette diminution s'expliquent par :

- Une diminution des nouvelles demandes : 118 nouvelles demandes en 2024, contre 173 en 2023 ;
- La mise en place de répit pour des situations qui étaient en attente de SAD et pour lesquelles des solutions ont été trouvées. Ces situations avaient déjà été évaluées ;
- Un allongement, dans le département du Calvados, du temps de traitement entre la demande et la rencontre avec la psychologue pour évaluer le besoin de répit, la référente clinique du Calvados étant à mi-temps. Les demandes de fin d'année 2024 n'ont pas encore été évaluées ;
- Des aidants sortis ou en veille qui reviennent dans le dispositif.

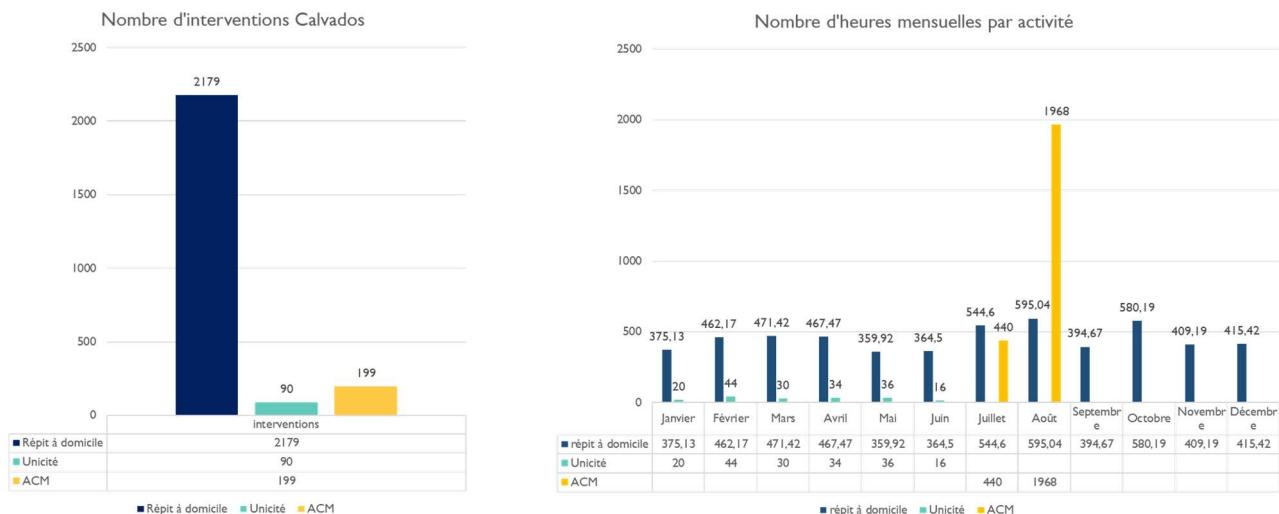
Un travail de réévaluation des situations datant de plus de 2 ans est en cours également.

## 4.3 LE REPIT A DOMICILE

Le répit à domicile est assuré par l'interventions des professionnels de SAD, mais également des professionnels libéraux.



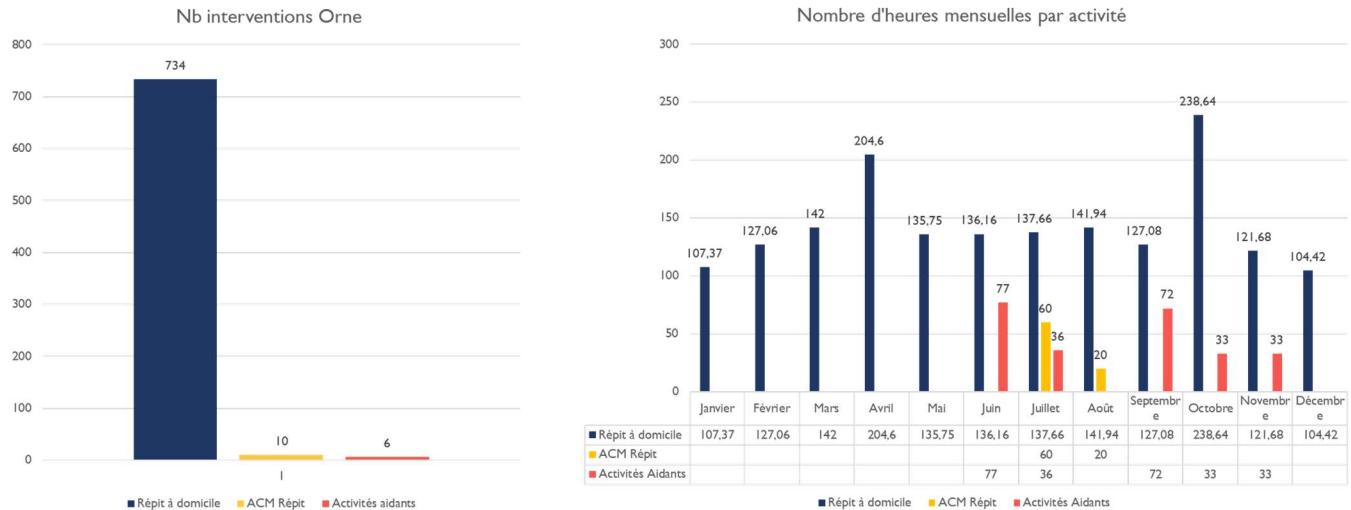
## ZOOM DEPARTEMENT DU CALVADOS



## ZOOM DEPARTEMENT DE LA MANCHE



## ZOOM DEPARTEMENT DE L'ORNE



Suite au COVID et aux difficultés des SAD à trouver et garder leur personnel, l'ARS a autorisé la PFR en 2021 à conventionner avec des professionnels libéraux afin de pouvoir proposer des interventions de répit. Les demandes de partenariat n'ont cessé de croître depuis, et la PFR est très souvent sollicitée par de nouveaux professionnels. Dans le cadre du respect du cahier des charges de la PFR, la plateforme sollicite en première intention les SAD puis dans un second temps fait appel aux professionnels libéraux. Dans un contexte toujours difficile pour les SAD, le nombre d'interventions des libéraux n'a cessé de croître. En 2024, les interventions de répit par les professionnels libéraux représentent environ 30% des heures de répit à domicile.

19 professionnels libéraux interviennent dans le cadre de la plateforme de répit :

- 9 sur le Calvados,
- 2 sur l'Orne,
- 8 sur la Manche,

Quelques professionnels interviennent sur deux ou trois départements. Les professionnels libéraux réalisent en moyenne environ 250h d'interventions par mois et peuvent avoir au maximum jusqu'à 8 situations. On note une plus forte activité lors des vacances scolaires.

Un travail de structuration du partenariat est en cours pour améliorer les liens avec la PFR.

## 4.4 LA SATISFACTION

### 4.4.1. LA SATISFACTION DES AIDANTS

Comme chaque année, nous avons sondé les aidants inscrits sur la plateforme pour connaître leur degré de satisfaction.

Les questions posées sur le sondage portaient sur:

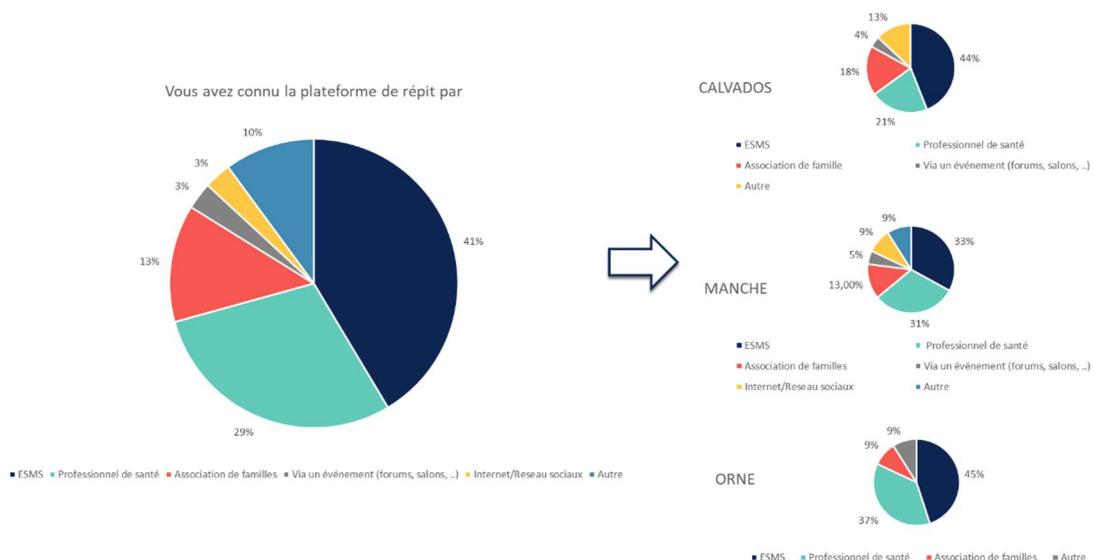
- Le lien avec leur aidé,
- Le lien avec la plateforme de répit,
- L'accompagnement proposé par la plateforme,
- Les interventions à domicile,
- Les bénéfices du répit.

Nous avons réalisé un sondage par département ; nous enregistrons 66 réponses, soit 16% des aidants de la plateforme de répit :

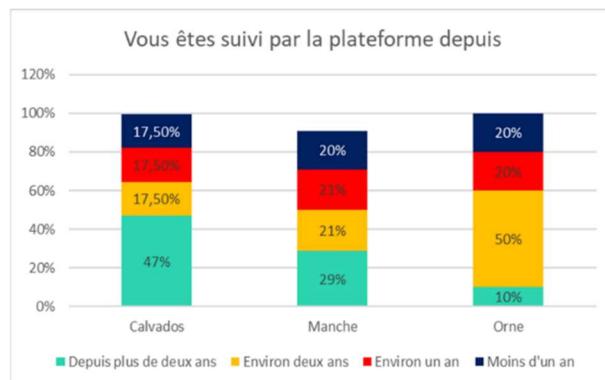
- 23 répondants sur le Calvados, dont 95% d'aidants parents, et 5% d'aidants de leur conjoint,
- 22 sur la Manche, 100% de parents aidants,
- 11 sur l'Orne, 100% de parents aidants.

La plateforme de répit souhaitant proposer un soutien aux jeunes aidants, nous avons demandé aux parents qui ont plusieurs enfants s'ils estimaient que les frères et sœurs du proche aidé lui viennent régulièrement en aide : 52% des aidants concernés estiment que oui.

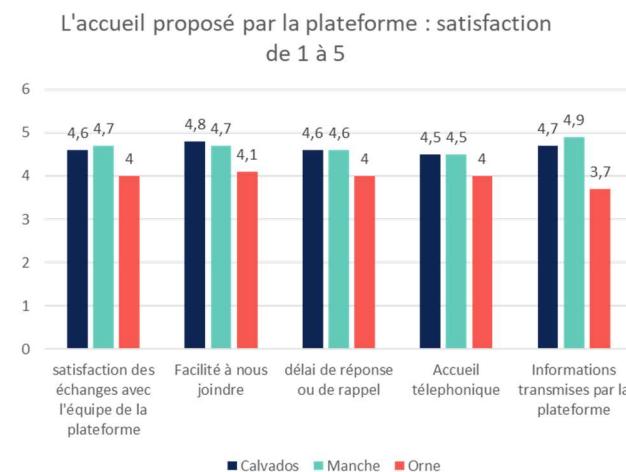
Nous souhaitions connaître en premier lieu comment les aidants ont connu la plateforme de répit « Parenthèse » :



Nous notons que la majeure partie des familles est orientée par les ESMS, professionnels de santé et associations de familles.

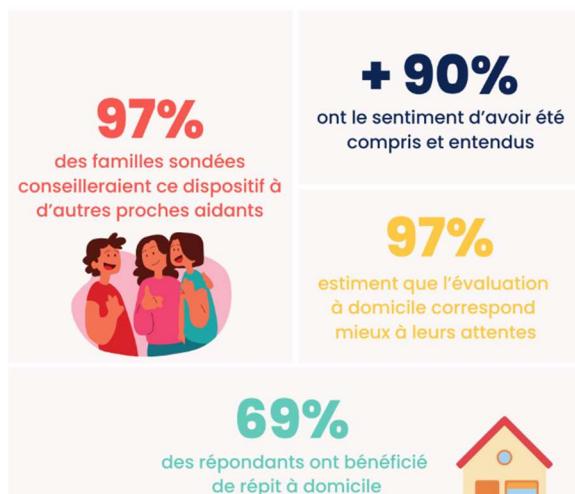
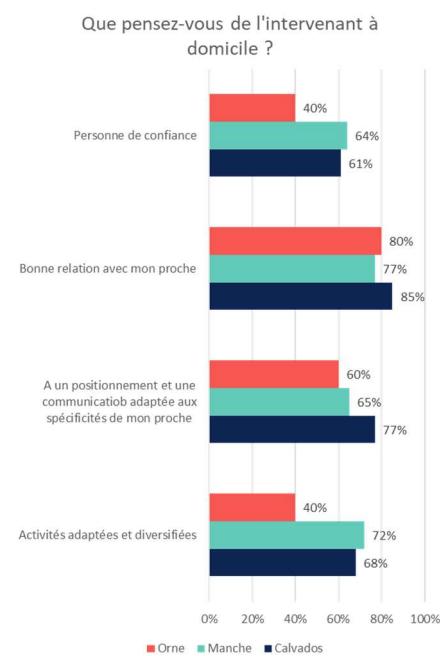


De manière générale, les aidants accompagnés restent actifs sur la plateforme : 28% des répondants des trois départements sont accompagnés depuis 2 ans et plus, 47% sur le département du Calvados.



Concernant la notion d'accueil, les aidants semblent très satisfaits en termes d'échanges et d'accessibilité de l'équipe.

On remarque des notes légèrement plus faibles sur le département de l'Orne, qui peuvent s'expliquer notamment par l'absence sur plusieurs périodes de l'assistante de coordination de l'Orne.



---

#### 4.4.2. LA SATISFACTION DES INTERVENANTS

9 intervenants nous ont fait parvenir leur degré de satisfaction, soit 6 intervenants de SAD et 3 intervenants libéraux. Ce chiffre est peu représentatif de l'ensemble des intervenants avec lesquels nous travaillons.

La majorité d'entre eux sont satisfaits des liens et des outils proposés par la plateforme. Ils souhaiteraient, cependant, avoir une rencontre annuelle avec l'équipe de la plateforme et des temps d'échanges avec les référents cliniques lorsqu'ils ont des difficultés dans leurs accompagnements. Ces difficultés sont notamment en lien avec des profils d'enfants ou d'adultes TSA peu ou non verbaux.

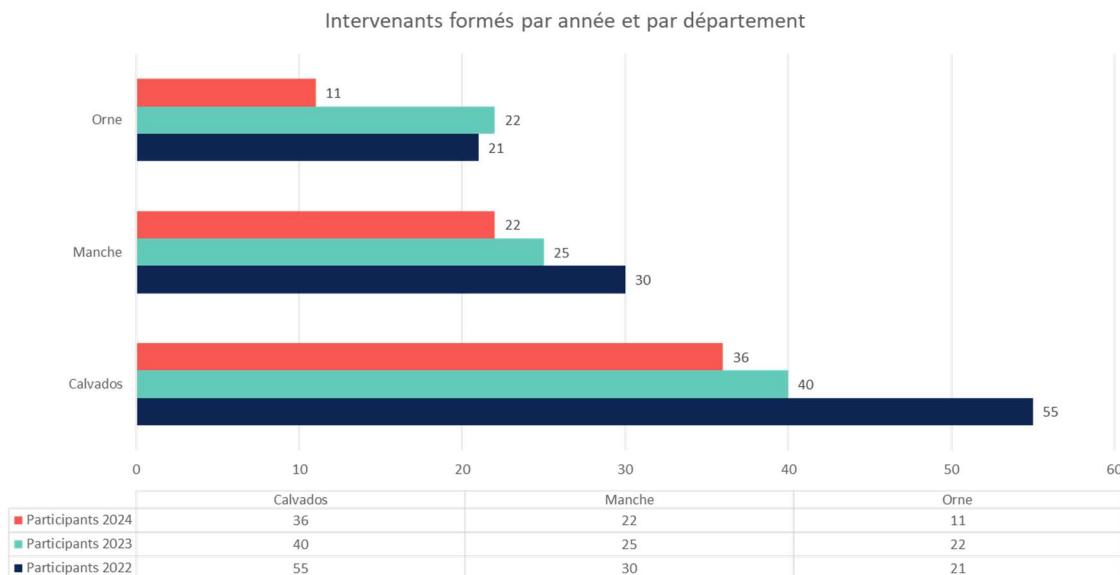
Dans l'ensemble, ils sont satisfaits de leurs accompagnements et de leur relation avec les aidés et les aidants.

La moitié des répondants ont participé à des séances d'ADPP proposées par la plateforme en 2024.

## 4.5 LA FORMATION DES INTERVENANTS DU REPIT

La PFR « Parenthèse » propose une offre de formation à destination des professionnels de SAD et libéraux. Pour le suivi et l'administratif, la plateforme de répit s'appuie sur RSVA formation.

Une offre de formation initiale de deux jours leur est proposée afin d'appréhender les typologies de handicap et l'intervention au domicile.



En 2024 :

- 6 sessions de formations réalisées,
- 69 professionnels formés,
- Un taux de satisfaction moyen de 4,71/5.

Nous observons :

- Une diminution du nombre de participants dans l'Orne en raison d'une session annulée et des sessions moins remplies ;
- Une mobilisation des SAD moins importante en lien avec les difficultés de recrutement d'intervenants à domicile ;
- Lors des retours de formation, les intervenants souhaiteraient que le format de cette formation puisse être plus long.

Dans le cadre de son offre de formation, la PFR a proposé aux intervenants des SAD déjà formés des formations complémentaires sur 2 thématiques : le TSA et le polyhandicap. Malheureusement, le faible taux d'inscription ne nous a pas permis de mettre en place ses formations en 2024.

Lors de la réunion annuelle avec les SAD, un échange sur cette problématique et la définition d'un calendrier sur 2025 a permis de remettre en place ce projet. Ainsi, plusieurs sessions auront lieu en 2025 sur ces 2 thématiques et couvrant les 3 départements d'intervention.

## 4.6 LES PARTENAIRES DE LA PLATEFORME DE REPIIT

### 4.6.1. LES SERVICES D'AIDE A DOMICILE

La plateforme de répit, bien qu'ayant connu une période de sous-effectif en 2024, a tenu à conserver un lien de proximité avec ses partenaires privilégiés que sont les SAD et à en rencontrer de nouveaux.

- 4 nouveaux SAD ont conventionné avec la PFR ;
- Des rencontres et des liens réguliers avec les responsables de secteurs ;
- Une réunion annuelle qui s'est tenue le 12 novembre 2024 pour présenter les réalités de la PFR, ses perspectives et échanger autour des difficultés rencontrées ;
- La proposition d'un groupe de travail pour penser et construire ensemble des solutions innovantes de répit.

### 4.6.2. LES ETABLISSEMENTS ET SERVICES MEDICO-SOCIAUX

La PFR a également conventionné avec 3 nouveaux ESMS et les rencontre régulièrement en participant notamment aux comités thématiques des Communautés 360. Ainsi, en lien avec les membres coeurs, elle participe à un projet de journée à destination des aidants qui se déroulera le 4 octobre 2025.

En 2024, la mise en place de temps de répit pour une situation complexe a été co-construite sur des week-ends avec le DARE André Bodereau. Cette co-construction a permis de mettre en place des accompagnements adaptés aux besoins du jeune et de répondre au besoin de répit important de sa famille. Cette action sera reconduite en 2025.

Par ailleurs, la plateforme a été sollicitée par le FAM d'Argentan pour animer un groupe de paroles à destination des aidants. La psychologue de la PFR, en binôme avec un professionnel du FAM, est intervenue sur 4 séances en 2024.

### 4.6.3. INTERVENTIONS ET PARTICIPATIONS DE L'EQUIPE DE LA PLATEFORME A DES INSTANCES PARTENAIRES

L'équipe de la plateforme de répit est régulièrement sollicitée pour présenter son dispositif et apporter son regard et son expertise au sein de collectifs.

- Depuis 2022, la coordinatrice et la responsable de la plateforme interviennent chaque année auprès du DIU « Répit » porté par l'Université de Lyon. Une intervention basée sur la présentation de la plateforme de répit « Parenthèse », ses actions, son public, ses réussites et ses difficultés.
- Aussi, la coordinatrice de la plateforme de répit et une animatrice territoriale du RSVA, prennent part régulièrement depuis 2021 à un collectif d'acteurs normands porté par la Délégation Régionale Académique à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports (DRAJES). Ce collectif regroupe des professionnels du sport, du loisir et du handicap et a pour objectif de sensibiliser à l'inclusion des personnes en situation de handicap au sein d'accueils de loisirs, de séjours de vacances et de structures à dominantes sportives. En 2024, une journée régionale a été co-construite avec des différents acteurs visant à sensibiliser les collectivités territoriales

sur les enjeux de l'inclusion des enfants et des jeunes au sein de leurs services. Cette journée s'est déroulé le 26 mars 2024 « Inclure dans le sport et les loisirs : quelle place pour une collectivité territoriale ». Ce réseau se constitue progressivement et poursuit des temps d'échange réguliers.

---

#### 4.6.4. LES PARTENAIRES DU DROIT COMMUN

La PFR est en lien avec différents acteurs d'éducation populaire et de loisirs sur les territoires pour faire connaître ses actions mais également afin de mieux connaître les missions de ces acteurs ainsi que les difficultés qu'ils rencontrent dans l'accueil des enfants, adultes en situation de handicap. La PFR relaie également de nombreuses informations aux aidants sur les actions proposées par ces acteurs. Ainsi, des webinaires sur les offres de séjours adaptés et les démarches ont été organisés de février à avril 2024, en présence des structures (Centre de Loisirs de Basse Normandie, les PEP50, l'association Anae, les Éclaireuses et Éclaireurs de France, la Ligue Sport Adapté, l'UFCV, les Bobos à la ferme). Ils ont été relayés sur les différents canaux de communication du RSVA et les replay sont disponibles sur le site internet.

La PFR s'inscrit, notamment dans le Calvados, dans des projets avec des acteurs tels que l'UFCV et les PEP14 depuis plusieurs années (les actions menées sont décrites ci-après). De même, une formation à destination des éducateurs sportifs sur le TSA et ses particularités a été proposée sur une demi-journée le 16 mai 2024.

Sur le département de la Manche, nous participons également au groupe de travail proposé par le PRH et le CLIC aidants.

Dans le département de l'Orne la PFR a été présente lors du forum sur la question des aidants à Domfront ainsi que lors de la journée de l'autisme à Alençon et au forum de la Communauté 360 de du 4 octobre. Elle s'est inscrite dans la construction et l'animation sur une journée à destination des aidants à Argentan le 16 octobre 2024 (Cf. 2.3.4.).

La PFR est souvent sollicitée par de nombreux partenaires et ne peut malheureusement répondre à toutes les sollicitations. Cependant, elle est encore peu connue sur certains territoires et auprès de certains acteurs du champ ordinaire et spécialisé et doit poursuivre sa communication.

## 4.7 LES AUTRES OFFRES DE REPIT

La plateforme, avec des partenaires locaux propose une offre diversifiée pour répondre aux divers besoins de répit des aidants.

### 4.7.1. LES INCLUSIONS EN ACM DE PROXIMITE

L'équipe de la plateforme favorise également l'inclusion des enfants au sein d'un accueil de loisirs ordinaire à proximité de leur domicile, afin d'envisager un accueil à plus long terme avec la structure partenaire.



En 2024, la plateforme a recueilli deux demandes d'inclusion en accueil de loisirs de proximité sur la période estivale dans le département de la Manche. Ces inclusions ont été réalisées au sein des ACM par des professionnels libéraux conventionnés avec la plateforme de répit, et représentent 113h de répit.

### 4.7.2. DES JEUNES VOLONTAIRES AU SERVICE DES AIDANTS



La plateforme de répit a, pour la 3<sup>ème</sup> année consécutive, conventionné avec UNIS-CITE, partenaire engagé via le recrutement de services civiques volontaires dans une mission de « Solidarité Aidants ». Les objectifs de ce programme sont d'apporter des moments de gaieté et/ou de répit, lutter contre l'isolement et proposer des temps d'échanges et diverses activités à domicile et en collectif.

Ainsi, leur engagement permet de soutenir les aidants proches et familiaux dans leur quotidien et leurs démarches, de renforcer les liens entre aidants et aidés et donner une bouffée d'air à leur quotidien.

Après avoir bénéficié de temps de formation dispensés par la plateforme, 12 jeunes volontaires intervenant en binôme ont pu accompagner 8 aidés de la plateforme du lundi au jeudi sur l'agglomération Caennaise de janvier à juin 2024. Cette année les aidés et les aidants ont pu se rencontrer avec des familles d'un autre dispositif sur des moments conviviaux à chaque vacance comme par exemple lors d'une sortie bowling ou d'une soirée crêpes.

180 h de répit aux aidants

Depuis novembre 2024, ce sont 6 binômes de jeunes qui se lancent à leur tour dans cette mission en faveur des aidants. Supervisés par l'équipe clinique de la plateforme, leurs interventions se poursuivront jusqu'en juin 2025.

### 4.7.3. L'ACM REPIT

L'ACM répit est un projet qui offre du répit aux aidants et des vacances pour les enfants et les jeunes.



Mis en place en 2020, à l'issue du confinement afin de répondre à des besoins de répit importants, un accueil de loisirs adapté a été organisé en partenariat avec l'IEM d'Hérouville Saint-Clair et l'UFCV sur une durée de deux semaines. Forte de son succès, cette initiative est depuis reconduite chaque année. Sa réussite repose sur la coopération entre trois partenaires au service du projet

Le RSVA	L'UFCV	L'IEM
<ul style="list-style-type: none"> <li>Assure le lien avec les familles (préalable à l'inscription, proposition d'activités pour les aidants) ;</li> <li>Constitue les groupes homogènes ;</li> <li>Forme les équipes d'animation sur le handicap et les profils individuels des enfants accueillis ;</li> <li>Supervise l'équipe d'animation à raison d'un temps d'échange hebdomadaire avec les animateurs de 18h à 20h.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Organise l'accueil de loisirs ;</li> <li>Assure le recrutement et la gestion des équipes d'animation ;</li> <li>Définit le projet pédagogique ;</li> <li>Encadre les enfants et propose des activités adaptées.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Met les locaux et véhicules adaptés à disposition ;</li> <li>Participe aux bonnes conditions d'accueil des enfants.</li> </ul>



L'objectif principal est d'offrir du répit aux parents d'enfants en situation de handicap sur la période estivale, notamment lors de la fermeture des établissements spécialisées.

L'ACM Répit a ouvert du 22 juillet au 14 août 2024 soit 18 jours d'accueil. Sur les deux 1ères semaines 4 enfants, des départements de l'Orne et de la Manche ont été accueillis en internat. L'ACM accueille 12 enfants par jour et est ouvert de 8h30 à 18h30 pour les enfants accueillis à la journée.



Des sorties sont organisées et proposées aux enfants, en fonction de leur centre d'intérêt et de leur fatigabilité, chaque semaine (piscine, zoo, ferme pédagogique, sortie à la plage, escalade, ...).

C'est un projet très sollicité et attendu par les familles et malheureusement les réponses à toutes les demandes ne peuvent être favorables.

En 2024, 33 familles ont bénéficié de ce type de répit (2 408 heures de répit), et 35 enfants ont été accueillis (dont deux fratries)

#### 4.7.4. LES APRES-MIDI REPI

En 2022, suite aux constats d'une difficulté pour les SAD de répondre aux demandes de répit sur les samedis et mercredis après-midi, en lien, avec l'ambition de l'association des PEP 14 de construire

ensemble une nouvelle offre de répit, une création d'après-midi répit a été mise en place les samedis après-midi au sein d'un centre de loisirs du Calvaire St Pierre à Caen.



Lors de la 1<sup>ère</sup> année, en 2023, le RSVA a assuré les inscriptions, la diffusion d'informations aux familles du Calvados ainsi que la formation des animateurs et leur supervision tout au long de l'année.

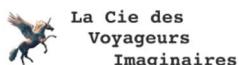
En 2024, le RSVA n'a plus géré les inscriptions des familles afin de faciliter la gestion et l'organisation de la fréquentation de ces accueils par les PEP14. La formation des animateurs ainsi que les temps de supervision ont été maintenus et nous avons observé des difficultés notamment de la part de l'équipe d'animation dans l'accompagnement des enfants et dans leur encadrement (changements de coordinateur) par les PEP14. Des solutions ont pu être proposées notamment par l'intervention d'une monitrice éducatrice pour structurer l'espace et le temps ainsi que dans l'achat de matériel plus adapté. Un manque de transparence et de communication des PEP a également été noté allant jusqu'à une reprise des après-midis à l'automne sans en informer la PFR et donc sans formation de l'équipe d'animation.

Suite à des dysfonctionnements importants, ces après-midi répit ont été suspendus en novembre 2024 après la 1<sup>ère</sup> séance ; une réflexion est actuellement en cours sur la poursuite du partenariat et de ces temps de répit.

#### 4.7.5. LES ATELIERS « T'AS TA PLACE »

L'équipe de la plateforme est de plus en plus sensible au public des jeunes aidants, et à la volonté de développer des temps spécifiquement pour eux.

Depuis novembre 2023, une première expérimentation est menée sur le secteur caennais en partenariat avec d'autres acteurs : les PEP14, la Cie des Voyageurs (association de théâtre), soutenus par l'association JADE (Jeunes AiDants Ensemble).



L'objectif est de proposer des ateliers de rencontre, d'échanges et de partage à destination des jeunes aidants

Les ateliers s'adressent aux enfants et jeunes âgés de 6 à 17 ans vivant avec un proche en situation de handicap. L'encadrement des enfants est réalisé par un intervenant théâtre, accompagné par une psychologue de la plateforme de répit. Les ateliers se déroulent un samedi par mois sur une durée de 2h par tranche d'âge (6-11 ans et 12-17 ans), au centre d'animation Tandem.

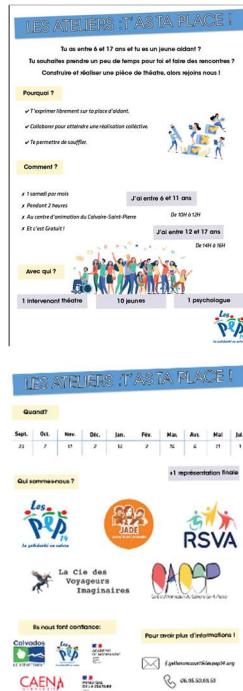
En 2024, le nombre de participants étant trop faible pour la classe d'âge des 6-11 ans, il a été proposé aux enfants de venir sur un même créneau de 3 h avec des temps distincts mais également tous ensemble. 6 jeunes aidants ont pu bénéficier de ces ateliers à raison d'un atelier par mois de janvier à juin 2024.

De même, deux animatrices ont été recrutées pour mettre en place des activités récréatives avec les enfants sur les temps où ils n'étaient pas en activité théâtrale. Ces temps ont été très appréciés par les enfants. Une représentation a eu lieu en juin et a été également très appréciée des familles.

Ce projet étant expérimental et en construction, les objectifs n'ont pas pu être mis en œuvre et notamment celui de créer le cadre pour que les enfants puissent s'exprimer sur la notion d'aidance et leur vécu. Ainsi, la psychologue du projet (professionnelle de la PFR du RSVA) a eu des difficultés à trouver sa place et n'a pas souhaité poursuivre le projet.

Une réflexion autour de cet objectif a été mené en lien avec les PEP14 et l'association JADE.

Une nouvelle structuration du projet et de nouveaux partenaires artistiques et thérapeutiques ont été proposés en fin d'année 2024.



108 h  
d'activités  
pour les  
jeunes aidants

#### 4.7.6. PROJET D'ACTIVITES AIDANTS



Le RSVA, en partenariat avec l'UGECAM, propose aux aidants de se retrouver afin d'échanger entre eux autour d'activités qu'ils proposent, animés par des professionnels. Proposer aux aidants un soutien psychosocial en prévention de l'épuisement est l'objectif de ces rencontres. Afin de permettre aux aidants de vivre ce temps de répit en toute quiétude, un atelier pour les aidés est proposé en parallèle ainsi que pour les fratries. Les rencontres sont préparées et animées par des professionnels socio-éducatifs de l'IME La Garenne, en lien avec les professionnels de la plateforme de répit du RSVA. Ce projet, initié en 2021, financé au départ par la CNSA et le Conseil Départemental de l'Orne s'est poursuivi en 2024 soutenu financièrement par la plateforme de répit.

Du début de l'été jusqu'à l'automne, des ateliers thématiques propices à l'échange et à la détente ont été proposés aux familles. Ainsi, les aidants ont pu se retrouver autour d'ateliers thématiques mis en place des samedis après-midi de 14h à 17h. Les thématiques ont été proposées par l'équipe de l'IME en lien avec les attentes des aidants, comme un déjeuner barbecue, une activité sportive, un atelier d'art floral, mais aussi une séance de pâtisserie, une balade champêtre avant de clôturer cette édition autour d'une activité Escape Game.

En parallèle, les aidés, ainsi que leurs frères et sœurs, ont pu partager des temps d'activités (jeux extérieurs, jeux de société, ...) communs grâce à l'encadrement des professionnels de l'IME.

En 2024 :

- 16 aidants,
- 11 aidés,
- 5 frères et sœurs,
- 205h de répit pour les aidants
- 46h pour les fratries.

#### 4.7.7. LA FONDATION CREDIT MUTUEL

En juin 2024, le RSVA a répondu à un appel à projet de la Fondation du Crédit Mutuel dans le cadre de la mise en place d'actions à destination des aidants des départements de l'Orne et de la Manche. Deux projets ont été proposés.



- Pérenniser notre projet sur les activités aidants-aidés en partenariat avec l'UGECAM sur le territoire de l'Orne ;
- Construire un projet innovant dans la Manche pour proposer des week-end et des semaines de répit aidants-aidés à destination des familles avec un proche en situation de polyhandicap. Ce projet se ferait en collaboration avec des SAD du territoire de Granville ainsi que l'AGAPEI.

En septembre 2024, nous avons eu l'heureuse nouvelle d'apprendre que nos deux projets ont été retenus.



#### 4.7.8. LE CONSEIL DEPARTEMENTAL DU CALVADOS

En 2024, la CNSA a lancé un appel à manifestation d'intérêt pour le soutien aux aidants sur la période 2024-2026. Le Conseil Départemental du Calvados a répondu à cet appel et a délégué au RSVA l'axe 5 du projet, qui concerne le soutien aux aidants de personnes en situation de handicap.

Dans ce cadre, une première action a été mise en place à la fin de l'année 2024 : une matinée d'information sur les séjours adaptés. Cet événement s'est tenu à l'IME Lucienne Vasnier à Pont-l'Évêque, un territoire où peu d'actions sont réalisées. Cette matinée a été animée par une professionnelle du RSVA et une assistante social indépendante. Elle s'est déroulée en deux temps : une présentation des séjours adaptés pour les enfants et adultes en Normandie, puis un point sur les aides disponibles et les démarches à effectuer.

Organisée dans un délai très court, cette matinée a rassemblé 7 aidants. Malgré une participation limitée, la satisfaction des participants a été élevée, avec une moyenne de 9,2/10 sur la qualité des informations fournies et une note de 10 pour les intervenantes.



Un petit guide pratique des aidants a été conçu pour cette matinée ; il est disponible sur notre site internet, ainsi qu'un webinaire reprenant le contenu de la matinée (<https://rsva.fr/etre-accompagne/les-sejours-adaptes-pour-les-personnes-en-situation-de-handicap/les-sejours-adaptes-2/>).

Plusieurs actions sont en cours de déploiement pour le soutien aux aidants, telles que les actions de formation, le soutien psychosocial individuel et la mise en place de permanences.

## 4.8 LES NOUVEAUTES ET PERSPECTIVES

En fin d'année 2024, plusieurs actions prioritaires ont été actées :

- Une revalorisation du tarif horaire à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2025 ;
- Une formation programmée à destination des agents territoriaux du coutançais sur les TND ;
- La mise en place d'un règlement de fonctionnement à destination des familles ;
- Un nouveau projet de répit avec onco-pédiatrie ;
- Une réflexion sur un projet expérimental d'une nouvelle offre de répit sur les week-ends avec des familles répit en lien avec le CAFS de l'ACSEA ;
- Un projet avec un groupe d'étudiants en 2<sup>ème</sup> année de master neuropsychologie de l'Université de Caen afin de mieux connaître la typologie de nos aidants, étudier des critères de protection ou au contraire de criticité afin de mieux les accompagner et prioriser les situations.

Les perspectives 2025 :

- Poursuivre les partenariats engagés depuis plusieurs années pour maintenir une diversité d'offres de répit répondant aux besoins des aidants et en sensibilisant de nouveaux professionnels, étudiants, animateurs au handicap et à la nécessité de préparer ses accompagnements ;
- Mettre en place des formations spécifiques TSA et polyhandicap à destination des professionnels du répit, des intervenants PCPE et des professionnels des ESMS avec lesquels la plateforme est conventionnée ;
- En lien avec l'AMI du Conseil Départemental du Calvados, aller vers les aidants avec la mise en place d'actions de formations, d'informations et de soutien psychologique individuel ;
- Poursuivre le groupe de travail SAD pour permettre de créer des solutions innovantes ensemble, sur des rencontres trimestrielles ou bi-annuelles par département d'intervention ;
- Développer de nouveaux partenariats avec les SAD sur les zones blanches ou sur lesquelles nous avons des difficultés à mettre en place du répit ;
- Poursuivre la réflexion de l'équipe sur la mise en place d'actions à destination des jeunes aidants sur le territoire de la Manche ;
- Préparer et mettre en place progressivement des temps de répit pour les aidants ayant un enfant atteint d'un cancer en lien avec deux SAD et l'équipe onco-pédiatrique du CHU de Caen (adaptation des outils, formation de l'équipe de la PFR et des intervenants SAD) ;
- Mettre en place les préconisations et outils produits par les étudiants en M2 ;
- Poursuivre les réflexions engagées sur la refonte des outils de la PFR et de nouveaux indicateurs pour les aidants ;
- Mettre en place un nouveau logiciel de gestion via l'intégration d'une GRAPPE dans le cadre de la démarche ESMS Numérique (NeS / ARS Normandie).

## 5. PÔLE DE COMPETENCES ET DE PRESTATIONS EXTERNALISEES « HORIZONS »

Depuis 7 ans, le RSVA porte 2 dispositifs innovants, intervenant directement auprès des personnes en situation de handicap et de leurs familles. Ces dispositifs interviennent sur les 3 départements ex bas-normand et fonctionnent via des partenariats avec des acteurs de proximité du territoire. Pour ce faire, l'équipe de la plateforme et du PCPE, forment, supervisent les acteurs pour accompagner les professionnels dans la prise en charge des personnes en situation de handicap en respectant leurs spécificités et leurs besoins.

Le Pôle de Compétences et de Prestations Externalisées met en place des accompagnements répondant aux besoins prioritaires évalués afin de permettre aux personnes en situation de handicap de construire un projet correspondant à leur besoin et leurs envies. L'accès à ce dispositif se fait sur notification MDPH ou MDA.

Fort de son succès et avec une montée en charge très importante depuis sa création, ce dispositif innovant a connu des difficultés en cette année 2024. Un travail important a été engagé pour lui permettre de retrouver progressivement son agilité, sa souplesse et sa réactivité. Ainsi, il nous a fallu mettre en place une liste d'attente et accentuer le travail autour de l'accompagnement des sorties vers les orientations cibles. Nous tenions à remercier toute l'équipe qui a mis beaucoup d'énergie et a tenu ses engagements à ne laisser aucune situation sans solutions et sans relais. De même, l'équipe a dû également se réorganiser suite à l'arrêt maladie de la coordinatrice du dispositif. Le choix d'un redéploiement en interne a été mis en place pour assurer le suivi des situations et la mise en place des différents process et changements que nous avons dû assumer.

Bien que cette année ait été difficile pour le PCPE, nous avons poursuivi les efforts engagés depuis sa création et cherché des solutions innovantes pour remédier à nos difficultés et améliorer la qualité de nos accompagnements.

Les métiers de l'accompagnement des familles et des personnes sont parfois complexes et il nous semble important, dans un climat très difficile pour les familles avec un enfant ou un adulte en situation de handicap, qui sont pour beaucoup d'entre elles en grande souffrance, d'accompagner nos professionnels dans la prise en charge de ses publics et de leur donner des outils et des espaces de réflexion. Ainsi, afin de soutenir les équipes, du répit et du PCPE, dans leur travail et dans la prise de recul sur les situations qu'ils sont amenés à traiter ou à accompagner, des séances d'analyse de la pratique professionnelle (ADPP) ont été proposées à raison d'une demi-journée par trimestre. D'abord mises en place pour l'équipe clinique elles ont été étendues aux assistantes de coordination. Ces ADPP se font avec un intervenant extérieur au RSVA et dans un autre lieu que celui du RSVA.

De même, une formation à la gestion du stress a également été proposé à l'ensemble de l'équipe. Les métiers de l'accompagnement des familles et des personnes sont difficiles et il nous semble important, dans un climat, très difficile pour les familles qui sont pour beaucoup d'entre elles en grande souffrance, d'accompagner nos professionnels dans la prise en charge de ses publics. Dans cette démarche, une formation à l'écoute active sera proposée à tous les assistants de coordination de ces 2 dispositifs en 2025.

## 5.1 LE PCPE

### 5.1.1. PRESENTATION

L'objectif du PCPE est d'offrir une réponse aux personnes en situation de handicap et à leurs aidants, dans une visée inclusive. Il vient compléter et renforcer l'offre existante pour anticiper et prévenir les ruptures de parcours. Le dispositif peut être mobilisé dans certaines situations considérées comme critiques, sans solution adaptée, ou par choix d'être accompagné à domicile.

S'inscrivant dans la démarche du « zéro sans solution », il est organisé en partenariat avec les acteurs du soin et de l'accompagnement, pour assurer une intervention en proximité, sur les lieux de vie des personnes accompagnées.

L'objectif du PCPE est de prévenir les ruptures de parcours par :

- La coordination et le financement de prestations ciblées de professionnels de santé, sociaux ou médico-sociaux notamment hors nomenclature des actes de l'assurance maladie,
- La coordination des parcours uniquement pour les situations dans lesquelles aucun coordinateur n'a été désigné pour coordonner des parcours complexes,
- L'accompagnement des aidants : écoute et soutien, mise en place de répit, guidance parentale, pair-aidance.

Le PCPE intervient sur les départements du Calvados, de la Manche et de l'Orne.

### 5.1.2. L'EQUIPE

PÔLE DE PRESTATIONS ET DE  
COMPÉTENCES EXTERNALISÉES



Anabelle TISSIER  
Directrice adjointe  
Responsable du dispositif



Hélène LEFEBVRE  
Coordinatrice



Mélanie BELLEC  
Coordinatrice

ASSISTANT ADMINISTRATIF



Charles REYNIER  
Assistante de coordination

RÉFÉRENTES SITUATION



Stéphanie EGRET  
Psychologue



Mélanie GESHORS  
Psychologue



Elisabeth MAY  
Infirmière

---

### 5.1.3. LE COMITE DE PILOTAGE

Deux comités sont organisés chaque année. En 2024, les comités se sont réunis les 26 mars et 5 décembre 2024.

Ils ont permis de développer les liens avec les partenaires et de poursuivre un travail commun autour des besoins repérés et d'engager des réflexions sur des pistes de travail.

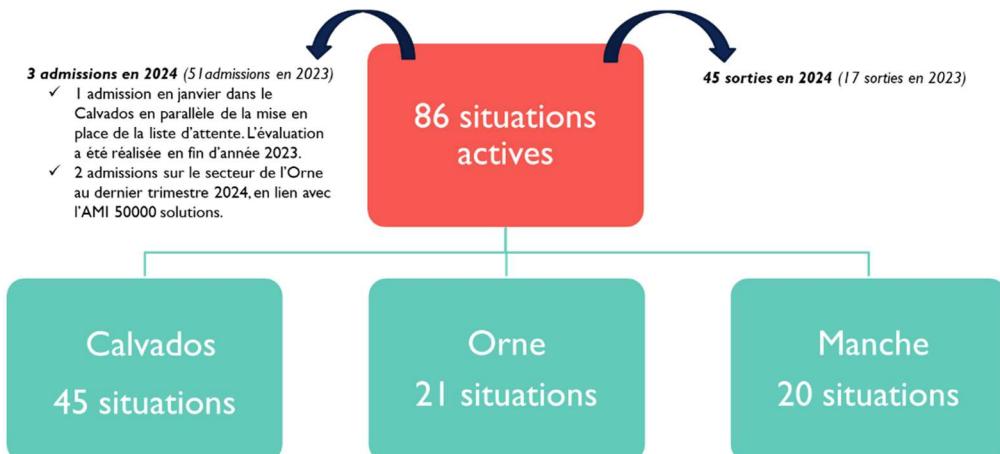
## 5.2 L'ACTIVITE DU PCPE

### 5.2.1. LES CHIFFRES CLES

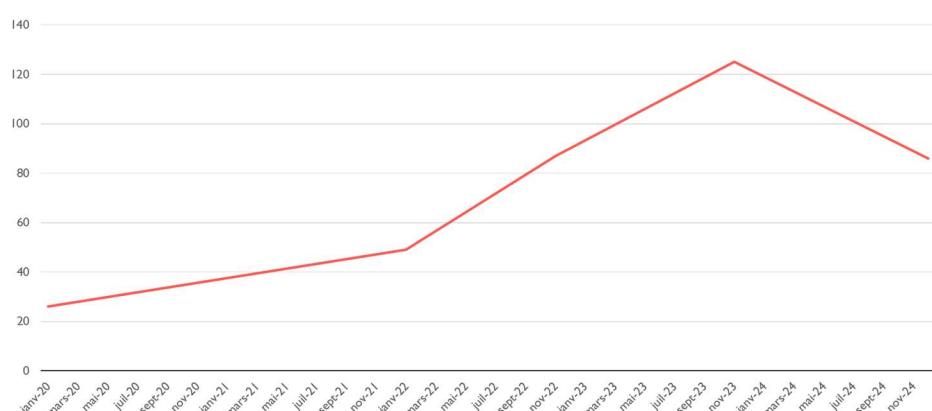
#### L'ACCOMPAGNEMENT DES REFERENTES DE SITUATION



#### FILE ACTIVE



#### EVOLUTION DU NOMBRE DE PERSONNES ACCOMPAGNEES



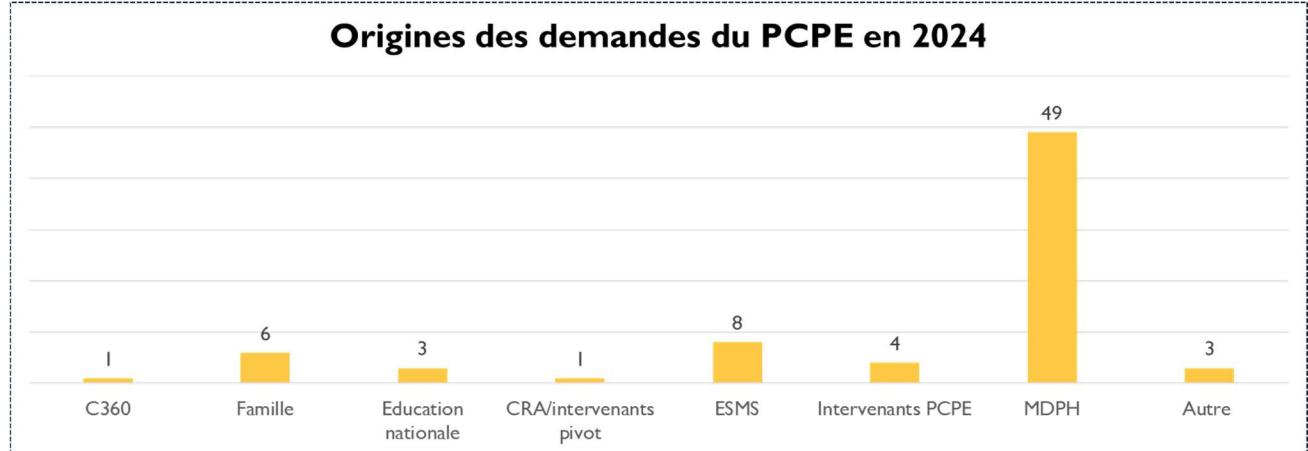
La diminution du nombre de personnes accompagnées s'est faite progressivement au cours de l'année 2024 en lien notamment avec le travail réalisé par l'équipe clinique autour des sorties. Ces sorties ont été accompagnées et travaillées, ce qui a nécessité une forte mobilisation de l'équipe clinique auprès des partenaires (ESMS, MDPH, MDA, professionnels libéraux...), des familles et des personnes accompagnées.

Cette diminution a été plus importante au cours du second semestre 2024, en lien également avec des notifications qui arrivaient à échéance.

Les demandes de renouvellement PCPE ont été anticipées et la recherche de solutions alternatives favorisées par rapport aux années précédentes.

## ORIGINES DES DEMANDES

**Origines des demandes du PCPE en 2024**

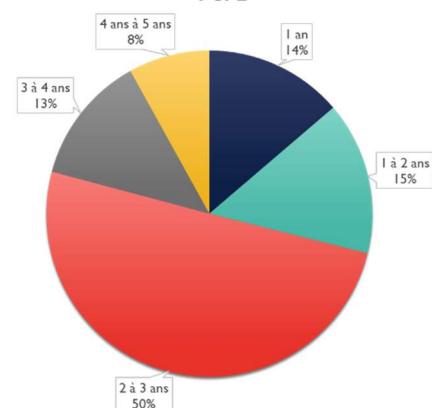


75 demandes de PCPE de janvier à décembre 2024 dont 42 avec notifications d'orientation MDPH / MDA.

## NOMBRE ET DUREE DES NOTIFICATIONS PCPE

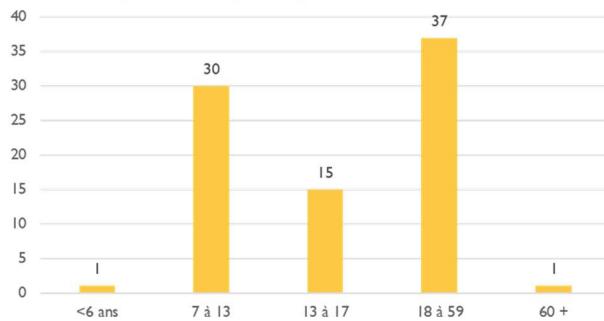
- 150 notifications en cours de validité à fin 2024 (212 à fin 2023),
- 2 situations (sur la file active) sont accompagnées sans notification MDPH/MDA (mais avec accord de leur part).

**Répartition des durées des notification d'orientation PCPE**

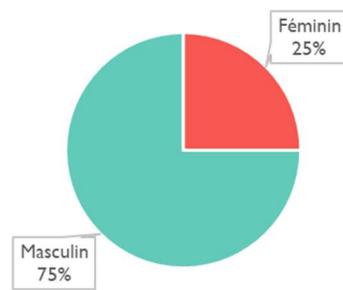


## LES PERSONNES ACCOMPAGNEES PAR LE PCPE

Répartition par âge des aidés du PCPE



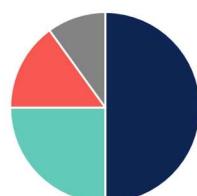
Répartition par sexe



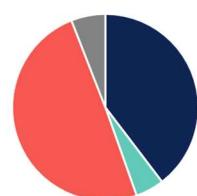
Calvados



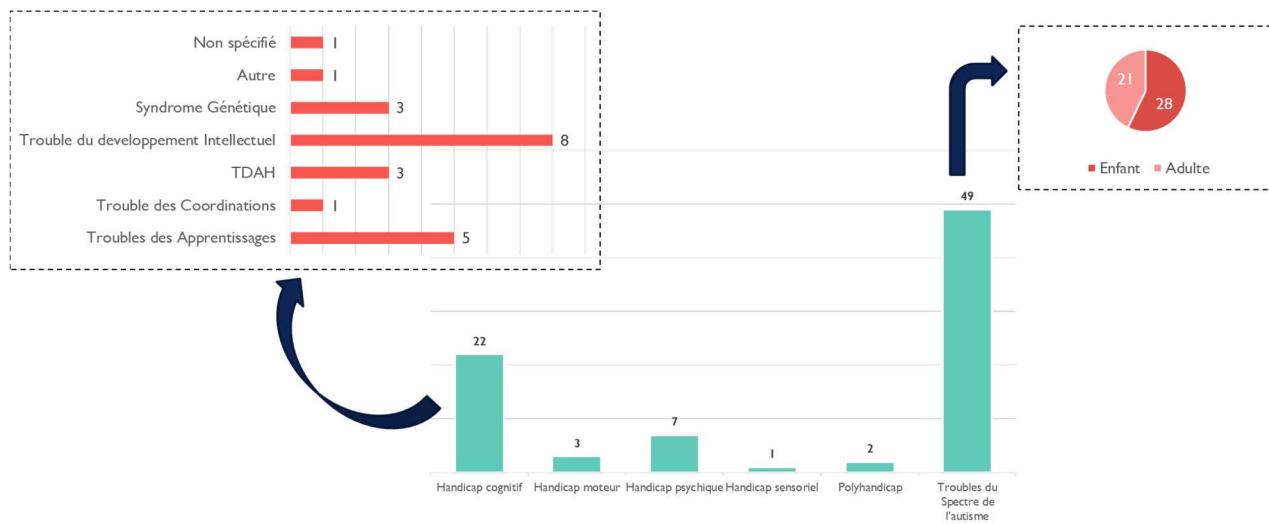
Manche



Orne



## LES TYPOLOGIES DE HANDICAP



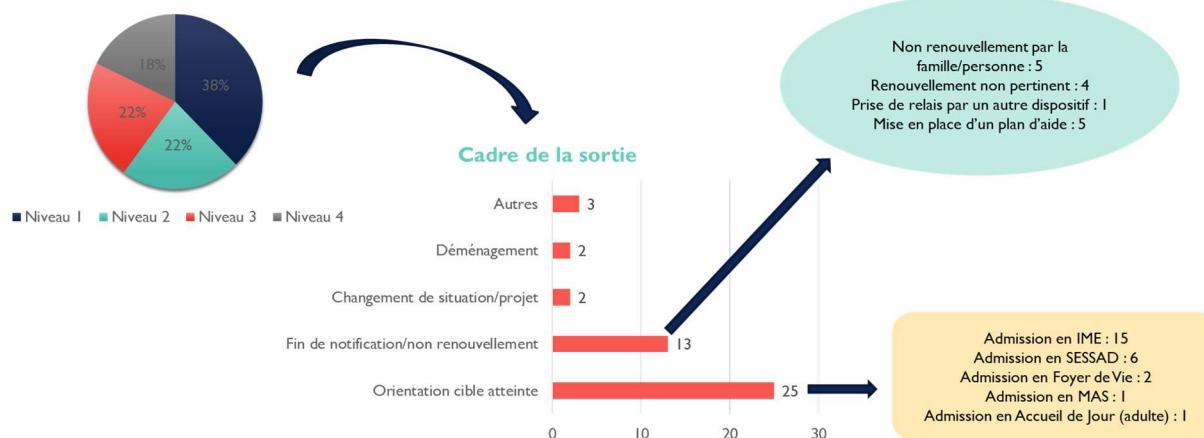
### 5.2.2. LES SORTIES DU PCPE

45 sorties du PCPE ont été réalisées en 2024 :

- Un travail conséquent a été mené par l'équipe du PCPE pour préparer et concrétiser ces sorties ;
- Les personnes accompagnées par le PCPE sont majoritairement en attente d'une admission au sein d'un ESMS dont les listes d'attentes peuvent être de plusieurs années ;

- Les relais vers des plans d'aide PCH ou AEEH restent difficiles à mettre en œuvre (plan d'aide conséquent cumulé au PCPE ou dont le plafonnement ne permet pas de financer l'ensemble des prises en charge mises en place par le PCPE).

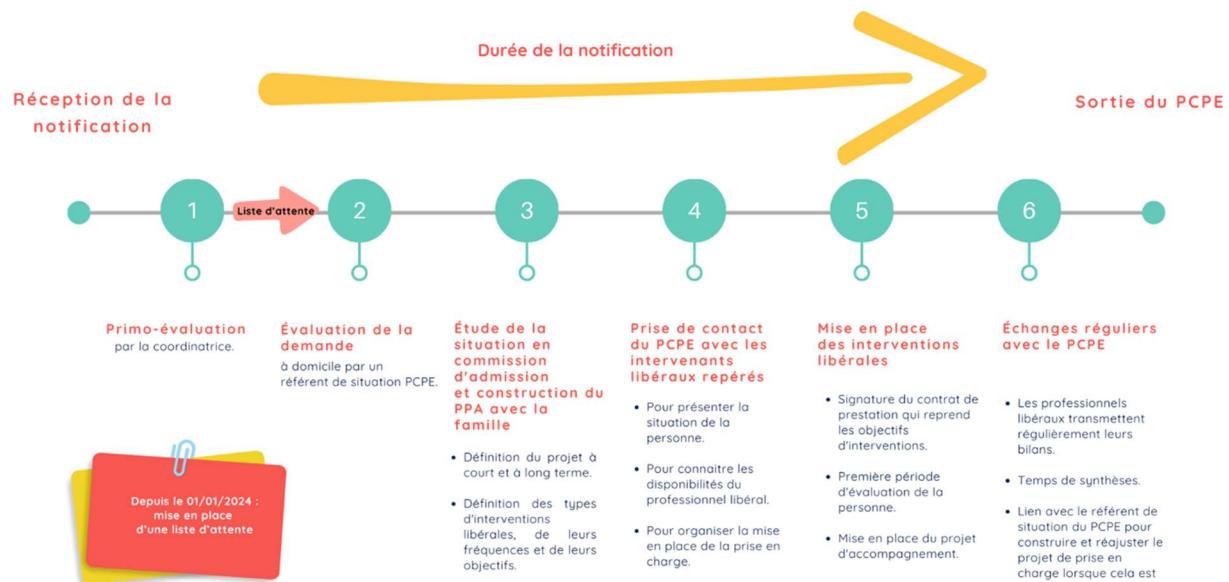
Nombre de sorties par niveau



### 5.2.3. LA GESTION DE LA LISTE D'ATTENTE

Une liste d'attente a été mise en place à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024.

Cette mise en place a généré une nouvelle organisation prenant en compte la gestion de cette liste d'attente, et de nouveaux outils.



## LA GESTION DE LA LISTE D'ATTENTE

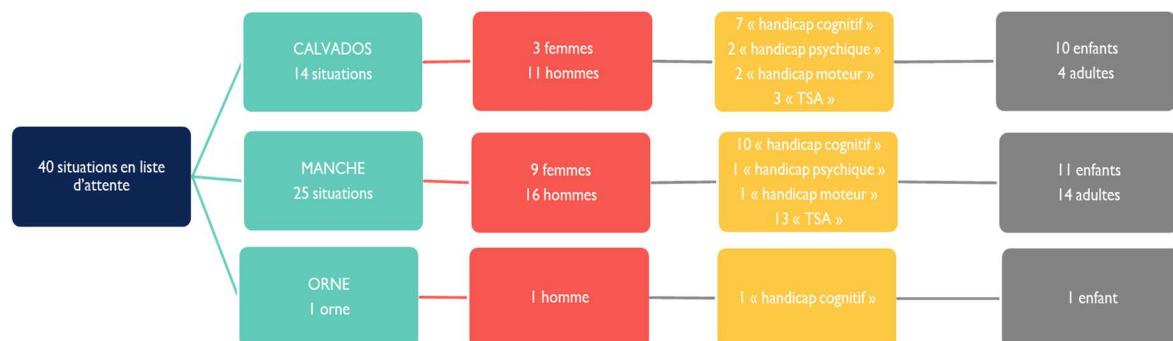
En lien avec cette liste d'attente effective depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2024 :

- Envoi d'un courrier pour accuser la bonne réception de la notification avec information de la mise sur notre liste d'attente ;
- Mise en place d'une primo-évaluation pour chaque nouvelle notification :
  - Évaluation téléphonique/visio par la coordinatrice,
  - Evaluation de la situation actuelle de la personne et de ses besoins.

Situation évaluée prioritaire	Autre situation
<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Orientation/présentation au niveau des C360 ou RAPT Staff territorial ou GOS 2</li> <li>✓ Demande de CNR auprès de l'ARS</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Nouvel échange à 6 mois</li> </ul>

15 primo évaluations réalisées en 2024

## LA LISTE D'ATTENTE AU 03/12/2024



## 5.3 LES PROFESSIONNELS CONVENTIONNÉS AVEC LE PCPE

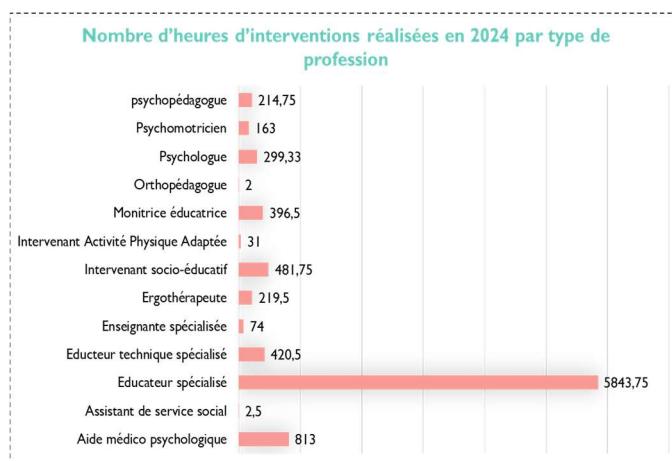
Au 31 décembre 2024, 140 professionnels sont conventionnés avec le PCPE. 14 nouveaux professionnels ont rejoint le dispositif au cours de l'année :

- 7 dans le Calvados,
- 5 dans la Manche,
- Et 2 dans l'Orne.



- 67 éducateurs spécialisés / intervenants socio-éducatifs,
- 25 psychologues,
- 23 ergothérapeutes,
- 11 psychomotriciens,
- 7 autres professions : Thérapie d'Echange et de Développement Psychopédagogues, équithérapeute, enseignant spécialisé, ...

### 5.3.1. TYPOLOGIE ET INTERVENTIONS DES PROFESSIONNELS LIBERAUX

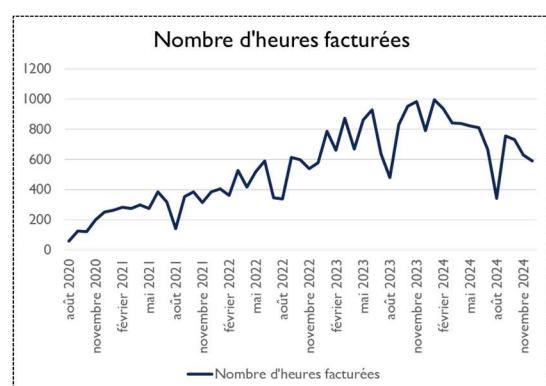


Nous constatons une pluralité de professions conventionnées avec le PCPE avec une dominante d'éducateurs (éducateurs spécialisés, moniteurs éducateurs, intervenants socio-éducatifs).

En 2024, la majorité des interventions a concerné des éducateurs et des intervenants sociaux éducatifs.

Depuis début 2022, plusieurs AMP ont signé une convention avec le PCPE et leur temps d'intervention a dépassé les 9% sur l'année 2024 (7% en 2023).

- 8 692 heures d'intervention en 2024 (9463 heures en 2023) ;
- On constate une légère baisse du coût total de 7% par rapport à 2023 (avec une baisse importante surtout à partir du mois d'août) ;
- 1 heure et 36 minutes d'intervention en moyenne par séance (équivalent à la moyenne de 2023) ;



- 81 heures d'intervention annuelle moyenne par situation soit environ 7h par mois (+ 0.5 heures par rapport à 2023) pour 111 personnes accompagnées sur 2024 ;
- Une moyenne de 11 heures d'intervention mensuelle par professionnel (très légère augmentation par rapport à 2023) ;
- 126 interventions moyennes annuelles par professionnel (contre 86 interventions en 2023) ;
- 396 contrats de prestation signés avec des professionnels libéraux au 31 décembre (269 au 31/12/2023) ;
- 21,77% des frais de l'exercice en cours concernent des frais de déplacements (contre 24,5% en 2023, passage au remboursement au forfait kilométrique en 2024).

Bien qu'il y ait une augmentation du nombre de sorties, on note une légère augmentation du nombre d'heures d'interventions annuelles en 2024 et donc du nombre d'interventions. Cette augmentation s'explique par des réajustements, évolution des prises en charge répondant aux besoins évalués des personnes accompagnées et qui n'avaient pu se mettre avant en place faute de professionnels libéraux disponibles.

De même, les situations les plus complexes et, souvent, les plus « coûteuses » sont aussi celles qui ont une notification d'orientation de longue durée. Ces situations bénéficient du PCPE depuis déjà plusieurs années. Face à l'apaisement et à la stabilité de la situation dans un système fait « sur-mesure » et répondant au besoin de « un pour un », les familles ne souhaitent pas l'arrêt du PCPE et les démarches pour la poursuite du projet en institution sont difficilement envisageables voire inacceptables.

### 5.3.2. LES ACTIONS A DESTINATION DES PROFESSIONNELS LIBERAUX

#### ANALYSE DE LA PRATIQUE PROFESSIONNELLE

Il s'agit d'un temps en soirée sur un créneau 17h / 19h animé par un psychologue extérieur au RSVA, et proposé aux professionnels ayant des accompagnements en cours.

L'objectif est d'échanger et de réfléchir entre professionnels concernant les situations accompagnées.

En 2024, 2 séances d'ADPP ont été réalisées en avril et novembre au RSVA. Elles ont réuni 15 participants lors de chaque séance.

#### DIFFUSION D'INFORMATION

Au travers de la newsletter du RSVA et des réseaux sociaux, les professionnels sont régulièrement informés des actualités et évènements se déroulant sur le territoire. Ils sont également informés des actions de formation organisées par RSVA formation.

#### TEMPS DE RENCONTRE

Un temps de rencontre entre les professionnels libéraux et l'équipe du PCPE s'est tenu le 11 juillet 2024. A l'ordre du jour :

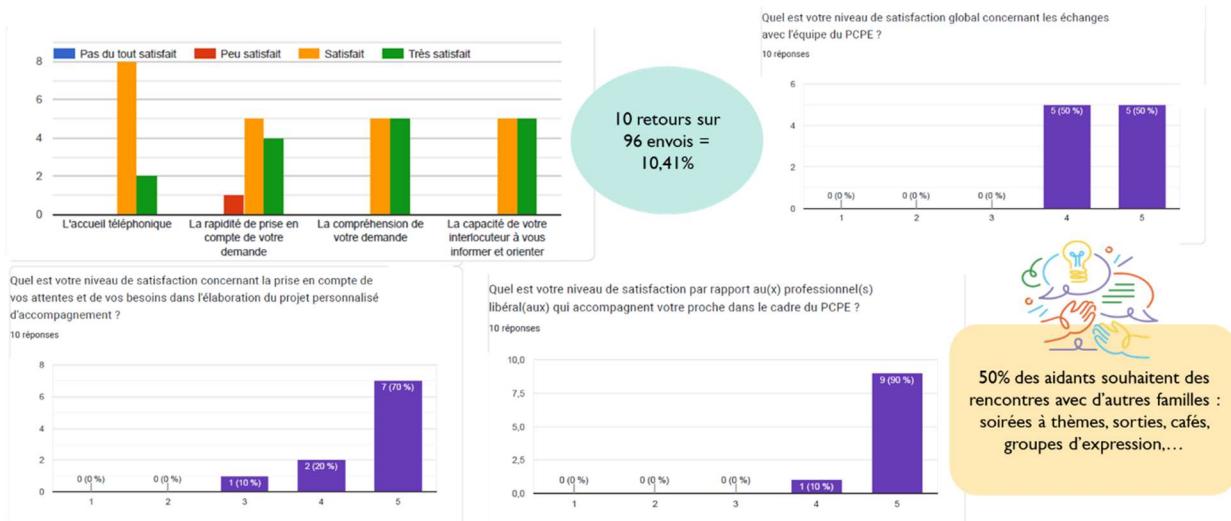
- Présentation de l'activité 2023,
- Le nouveau contexte du PCPE,
- Les perspectives 2024-2025,

- La présentation des Communautés 360,
- Le lien avec les professionnels libéraux.

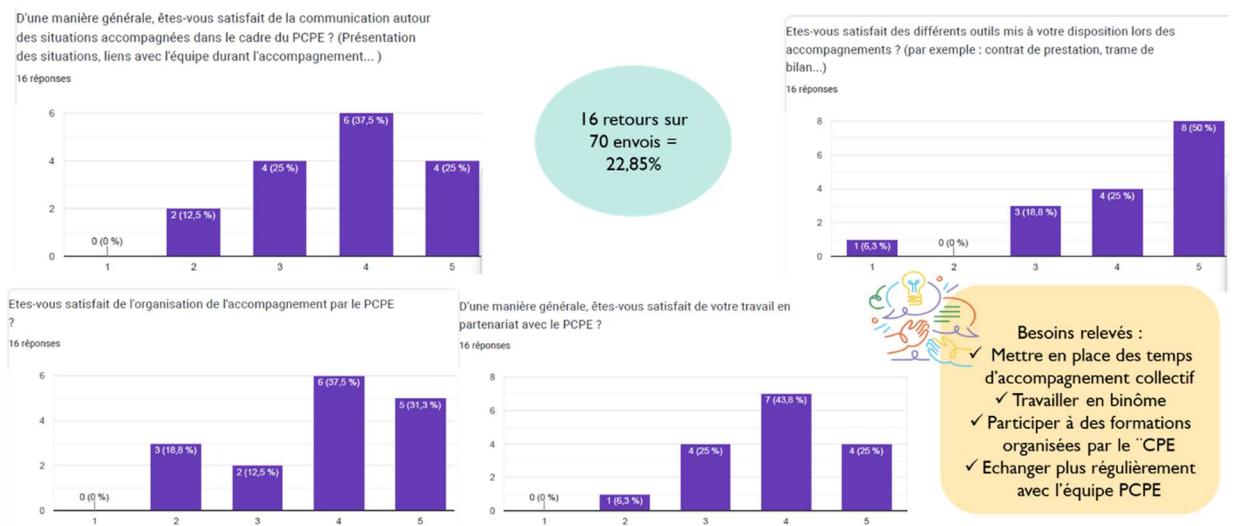
Une réunion d'information sera organisée début 2025 à destination des nouveaux professionnels conventionnés. C'est l'occasion de présenter l'équipe du PCPE, les modalités d'accompagnement, et d'échanger.

## 5.4 LA SATISFACTION

### 5.4.1. LA SATISFACTION DES AIDANTS



### 5.4.2. LA SATISFACTION DES PROFESSIONNELS



## 5.5 LES PARTENAIRES DU PCPE

### 5.5.1. UN LIEN ETROIT AVEC LES MDPH/MDA

En février 2024, un temps d'échange avec l'ARS et les MDPH/MDA des trois départements s'est tenu afin de faire le point sur :

- Le contexte du PCPE ;
- La mise en place de la liste d'attente ;
- Les durées de notifications et les renouvellements : des notifications PCPE ouvert sur les mêmes durées que celle des SAMS AH ou des SESSAD ;
- Les modalités de demandes de CNR.

Au-delà de cette réunion, les rencontres trimestrielles se poursuivent dans chaque département pour :

- Mieux repérer les situations nécessitant l'intervention du PCPE,
- Travailler le projet à moyen et long terme,
- Travailler la sortie du PCPE,
- Faire le point sur les situations pour lesquelles les projets n'aboutissent pas,
- Faire le point sur les notifications et leur injection sur ViaTrajectoire : des notifications non visibles sur ViaTrajectoire et dont le PCPE n'avait pas connaissance.

Il y a également des liens réguliers pour les situations urgentes ou critiques particulièrement avec les référents cliniques des territoires.

Un temps dédié de présentation du PCPE et d'échanges auprès de l'équipe d'évaluation adulte de la MDA de la Manche s'est déroulé le 19 novembre 2024 ; ce temps est nécessaire au regard de la situation du PCPE et afin d'éviter une liste d'attente trop importante.

Enfin, le PCPE a participé aux GOS/GTP – 14 participations en 2024 (contre 34 en 2023) :

- 8 personnes accompagnées par le PCPE,
- 6 personnes non accompagnées par le PCPE.

Le PCPE est régulièrement invité pour participer à la réflexion autour de situations complexes.

### 5.5.2. LES DISPOSITIFS DE COORDINATION

#### LES INTERVENANTS PIVOTS DU CRA NORMANDIE COM

En 2024, les réunions trimestrielles avec les intervenants pivots se sont poursuivies sur les 3 départements (Calvados, Manche, Orne) pour :

- Évaluer les situations repérées par les IP qui pourraient relever du PCPE,

- Interpeller le PCPE en lien avec la MDPH/MDA pour les situations d'urgence,
- Orienter des situations du PCPE pour lesquelles un besoin d'intervention par un IP est repéré,
- Echanger autour des situations communes.

Nous constatons une bonne articulation entre les dispositifs.

Des liens privilégiés sont établis entre les référents cliniques et les IP autour de situations communes.

## LES COMMUNAUTÉS 360

Une articulation se met en place progressivement avec les Communautés 360 des 3 départements :

- au travers de temps d'échanges et de travail trimestriels,
- une participation en 2024 à un staff territorial organisé par la Communauté 360 de l'Orne.

---

### 5.5.3. LES ESMS

Le partenariat avec les ESMS a stagné en 2024. Il y a eu peu de nouveaux partenariats en lien avec le contexte et les difficultés de ressources humaines au sein des établissements.

Néanmoins, des conventionnements spécifiques ont été établis en lien avec les besoins des situations accompagnées.

Nous constatons également une difficulté d'augmentation des temps d'immersion et/ou d'accueil sans l'accompagnement d'un professionnel du PCPE. En 2024, deux nouvelles conventions ont été signées pour la mise en place de temps d'immersion d'une part, et pour la mise en place de temps de stage d'autre part (VYV3 et l'EPMS du Château de Vaux).

---

### 5.5.4. L'EDUCATION NATIONALE

Durant l'année 2024, 4 conventions ont été signées avec des écoles pour des interventions en milieu scolaire.

Il n'y a pas eu d'invitation du PCPE aux temps échanges pour préparer la rentrée scolaire de septembre 2024 ce qui est regrettable.

## 5.6 LES PERSPECTIVES

### LES LIENS AVEC LES ESMS

Il est nécessaire de développer les partenariats et conventionnements avec les ESMS afin de pouvoir proposer davantage de temps d'immersions (accompagnés ou non par un professionnel PCPE) en lien avec les orientations cibles :

- Préparer les sorties,
- Evaluer les capacités de la personne en collectif et la pertinence du projet,
- Etayer l'accompagnement individuel proposé par le PCPE.

### LES ACTIONS COLLECTIVES

L'équipe du PCPE souhaite pouvoir proposer une nouvelle modalité d'intervention en collectif. Différentes étapes seront nécessaires pour mener à bien ce projet :

- Recenser, par territoire, les besoins des situations actuellement accompagnées,
- Identifier les professionnels intéressés et les lieux pouvant être mis à disposition,
- Créer les « types d'accompagnement ».

### L'ACTUALISATION D'OUTILS

- Le livret d'accueil du PCPE sera envoyé aux familles avec le courrier d'accusé de réception de la notification afin de leur permettre de connaître le fonctionnement et les modalités d'accompagnement du PCPE, et de pouvoir poser leurs questions éventuelles lors du temps de Primo-Evaluation avec la coordinatrice ;
- Le règlement intérieur sera lui transmis avant l'évaluation clinique à domicile pour permettre, au besoin, un temps d'échange avec la référente de situation ;
- Les nouvelles versions du PPA et du DIA vont pouvoir être expérimentées dans le cadre des trois admissions récentes sur l'Orne ce qui nous permettra de les modifier le cas échéant.
- Un important travail va être réalisé par l'équipe du PCPE sur les différents process (liste d'attente, admission, sortie, ...) et les documents inhérents au regard des modifications de fonctionnement opérées sur 2024.

### ADMISSIONS

Nos objectifs à moyen terme :

- pouvoir réaliser des admissions sur le Calvados et la Manche,
- retrouver l'agilité et la réactivité de ce dispositif.

### REFLEXION SUR LA LISTE D'ATTENTE

Une réflexion sera menée en 2025 sur la gestion de la liste d'attente pour anticiper les prochaines admissions. Priorisation des situations par :

- Criticité de la situation ?
- Ancienneté de la notification ?

# 6. LES COMMUNAUTES 360

## 6.1 LES COMMUNAUTES 360 : UNE DEMARCHE CO-PENSEE ET CO-CONSTRUISTE

### 6.1.1. LEUR GENESE ET PRINCIPES

La communauté 360 est une démarche nationale initiée par le Président de la République à l'occasion de la 5<sup>ème</sup> Conférence National du Handicap du 11 février 2020. Chaque département de France bénéficie de sa Communauté 360 afin de répondre à l'inconditionnalité et à la proximité de l'accompagnement des personnes en situation de handicap et leurs aidants.

Dans la continuité de la démarche « Réponse Accompagnée Pour Tous », lancée en 2014 et affirmée par la loi de modernisation de la santé en 2016. La RAPT proposait une réponse individualisée à chaque personne exposée à un risque de rupture ou sans solutions. Il s'agissait de mieux coordonner les acteurs du territoire avec le partage des informations, le suivi des décisions et une évaluation régulière.

La crise sanitaire est venue accélérer la démarche en installant les Communautés 360 COVID dès 2020 afin de répondre à l'urgence d'accès aux soins, d'aide aux aidants et des personnes isolées.

Le numéro vert 0 800 360 360 est déployé, gratuit à destination des personnes en situation de handicap dans le cadre de la crise sanitaire, pour permettre une réponse de proximité.

### 6.1.2. LA COMMUNAUTE 360, QU'EST-CE QUE C'EST ?

C'est une communauté d'acteurs réunis autour d'un même objectif : apporter une réponse inconditionnelle et de proximité à toutes les personnes en situation de handicap et leurs aidants et rechercher des solutions adaptées à leurs besoins tout en privilégiant le milieu ordinaire.

La Communauté 360, avec l'appui d'une équipe dédiée, c'est une méthode de travail collaborative au bénéfice des personnes qui la saisissent. Ses membres fondent leur action sur les principes de coresponsabilité et de subsidiarité. Elle capitalise sur les dispositifs et ressources de droit commun et spécialisées, déjà existantes sur le territoire. Chaque acteur est susceptible d'avoir un rôle à jouer dans la réponse à apporter à une personne.

La Communauté 360 s'adresse à toute personne en situation de handicap (bénéficiant d'une reconnaissance ou non), famille, proche aidant qui en fait la demande.

Le RSVA est porteur juridique des Communautés 360 du Calvados et de la Manche.

### 6.1.3. LES MEMBRES CŒURS

Les Communauté 360 reposent sur la mise en réseau de l'ensemble des acteurs de leur département, qu'ils soient spécialisés ou de droit commun. Les membres cœurs sont signataires de la convention constitutive et prennent les décisions de la communauté. Ils appartiennent nécessairement à un des collèges fixés dans le cahier des charges (cf. schéma ci-dessous).



#### 6.1.4. PLATEFORME TELEPHONIQUE ET NIVEAU DE REONSE

La Communauté 360, c'est aussi une plateforme téléphonique avec un numéro vert 0800 360 360 pour les personnes en situation de handicap et leurs aidants qui exprime un besoin, une demande.

L'année 2024 a été marquée par des évolutions de la solution téléphonique qui ont modifié les habitudes de travail. Au 2 janvier 2024, la plateforme nationale de débordement s'est arrêtée sans solution immédiate de débordement d'appels par messagerie vocale. Les Communautés 360 du Calvados et de la Manche se sont organisées afin de maintenir une permanence téléphonique de 9h à 17h sans interruption sur le temps du midi. En dehors de ces horaires, les personnes étaient invitées à recontacter le numéro ultérieurement.

Septembre 2024, une nouvelle solution de téléphonie est déployée avec une mise en place effective au 1<sup>er</sup> novembre 2024 : ELOQUANT. Cette nouvelle plateforme est dotée d'une messagerie vocale accessible par mail ainsi que la possibilité pour les personnes de demander un rappel en dehors de la permanence téléphonique. Elle permet également au répondant de transférer l'appel vers un autre numéro, même un guichet unique.

Les Communautés 360 du Calvados et de la Manche ont travaillé ensemble sur une réponse à trois niveaux :

1. Elles écoutent, orientent, conseillent.

En appelant le 0800 360 360 et en indiquant le numéro de son département, un conseiller en parcours assurera une première écoute et analyse de la demande.

Il peut conseiller, et orienter la personne vers les acteurs compétents et faciliter son parcours.

2. Elles recherchent avec la personne des solutions adaptées en lien avec les acteurs du territoire.

En co-construisant des solutions avec les personnes et leurs proches aidants, les communautés s'appuient autant que possible sur les capacités d'autonomie et d'autodétermination des personnes qui les sollicitent.



Pour ce faire les conseillers en parcours peuvent aller à la rencontre des personnes en proximité de leur lieu de vie, mobiliser les partenaires, apporter un regard croisé et proposer un appui dans la coordination du parcours.

### 3. Elles veillent sur les ruptures de parcours.

En cas de ruptures avérées ou d'absence de solution, les membres des Communautés 360 et ses partenaires se réunissent pour essayer de co-construire une réponse concrète et adaptée au parcours de vie et aux besoins de la personne en lien avec la RAPT qui peut décider de l'organisation d'un groupe opérationnel de synthèse (GOS).

---

## 6.1.5. LES INSTANCES DE LA COMMUNAUTE

Les Communautés 360 du Calvados et de la Manche fonctionnent avec plusieurs instances :

- **Le comité décisionnel**

Cette instance est composée de l'ensemble des membres coeurs et a pour objectif :

- Assurer de la mise en œuvre et du bon fonctionnement de la communauté (Suivi de la feuille de route, suivi d'activité, prise de décisions) ;
- Veiller à la qualité des réponses apportées et la priorisation de celles-ci ;
- Être force de proposition pour la construction de nouvelles offres ;
- Assurer une mission d'observatoire en lien avec les observatoires déjà en place.

- **Les comités thématiques**

Les comités thématiques invitent les membres coeurs et partenaires de la communauté à réfléchir et se questionner sur leur organisation et leurs modalités de collaboration à travers des sujets tels que :

- « L'accès aux droits - accès à l'offre de services et d'accompagnement »,
- « La continuité et la structuration des réponses aux situations individuelles ».

Chaque groupe de travail a abouti à la création de différents outils et à la définition de processus d'articulation.

Les membres coeurs des deux communautés ont choisi de travailler également sur deux thématiques complémentaires aux quatre nommés dans le cahier des charges de l'Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) :

- Amélioration de l'accès aux droits et aux offres de services et d'accompagnement,
- Continuité des réponses aux situations individuelles,
- Place des personnes en situation de handicap, éthique,
- Qualité et formation,
- Pair-aidance,
- Accès à la santé.

Chaque communauté se déploie en fonction de son territoire et de ses pratiques métiers déjà en place.

## 6.1.6. LA COMMUNICATION

L'année 2024 est aussi marquée par le travail des équipes dédiées des Communautés 360 du Calvados et de la Manche et du service communication du RSVA. Ayant le même porteur juridique, le RSVA, elles ont choisi de réaliser des supports de communication communs : affiche, flyer usager et dépliant professionnel. Elles se sont appuyées sur les ressources internes de leur porteur pour leur réalisation. Plusieurs réunions de travail communes sont réalisées pendant le 1<sup>er</sup> trimestre 2024 pour aboutir à des supports pour lesquels la couleur a été adaptée à chaque communauté. Ces créations ont été pensées pour faciliter la diffusion des valeurs et des actions des Communautés 360, tout en répondant aux besoins des différents publics (usagers, professionnels, partenaires).

- Des affiches conçues pour promouvoir les Communautés 360, permettant de sensibiliser le public aux actions de celles-ci ;
- Un flyer pour les usagers offrant un aperçu clair des services des Communautés 360. Ce support pratique vise à simplifier l'accès à l'information pour les personnes concernées ;
- Un dépliant pour les professionnels détaillant les missions, les objectifs et la façon de travailler des Communautés 360. Ce support est essentiel pour renforcer les collaborations et la compréhension des enjeux territoriaux ;



En 2024, en complément des supports imprimés et visuels, des pages dédiées sur le site du RSVA ont été développées pour les Communautés 360 du Calvados et de la Manche -<https://rsva.fr/s-informer-sur-les-differentes-situations-de-handicap/communaute-360/calvados/>.

Ces pages décrivent les missions de chaque communauté, visant à apporter une réponse de proximité aux personnes en situation de handicap, à leurs familles et à leurs proches aidants. Elles présentent le fonctionnement des communautés, avec un focus sur l'accompagnement personnalisé, l'écoute et l'orientation vers les solutions adaptées en lien avec les partenaires locaux. La mise en ligne de ces pages permet de rendre plus accessible l'information sur les services offerts et de faciliter l'accès aux ressources du territoire pour les usagers et les professionnels. Elles contribuent ainsi à simplifier le parcours des personnes en situation de handicap en centralisant les informations nécessaires à leur accompagnement.

Ces différents supports ont par ailleurs été présentés lors des comités décisionnels respectifs de chaque communauté au 1<sup>er</sup> trimestre 2024 pour validation. Un kit de communication est également mis à disposition de l'ensemble des membres coeurs et diffusé auprès des partenaires.

---

## 6.1.7. REFLEXIONS REGIONALES

### RENCONTRES PILOTES NORMANDS

Les premières rencontres entre pilotes / coordinateurs normands ont débuté dès 2023 entre les Communautés 360 de l'Eure, du Havre et du Calvados. Avec l'arrivée progressive des autres pilotes / coordinateurs des Communautés 360 normandes, une rencontre tous les deux mois est organisée à leur initiative afin de pouvoir échanger sur leur retour d'expérience et déploiement de leur communauté :

- Le partage d'outils, état des travaux en cours, appui et expertise partagée, etc. ;
- Une réflexion commune menant à l'harmonisation des indicateurs de suivi d'activité : réalisation d'un outil de suivi d'activité commun par les assistantes de coordination des C360 de l'Eure et du Calvados.

### LOGICIEL SI METIER

Les rencontres pilotes / coordinateurs C360 ont rapidement amené la réflexion sur la mise en place d'un outil de gestion numérique pour assurer le suivi de leurs situations individuelles. À l'occasion du séminaire du 14 mai 2024, L'ARS Normandie propose la mise en place d'un service régional e-parcours à destination des Communautés 360.

Des travaux avec Normand'e-santé ont débuté en avril 2024 en lien avec les Communautés 360 du Calvados et de la Manche afin de remonter les besoins opérationnels et de pilotage. La volonté est de moduler les éléments existants sur la solution e-parcours de Normand'e-santé afin qu'ils se rapprochent au mieux du quotidien des équipes tout en permettant l'extraction des données pour le suivi d'activité. Le travail engagé en amont par les pilotes / coordinateurs C360 pour la création d'un outil de suivi d'activité harmonisé a permis de dégager les indicateurs communs à intégrer dans la solution.

### ESPACE DE REFLEXION COMMUNAUTES 360 CALVADOS / MANCHE

Avec l'arrivée des conseillères en parcours sur les deux Communautés 360 du Calvados et de la Manche, les pilotes/coordinateurs ont fait le choix avec le porteur juridique de mutualiser la réponse sur la plateforme téléphonique du 0 800 360 360. Grâce à cette flexibilité, une permanence continue est disponible de 9h à 17h et du lundi au vendredi.

Les pilotes/coordinateurs ont organisé au début du 2<sup>ème</sup> semestre 2024 des rencontres inter-équipe afin de pouvoir échanger sur leur expérience de terrain, partager les ressources et harmoniser les pratiques. Des rencontres sont programmées chaque trimestre et se poursuivront en 2025.

## 6.2 LA COMMUNAUTE 360 DU CALVADOS



### 6.2.1. LA CONVENTION CONSTITUTIVE

La Convention constitutive est le document fondateur de la Communauté 360. Au-delà de la définition de son organisation opérationnelle et de ses modalités de gouvernance elle engage et fédère les membres cœurs autour d'un projet commun et de valeurs partagées reposant sur un principe de transparence et de coresponsabilité.

La campagne de lancement de signatures dans le Calvados a démarré au dernier trimestre 2023 et a continué durant l'année 2024. Nous comptabilisons à ce jour 37 signataires sur 41 membres cœurs.

Les représentants des personnes en situation de handicap et leurs aidants y sont bien représentés. L'ensemble des organismes gestionnaires des établissements sociaux et médico sociaux, l'éducation nationale, le GIP MDPH, les services territoriaux d'action sociale et médico-sociale, les dispositifs de coordination et de prestations sont bien engagés dans le déploiement de la Communauté 360 du Calvados. Nous devrons relancer la dynamique auprès du service public de l'emploi et des centres hospitaliers qui sont peu ou pas représentés à l'exception des services de psychiatrie de l'EPSM de Caen.

### 6.2.2. L'EQUIPE DEDIEE

COMMUNAUTÉ 360  
DU CALVADOS



Cédric BLAIS  
Pilote



Manon PENNEQUIN  
Assistante

CONSEILLÈRES PARCOURS



Mylène VERON



Céline GAUTIER



Claire CHERON

L'arrivée du Pilote en juin 2023 soutenu par son porteur juridique a permis de développer les premières phases du déploiement de la communauté avec ses membres cœurs. Les membres cœurs ont préféré la mise en place d'une équipe dédiée de conseillers parcours et ont validé la création d'un poste d'assistant de coordination qui n'était pas prévu dans le cahier des charges à l'origine. Les membres cœurs ont été associés aux différentes étapes de recrutement (fiches de postes, profils, etc.).

Le choix a été fait de privilégier une équipe mobile qui couvre l'ensemble du territoire du Calvados pour répondre aux sollicitations individuelles et permettent une coordination de parcours de proximité.

L'équipe de conseillères parcours est constituée de profils variés et expérimentés : une éducatrice spécialisée, une mandataire judiciaire et une assistance de service social. L'équipe est complète depuis le mois d'août 2024.

Le rattachement administratif et les bureaux de l'ensemble de l'équipe se situent dans les locaux du porteur juridique, le RSVA sur le site de Caen.

La mutualisation des espaces déjà contraints a mobilisé et impacté les professionnels de tous les pôles du RSVA. Aujourd'hui, une réorganisation des bureaux a permis de regrouper les conseillères parcours dans un bureau mutualisé. Les équipes du RSVA ont fait preuve de souplesse et d'agilité pour permettre l'exercice de l'ensemble de leurs missions.

---

### 6.2.3. L'ACTIVITE – CHIFFRES CLES 2024

#### REPONSES AUX SITUATIONS INDIVIDUELLES

Historiquement depuis la crise sanitaire de 2020 le RSVA portait la plateforme téléphonique du 080 360 360 sur les 3 départements de l'ex basse Normandie. L'arrivée progressive des autres communautés de la Manche et de l'Orne avec leurs coordinateurs fin 2023 a permis une répartition sur chaque territoire.

La campagne de présentation et de communication de la Communauté 360 faite depuis juin 2023 et l'installation progressive de l'équipe dès janvier 2024 a permis de répondre à un flux de sollicitations qui ne cesse d'augmenter depuis.

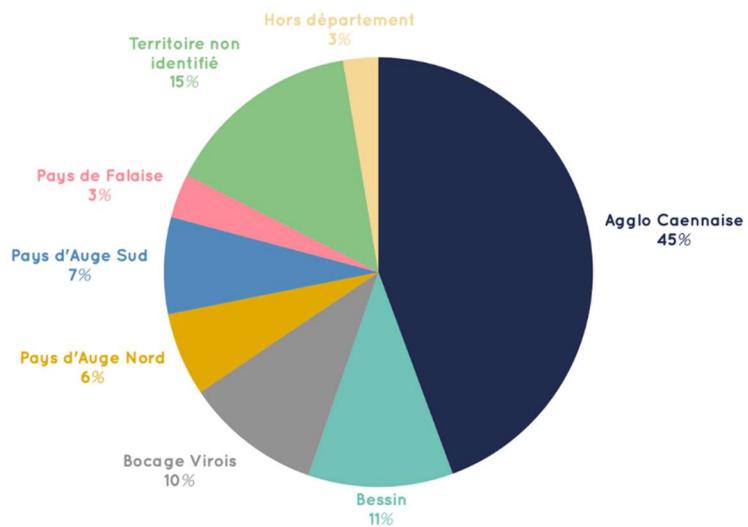
Entre Janvier et Décembre 2024, 339 sollicitations, concernant 302 dossiers (dont 113 complexes), ont été traités par l'équipe de la communauté. 197 sollicitations relevaient d'un traitement de niveau 1 (écoute, information, conseil, orientation) et 142, plus complexes, d'un traitement de niveau 2 ou 3 (coordination de parcours et agencement de solutions).

À ce jour, plusieurs canaux d'entrée existent : ligne téléphonique du porteur juridique, formulaire de demande par mail, sollicitations physiques lors de la participation à des évènements => cela représente environ 33% de notre activité concernant la réponse aux sollicitations individuelles.

#### Statistiques générales

- Les sollicitations concernent majoritairement des adultes 73 % (84% en 2023) contre 25% d'enfants (14% en 2023),
- 29% des demandes concernent les appelants eux-mêmes,
- Nous remarquons également une part importante de sollicitations par les aidants : 29%,
- Plusieurs professionnels nous ont sollicités (41% des appels en 2024 contre 18% en 2023) :
  - 21% de mandataires judiciaires,
  - 16% des DAC,
  - 12% des services d'accompagnements (SESSAD, SAVS, SAMSAH, etc.),
- La majorité des appels concernent le territoire de l'agglomération caennaise (44 %).

## RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DES PERSONNES CONCERNÉES



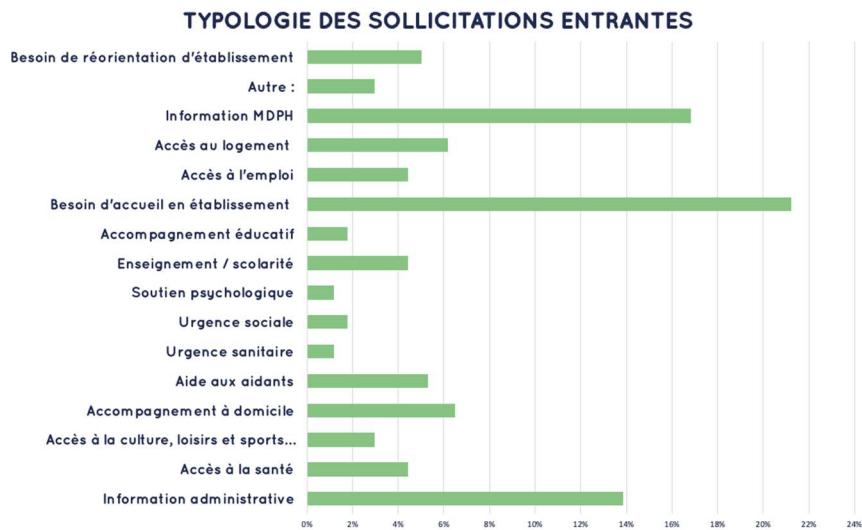
### Typologie des sollicitations

Si la typologie des sollicitations relevées est large et variée, certaines sollicitations demeurent largement majoritaires. Ainsi, les besoins relatifs à de l'information administrative représente la demande la plus importante, suivi de près par le besoin d'accueil en établissement. L'accès aux informations liées au fonctionnement de la MDPH font également partie des demandes récurrentes, nous avons constaté une baisse de ces demandes en fin d'année 2024.

Nous observons une répartition homogène des sollicitations sur : l'accès au logement, à l'emploi, à la santé, à la culture/loisirs/sports mais également à l'accompagnement à domicile, à l'accompagnement éducatif et à l'aide aux aidants.

Quelques chiffres :

- 17% concernent des demandes d'information MDPH : suivis de décisions relatives à l'attribution d'aides (suivi de dossier MDPH) mais également les coordonnées de contact téléphonique et information d'ouverture ;
- 21% des sollicitations concernent la mise en place de parcours faute d'indisponibilité ou d'inadaptation des réponses connues (orientation ESMS non effective) (contre 11% en 2023) ;
- 5% représente un besoin de réévaluer le parcours de la personne concernée afin qu'elle soit orientée vers un ESSMS correspondant à sa nouvelle situation ;
- 14 % renvoie vers des acteurs du droit commun (association, CPAM, circonscription, défenseur des droits, etc.).



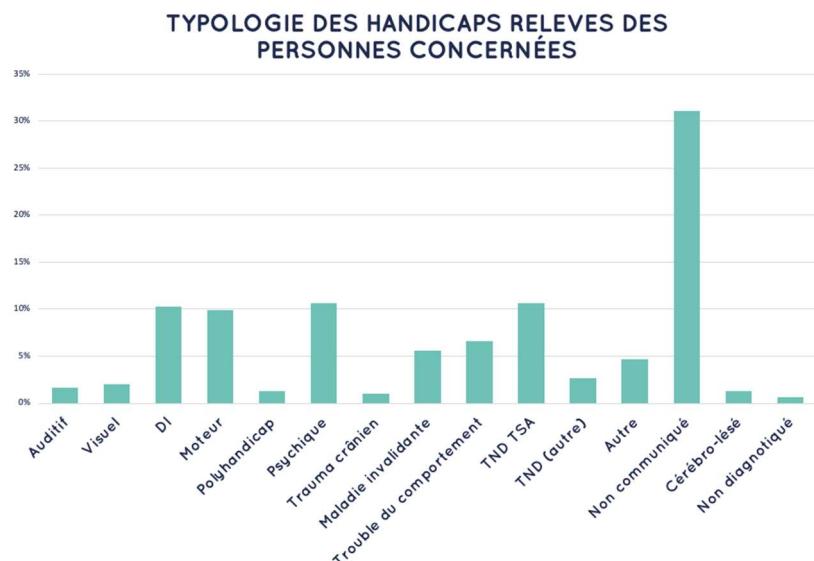
### **Typologie de handicap**

La typologie de handicap a été plus facilement codifiée en 2024 (68%) par rapport à 2023 (50%), notamment avec la mise en place de fiches pratiques pour guider les professionnelles recevant les appels.

Les typologies sont assez hétérogènes et diversifiées, nous observons cependant une augmentation des sollicitations concernant les troubles du comportement : 7% en 2024 contre 1% en 2023.

Quatre grandes catégories se distinguent :

- 10% de handicap moteur,
- 11% de TND / TSA,
- 11% de handicap psychique,
- 10% de déficience intellectuelle.



Nous observons également une montée en charge importante des appels alors que la communication grand public du numéro vert n'a pas encore été effectuée.

## FOCUS SITUATIONS COMPLEXES

Les parcours complexes accompagnés au cours de l'année 2024 sont au nombre de 113 (68 adultes et 43 enfants). Les indicateurs de l'activité des situations complexes correspondent globalement à ceux relevés pour l'ensemble des situations, qu'il s'agisse du ratio situations enfants/adultes, de la typologie des sollicitations et de handicap ou encore de la répartition par territoire géographique.

La durée moyenne d'accompagnement d'un parcours de niveau 2 est de 39 jours. Cette donnée est à prendre avec précautions car plusieurs situations mobilisent l'équipe pendant plusieurs mois.

Certaines situations nécessitent plusieurs prises de contact pour définir la demande et tenter d'apporter des réponses adaptées. La recherche d'information auprès de partenaires et l'évaluation « à 360 », assurées par l'équipe nécessitent une forte disponibilité et temporalité.

- La plupart des situations relevant du niveau 2 impliquent la présence de plusieurs acteurs de l'accompagnement, qu'ils appartiennent au secteur médico-social, social, de la santé, de l'éducation nationale ou tout acteur du droit commun. Plus le nombre de partenaires impliqués sur une situation est important, plus le risque d'observer une rupture ou une absence de la communication et du lien est constaté. Ce travail de coordination partenariale et de rétablissement du partage de l'information représente une activité majeure et essentielle du niveau 2 d'intervention des conseillers en parcours.  
Exemple : 72 sollicitations pour un besoin d'accueil en établissement ou de réorientation en établissement, le parcours scolaire reste une dominante importante.
- La faible mobilisation des staffs territoriaux organisés par l'équipe pour l'année 2024 (5 staffs) est identifiée comme une résultante directe de ce travail. La coordination partenariale qui s'établie en premier lieu à travers l'intervention des conseillers en parcours permet souvent d'identifier de premières réponses, écartant le besoin immédiat de réunir les acteurs. L'activité de la Réponse Accompagnée Pour Tous, bien repérée des acteurs, et l'articulation mise en place avec le pilote et les conseillères parcours participe également à ce constat (7 GOS dont un dans la Manche). La participation de l'équipe aux réunions de coordination déjà existantes sur certains territoires (10 réunions dont 1 régionale) permet d'assurer une veille sur les ruptures de parcours et de fluidifier les réponses entre les différentes instances déjà en place.
- La complexité à comprendre une orientation et à pouvoir la mettre en œuvre ainsi que la réalisation de l'ensemble des démarches administratives, de la constitution du dossier à l'accès aux prestations et services, est un écueil presque systématique des personnes concernées. Facteur d'épuisement et de démobilisation, cette difficulté est repérée comme un déterminant du risque de rupture des parcours.
- La difficulté des personnes concernées à se sentir légitime auprès des acteurs dans l'expression et la prise en considération de leurs besoins. L'intervention des conseillères en parcours, qui trouve un écho favorable auprès des professionnels de l'accompagnement, permet régulièrement de concrétiser des démarches qui ne parvenaient pas à aboutir et/ou qui étaient engagées de longue date.

Au-delà du fait que les personnes trouvent une écoute et expriment leurs besoins lors de ces appels ou visites à domicile par exemple, le soutien et la coordination de parcours proposés par l'équipe sont appréciés tant au niveau des personnes accompagnées que par les professionnels.

## **Les freins dans l'opérationnalité**

- Certains partenaires contactent la Communauté 360 avant de mobiliser leurs ressources internes ou acteurs présents dans la situation,
- La mobilisation de certains acteurs est encore parfois compliquée. La philosophie de la Communauté 360, « l'esprit de communauté », reste encore à développer,
- Difficultés d'accès aux ressources ESMS liées au contexte de saturation du réseau,
- Difficultés d'obtenir des réponses personnalisées, lorsque celles-ci nécessitent la mobilisation concertée des acteurs du droit commun et du réseau spécialisé,
- Nécessité d'affiner les partenariats avec les acteurs du droit commun et du sanitaire (psychiatrie surtout).

## **Les leviers**

- L'intervention des conseillers en parcours permet aux familles, aidants, partenaires de prendre du recul, de dédramatiser les situations (rôle de médiation et de coordination reconnus) ;
- Liens de proximité avec les mandataires judiciaires qui sont parfois démunis dans l'accompagnement au quotidien de leurs « protégés » ;
- La neutralité du conseiller en parcours (tiers) permet, dans les situations, une évaluation globale et la proposition d'action ou de piste de travail pour des structures qui arrivent aux limites de l'accompagnement ;
- La mobilisation des acteurs du réseau intervenant auprès des personnes en situation de handicap ou leurs aidants lors de l'interpellation de la Communauté 360 ;
- L'impulsion et la poursuite de la logique de parcours avec la mise en place d'accompagnement à la carte. Certains directeurs d'ESMS sont impliqués dans la mise en place de parcours => participation aux staffs ;
- Partenariat étroit avec la MDPH, l'Éducation Nationale, les DAC ;
- Volonté des partenaires à répondre au principe de subsidiarité et de co-construction.

## **Les besoins repérés – difficultés de réponses**

Situations Adulte	Situations Enfant
<ul style="list-style-type: none"><li>• Majoritairement des hommes (20-60 ans) présentant un profil précaire et de marginalisation liés au logement et à l'emploi, rencontrant des difficultés d'accès aux ressources du droit commun ou spécialisées =&gt; difficulté de coordination entre le droit spécialisé et le droit commun ;</li><li>• Des personnes présentant des pathologies évolutives avec une problématique de maintien à domicile et de continuité de soins, rencontrant des difficultés pour la majoration des services et/ou pour l'accès à un établissement spécialisé ;</li><li>• Pour les PSH sans solution en sortie d'hospitalisation.</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Demandes essentiellement liées à des difficultés d'intégration au niveau scolaire et d'accès à une prise en charge en ESMS ;</li><li>• Besoin d'offres de services avec différents types de modalités d'accompagnement pour le public TSA, significatif sur l'agglomération Caennaise ;</li><li>• Besoin d'offres de services avec différents types de modalités d'accompagnement pour le public TCC repéré sur l'ensemble des territoires ;</li><li>• Manque de visibilité :<ul style="list-style-type: none"><li>• Des « fonctions ressources » mobilisables au sein des ESMS,</li><li>• Des dispositifs (EMAS, DAR, UEMA, UEEA, etc.).</li></ul></li></ul>

Nous notons un manque de solutions relatives à la recherche de médecins traitants/spécialistes, des difficultés de coordination avec le soin, la psychiatrie : manque de fluidité des parcours.

Ci-après, quelques illustrations de l'intervention des conseillers en parcours :

*Sollicitation de la Communauté 360 pour deux femmes de 59 ans qui présentent des troubles neurodégénératifs importants et qui occupaient des lits dans des services hospitaliers depuis 2 ans et demi pour la première et un an pour la seconde, dans l'attente de pouvoir trouver des places dans des EHPAD. Le travail de coordination assuré par l'équipe de la Communauté 360 a pu apporter des solutions en faisant appel à son réseau et en proposant des solutions alternatives en accord avec la personne et son représentant légal. Il a été convenu de ne pas solliciter l'aide sociale dans un premier temps et de voir si les ressources de la personne sur quelques mois permettaient l'accès à des places payantes non prises en charge. Ainsi, il a été plus facile de trouver un établissement qui accepte ce principe, ce qui a pu apporter des solutions et une sortie de l'hospitalisation.*

*Sollicitation par une famille pour une jeune femme de 21 ans qui vit au domicile de ses parents depuis 5 ans suite à un traumatisme. Elle présente également une déficience intellectuelle. Elle n'a plus aucune vie sociale et dit beaucoup s'ennuyer. Elle a une orientation vers un ESAT et FH et SAVS mais la famille, qui a des difficultés à reconnaître le handicap de leur fille, se sent démunie face aux démarches administratives. Ils ont sollicité la Communauté 360 afin de pouvoir instaurer une relation de confiance avec leur fille et ainsi pouvoir mettre en place un accompagnement et soutien éducatif. La Communauté 360 a pu initier une visite à domicile avec une responsable d'un SAVS du bassin de vie, qui pourrait prendre le relai.*

*Sollicitation par la personne elle-même, un homme de 21 ans qui présente une hémiplégie et une épilepsie. Il vit au domicile de sa famille et bénéficie de l'accueil de jour dans un Foyer de Vie en séquentiel. Il a sollicité la Communauté 360 pour pouvoir travailler son projet de vie afin d'avoir plus d'autonomie et nous informe qu'il est au bord de la rupture avec l'accueil de jour, qu'il aimerait avoir son appartement et bénéficier d'un soutien éducatif. Il bénéficie de l'orientation SAVS. L'écoute du besoin de la personne et la mise en relation avec les partenaires de cet accompagnement a permis d'organiser une rencontre avec l'ensemble des parties prenantes afin que l'ensemble des acteurs puissent échanger et proposer un accompagnement adapté. A ce jour, il est accompagné par le SAVS pour ses activités de loisirs, évalue les besoins au domicile et travaille les orientations vers des établissements adaptés.*

## TENDANCES

L'activité de la Communauté 360 du Calvados a été très riche sur l'année 2024, tant au niveau de la réponse aux situations individuelles que du travail de maillage partenarial sur le territoire. Nous avons connu une forte montée en charge des sollicitations et des appels et cette tendance s'est confirmée sur la fin d'année. Une augmentation significative de l'activité est attendue dès début 2025.

Nous observons que les sollicitations sont diverses et variées et nous notons une augmentation importante des situations complexes depuis la mise en place de l'équipe. La Communauté 360 du Calvados est de plus en plus repérée sur le territoire, notamment par les professionnels. 53% des situations se trouvent sur le territoire de l'agglomération caennaise avec une répartition similaire enfant/adulte. La mission « d'aller vers » de la Communauté 360 dans les zones blanches du territoire s'est mise en place progressivement sur l'année 2024 avec l'arrivée des conseillers en parcours.

La coordination de parcours sur les situations complexes ne nous a pas permis de développer suffisamment le partenariat avec le droit commun.

Auparavant certaines situations pouvaient trouver des réponses via le PCPE, mais aujourd'hui ce dispositif bien repéré, a été obligé de mettre en place une liste d'attente. Nous avons commencé dès le premier trimestre 2024 à mettre en place des instances de concertation pour éviter des ruptures de parcours ou anticiper la sortie de ce dispositif. Ce travail restera à consolider sur l'année 2025.

L'offre de répit est à développer et à transformer, certains bassins de vie ne sont pas couverts, les demandes vont de plus en plus vers des besoins spécifiques (répit séquentiel en dehors du domicile par exemple) sur des temps bien précis (soirée, mercredi, week-end, vacances scolaires...).

Nos premières expériences en lien avec les associations des représentants d'usagers et la réponse aux appels sur le numéro vert, nous montrent sans généraliser que les familles, les aidants, les personnes en situation de handicap souhaitent de plus en plus des modalités d'accompagnement à la carte, une diversité dans l'offre de prestations et de services.

L'installation et le déploiement de la Communauté 360 a confirmé lors de ses différentes rencontres que de nombreux dispositifs, réseaux de partenaires, actions innovantes existent sur le territoire du Calvados de façon très hétéroclites en fonction des secteurs. Cette offre n'est pas suffisamment connue, valorisée ; la mobilisation de tous les acteurs institutionnels, politiques, opérationnels est vitale pour permettre d'apporter une information et des réponses claires et étayées auprès des personnes en situation de handicap et leurs aidants.

### **L'intervention des conseillers en parcours, c'est quoi ?**

#### **Quelques exemples :**

- Favoriser l'analyse globale de la situation ;
- Offrir un accompagnement personnalisé aux aidants et aux représentants légaux ;
- Favoriser l'interconnaissance et la mise en relation, être vecteur de l'information entre les acteurs (médico-social, social, sanitaire, droit commun) ;
- Favoriser la mobilisation des acteurs pour une « vision à 360 » ;
- Favoriser la concertation pour la recherche de solutions adaptées ou des réponses alternatives.

#### **6.2.4. INSTANCES ET GROUPES DE TRAVAIL**

Trois instances principales rythment le calendrier de la Communauté 360 du Calvados.

L'Agence Régionale de Santé, et plus particulièrement sa Direction Départementale et la Direction de l'Autonomie, veille au déploiement de la communauté et au suivi des missions qui lui sont confiées. Elle s'appuie plus particulièrement sur le « CODEX Handicap », auquel participe le Conseil Départemental, l'Éducation Nationale, les représentants des personnes en situation de handicap et de leurs aidants, ainsi que des membres de la Communauté 360 du Calvados, pour faire le point sur l'avancement des travaux engagés. Il s'est réuni à trois reprises en 2024, notamment autour de la stratégie NormHandicap du Calvados et de la mise en œuvre de l'AMI 50 000 solutions.

L'organisation des comités décisionnels et comités thématiques appartient aux membres de la communauté et à son pilote. Ils permettent respectivement de prendre les décisions nécessaires à son fonctionnement, son organisation et ses orientations, et d'engager les réflexions et travaux lui permettant de répondre à ses missions et atteindre ses objectifs. Pour l'année 2024, les membres cœurs ont participé à 4 comités décisionnels, 17 comités thématiques et plusieurs groupes de travail. Le calendrier semestriel est communiqué aux membres cœurs lors du comité décisionnel de juin et de décembre ; il est également mis à disposition dans le dossier partagé des membres cœurs. Cette planification anticipée et optimisée permet de favoriser la participation de tous.

## **COMITES DECISIONNELS**

4 Comités Décisionnels se sont tenus en 2024, plus précisément en mars, juin, septembre et novembre. Les membres cœurs de la communauté se sont mobilisés pour mettre à disposition leur salle de réunion afin de nous recevoir dans des conditions idéales. Une participation moyenne de 20 membres cœurs par comité est enregistrée. Ces comités permettent de délivrer des actualités et informations, de présenter des initiatives et évènements partenariaux, de faire un point sur la structuration, le déploiement et l'activité de la communauté et, le cas échéant, de valider des travaux, orientations et stratégies.

Parmi les éléments les plus notables des comités décisionnels de l'année 2024, sont repérés :

Les présentations :

- Normand'e-santé (Via trajectoire, ROR, solution métier, etc.),
- Dispositif CapParents Normandie,
- Charte Romain Jacob par la CPAM du Calvados et le RSVA.

Les principales validations :

- Communication de la Communauté 360 du Calvados (affiche, flyer usager et dépliant professionnel) ;
- Outils pour le déploiement des staffs (courrier, relevé de préconisation) ;
- Mise à jour du formulaire de demande avec l'ajout de la demande de consentement ;
- Questionnaire pour l'organisation d'un évènement pour les familles et proches aidants de personnes concernées par le handicap ;
- Construction d'un dossier partagé aux membres cœurs ;
- Tableau de suivi des comités thématiques et groupes de travail de la Communauté 360 du Calvados ;
- Tableau de suivi d'activité de la Communauté 360 du Calvados travaillé en lien avec la Communauté 360 de l'Eure pour tendre à une harmonisation régionale,
- La solution E-Parcours proposée par Normand'e-santé comme logiciel métier de la Communauté 360 du Calvados,
- Travail sur des cartes mentales répertoriant l'offre TSA sur le Calvados (en cours de finalisation),
- Charte Éthique de la Communauté 360 du Calvados,

- Grille de critères de priorisation pour la Communauté 360 du Calvados,
- Création d'un tableau récapitulatif des dispositifs d'appui existants pour les personnes en situation de handicap à destination des personnes mais également des professionnels,
- L'organisation d'une réunion de concertation entre les directions ESMS enfants et membres cœurs de la Communauté 360 du Calvados en préparation de la rentrée scolaire 2025/2026 sur l'année 2025.

## COMITES THEMATIQUES

17 comités thématiques ont été programmés au cours de l'année 2024. Ils ont permis la rencontre des membres cœurs et partenaires pour y partager des constats et expertises, engager des réflexions et mener des travaux favorisant la transformation de l'offre et des organisations ainsi que la fluidité des parcours. Une participation moyenne entre 15 et 20 membres cœurs et/ou partenaires par comité est enregistrée. 4 thématiques sont travaillés en 2024.

### **Accès aux droits – Accès à l'offre de services et d'accompagnement**

Ces réunions, déjà initiées en 2023, ont permis d'aborder plusieurs thématiques :

- Un retour expérience concernant la gestion mutualisée des listes d'attentes ESMS (gestion et suivi, facilitation des démarches liées au parcours d'admission, recensement de l'offre existante, coordination de parcours / parcours scolaire avec les articulations EN) ;
- La définition d'une situation complexe et d'urgence ;
- Une ébauche de travail sur l'organisation de diagnostics de territoire ;
- Une ébauche d'un listing d'offres de répit existantes sur le département.

Ces travaux ont également été accompagnés par la présentation de l'AMI 50 000 solutions dans le cadre de création de place au sein d'ESMS enfants et adultes. Le pilote a pu venir en appui des membres cœurs qui l'ont sollicité pour la réponse à cet AMI. Une présentation de l'ORS CREAL a pu également être proposée lors de ces temps de travail ainsi qu'une présentation de l'association CAP'Sport.

### **Continuité - Structuration des réponses aux situations individuelles**

Ces temps d'échanges ont permis de travailler plus particulièrement sur les modalités d'organisation des futurs staffs territoriaux ainsi que sur les articulations et le circuit de la réponse aux situations individuelle entre la Communauté 360 et les différents dispositifs existant sur le territoire. Ces derniers travaux ont notamment facilité la mise à jour du formulaire de demande avec l'intégration d'une partie de demande de consentement, mais également à la création des éléments administratifs nécessaires au bon déroulement du staff. Ces réunions de travail ont également permis d'arriver sur l'élaboration d'une grille de critères de priorisation pour la Communauté 360 du Calvados. Afin d'aider les professionnels et les personnes concernées à mieux se diriger vers le dispositif adapté à leurs besoins, les membres cœurs de ce comité ont approuvé la création d'un tableau récapitulatif des dispositifs d'appuis existants pour les personnes en situation de handicap.

Des similitudes ont été observées entre ce comité et celui de l'accès aux droits et à l'offre de services et d'accompagnement. Les membres cœurs ont questionné l'ARS Normandie concernant la réunification de ces deux groupes. Suite au retour positif, une fusion des deux groupes s'est organisée en 2024.

## **Place des personnes en situation de handicap – Éthique**

Ces rencontres se sont principalement focalisées sur 3 thématiques :

- La présentation d'associations et de projets en place sur le territoire normand : Association Clin d'œil, présentation de la journée des aidants organisée dans l'Orne par le RSVA, le Dispositif de Soutien à l'Autodétermination Normandie porté par LADAPT Normandie, présentation des projets de la plateforme de répit « Parenthèse » du RSVA ;
- La rédaction d'une charte éthique de la Communauté 360 du Calvados en faveur des personnes en situation de handicap. Cette initiative a été proposée par un des représentants d'usagers faisant parti des membres cœurs ;
- Le souhait de préparer et d'organiser un évènement à destination des proches aidants d'adultes et d'enfants en situation de handicap sur le territoire du Calvados. Courant 2024, les membres ont souhaité faire un diagnostic des besoins des aidants avant de décider de sa localisation. Le partage d'un questionnaire par les membres cœurs au sein de leurs structures a permis de récolter 195 réponses.

Ce comité thématique va devenir le COPIL d'organisation de la journée en faveur des proches aidants d'adultes et d'enfants en situation de handicap en 2025 jusqu'à la réalisation de cet évènement.

## **Groupes de travail transverses**

À la demande des membres cœurs, des groupes de travail transverses ont été mis en place sur l'année afin d'approfondir certains sujets.

- ViaTrajectoire

Ce groupe de travail a été proposé à la suite du comité thématique sur l'accès aux droits et à l'offre de services et d'accompagnement et après accord du comité décisionnel. Les membres cœurs ont exprimé des difficultés et des anomalies utilisateurs avec l'outil ViaTrajectoire. Deux sessions ont été organisées en lien avec Normand'e-santé pour remonter ces problématiques, pouvoir échanger sur le fonctionnement de l'outil et dégager des pistes d'amélioration. Il a été proposé aux membres cœurs de reconduire ce groupe si besoin.

- Processus d'admission harmonisé

Ce groupe de travail a également été proposé à la suite du comité thématique sur l'accès aux droits et à l'offre de services et d'accompagnement. L'objectif était de préparer l'arrivée du DUA et de tendre vers un processus d'admission harmonisé pour faciliter les démarches des personnes concernées. Les membres cœurs présents ont pu échanger sur leur processus d'admission et voir les disparités en fonction des organisations.

- Cartes mentales sur l'offre TSA

Ce groupe de travail a été réalisé suite à l'interpellation d'un membre cœur de la Communauté 360 du Calvados : une présentation de l'offre TSA sur le département avait été effectuée par le Centre Ressources Autisme Normandie Calvados Orne Manche et il semblait intéressant de pouvoir mettre ces offres sous un format de cartes mentales afin d'obtenir une synthèse de l'offre disponible. Les documents sont en cours de formalisation graphique et devraient être finalisés courant 2025.

## 6.2.5. PARTENARIATS ET RESEAUX

Pour répondre à ses missions, la Communauté 360 concentre ses actions vers la recherche de solutions concrètes et innovantes au plus près des lieux de vie et oriente en collaboration avec les acteurs de chacun des territoires.

La Communauté 360 entretient des liens privilégiés avec les membres coeurs et certains acteurs avec lesquels une convention a été établie.

### PARTENARIAT AVEC LA MDPH

Une convention entre la MDPH et la Communauté 360 a été formalisée et validée en COMEX le 16 décembre 2024, qui vient définir les modalités de travail et les articulations avec la RAPT et les différents pôles de la MDPH. Elle définit le principe de partage et d'échange d'informations contribuant à une évaluation précise des besoins des personnes.

La Communauté 360 contribue en lien avec la MDPH à la structuration d'une fonction d'observatoire des réponses apportées aux besoins des personnes et de la qualité des parcours.

#### Articulation avec la RAPT

Les missions confiées à la Communauté 360 viennent compléter la RAPT en fédérant les acteurs de droit commun et les acteurs spécialisés (DAC, équipe mobile, ERHR Nord-Ouest, PCPE, plateforme de répit, ESMS, plateforme emploi accompagné, etc.).

Une rencontre d'appui est organisée à raison d'une fois tous les quinze jours permettant une collaboration concernant les situations individuelles accompagnées par la Communauté 360.

#### Articulation avec les différents pôles de la MDPH

Il est entendu que la Communauté 360 peut également mobiliser les différents pôles de la MDPH en lien avec leurs responsables (pôle accès au droit, pôle évaluation, etc.). Cette collaboration permet d'assurer une fluidité des réponses en lien avec les observations faites par l'équipe de la Communauté 360 lors des visites à domicile ou lors des rencontres partenaires par exemple.

### PARTENARIAT AVEC L'EDUCATION NATIONALE

Dans le cadre de notre partenariat, nous avons co-construit un tableau de priorisation qui guide notre collaboration autour de situations accompagnées en fonction de nos missions respectives.

Des rencontres régulières sont réalisées en présence de la MDPH, l'Éducation Nationale et la Communauté 360 autour de situations complexes repérées selon les critères de priorisations définis.

L'équipe de la Communauté 360 participe également avec l'Éducation Nationale aux rencontres de concertation organisées à l'initiative des acteurs du territoire du Bocage Virois : staff école inclusive.

### PARTENARIAT AVEC LES DAC (APPUI SANTE 14 ET AXANTE)

Les conventions ont été formalisées avec les deux acteurs en 2024 et une a déjà été signée (l'autre prévue en mars 2025). Les conventions définissent les modalités de collaboration entre la Communauté 360 et les DAC.

Des réunions de concertation sont organisées à raison d'une fois tous les deux mois afin d'aborder des situations complexes. Les deux parties peuvent être ressources l'une pour l'autre ou intervenir en binôme.

L'équipe de la Communauté 360 participe aux rencontres de concertation de partenaires mis en place par Axanté pour les publics de moins de 60 ans.

## **PARTENARIAT STAFF TCCL**

L'équipe de la Communauté 360 est conviée aux staffs organisés par le Centre Hospitalier Aunay-Bayeux (CHAB) en qualité de fonction ressource pour apporter une réflexion en lien avec les situations abordées par l'équipe médicale. Cette participation permet également d'évoquer des situations repérées par l'équipe et d'assurer une veille sur les ruptures de parcours.

## **PARTENARIAT AVEC L'ASE**

Dans le cadre de notre partenariat, des liens sont instaurés avec la coordinatrice médico-social ASE de la Direction de l'Enfance et de la Famille du Conseil Départemental du Calvados. A cette occasion, en lien avec la RAPT et l'ASE, nous avons co-construit un tableau de priorisation qui guide notre collaboration autour des situations accompagnées en fonction de nos missions respectives. Un protocole de partenariat va être formalisé en 2025.

Dans le cadre de son déploiement, la Communauté 360 est en recherche constante d'élargir son réseau auprès du droit commun et du droit spécialisé. L'objectif est de s'appuyer sur les principes de complémentarité et de subsidiarité en repérant les forces et les compétences de chacun.

## **RESEAU**

Le développement des partenariats et réseaux a constitué un enjeu majeur de l'année 2024 et représente une part importante de l'activité des conseillers en parcours et du pilote.

Plusieurs rencontres ont eu lieues au cours de l'année 2024, quelques exemples non exhaustifs :

- ESMS : MAS ELLON, IMPRO Démouville, DME Bayeux, Dispositif du Bessin (IME Espoir et DITEP), SAVS/SAMSAH APF et LADAPT, Foyer Soleil ;
- Dispositifs de coordination : DAC, CRA Normandie COM, Normandie Pédiatrie, ESA bas-normand ;
- Organismes tutélaire : Association Tutélaire du Calvados ;
- Associations d'usagers : GEM, AFTC 14 ;
- Droit commun : Cap'Sport, SIAO, Fédération Préparation Suite Reclassement ;
- Réseau : Réseau Insertion Bessin, CLSM, CLIC du Bessin ;
- Santé : service social du CHU et de l'EPSM de Caen, Axanté ;
- Éducation Nationale : Équipe d'Enseignants référents du Calvados.

En complément de ce type de rencontres, l'interconnaissance se développe également au travers de l'accompagnement des situations individuelles.

## PARTICIPATION A DES EVENEMENTS

La Communauté 360 du Calvados a aussi commencé à s'inscrire sur des évènements organisés sur le département en 2024. Elle a pu participer à trois manifestations :

- Le forum « Cap sur ma vie d'adulte » en mars 2024 ;
- Le forum des Associations et Dispositifs en faveur des Personnes Cérébro-Lésées en avril 2024 ;
- La journée « Parcours de vie des personnes avec une déficience visuelle » au mois de septembre 2024.

Ces évènements ont permis à la Communauté 360 de déployer sa communication au grand public, mais également de développer « l'aller-vers » en recevant les personnes sur son stand et en leur proposant des premiers éléments de réponses face aux besoins exprimés. Les conseillères en parcours ont pu par la suite, débuter un accompagnement (coordination de parcours) avec certaines personnes rencontrées.

---

### 6.2.6. PERSPECTIVES 2025

- Développer une stratégie pour répondre à la montée en charge de l'activité (sollicitations et coordination de parcours) ;
- Poursuivre l'expérimentation du logiciel métier en lien avec Normand'e-santé et utiliser la première version en production du logiciel métier E-parcours à partir d'avril 2025 ;
- Proposer une réunion de concertation avec l'ensemble des acteurs concernés pour préparer la rentrée scolaire 2025 (dès février 2025), assurer l'animation des prochains groupes de travail ;
- Déployer des staffs territoriaux sur les territoires non couverts et continuer à identifier les réunions de concertation déjà existantes ;
- Poursuivre les travaux en cours sur les comités thématiques dès janvier 2025 (diagnostic de territoire, suite des travaux de l'ORS CREAL sur les listes d'attentes, poursuite des GT sur : ViaTrajectoire et Processus d'admission harmonisé, etc.) ;
- Formaliser des chartes d'engagement / articulations avec les dispositifs de coordination et autres partenaires (DAC, Intervenants pivots TSA, EN, ASE, etc.) ;
- Développer le partenariat avec le Dispositif de Soutien à l'Autodétermination Normandie (présentation commune prévue auprès de France Service en mars 2025) ;
- Poursuivre l'inscription de la Communauté 360 sur les groupes de travail pour lesquels sa présence est légitime et pertinente ;
- Participer aux instances du réseau santé : CLS, CPTS, PTSM, etc. ;
- Organiser une journée d'information / sensibilisation pour les proches aidants / familles le 4 octobre 2025 à Caen ;
- Développer les partenariats et réseaux en poursuivant la rencontre de l'ensemble des acteurs concernés sur les territoires (Service Public de l'Emploi, CLIC, service de l'Autonomie du Conseil Départemental du Calvados, etc.) ;
- Poursuivre et développer le partenariat avec le droit commun et prévoir une présentation grand public de la Communauté 360 ;

- Participer à l'observatoire mis en place sur le territoire concernant les ruptures de parcours notamment, et faire remonter les besoins repérés aux autorités compétentes ;
- Assurer une veille et préparer la mise en œuvre du nouveau cahier des charges national des Communautés 360 prévu pour le second trimestre 2025.

## 6.3 LA COMMUNAUTE 360 DE LA MANCHE



### 6.3.1. LA CONVENTION CONSTITUTIVE

La Convention constitutive est le document fondateur de la Communauté 360. Au-delà de la définition de son organisation opérationnelle et de ses modalités de gouvernance, elle engage et fédère les membres cœurs autour d'un projet commun et de valeurs partagées reposant sur un principe de transparence et de co-responsabilité.

À la suite de sa validation en Comité Décisionnel, plusieurs campagnes de signatures se sont succédées depuis le mois d'avril 2024. A ce jour, 28 membres ont signé la Convention et 4 signatures restent en attentes.

Toutes les organisations gestionnaires d'établissements médico-sociaux du département, l'Éducation Nationale, le Département et le GIP MDPH sont signataires. Les dispositifs de coordination et associations portées par les personnes en situation de handicap et leurs aidants y sont bien représentés. En revanche, Les Services Publics de l'Emploi ainsi que les Centres Hospitaliers sont encore peu sensibilisés à la démarche, à l'exception des centres hospitaliers spécialisés en psychiatrie.

### 6.3.2. L'EQUIPE DEDIEE



L'année 2024, en lien avec l'arrivée récente du coordinateur de la communauté, permet la constitution de l'équipe de Conseillers en parcours et le développement attendu de la réponse aux situations individuelles et de l'accompagnement des parcours.

Sur la base du volontariat, les membres cœurs ont pu être associés à l'ensemble des étapes du recrutement, de la validation des fiches de poste jusqu'aux entretiens individuels et choix des candidats. Les recrutements se sont portés sur des profils de travailleurs sociaux expérimentés, aux parcours variés et complémentaires.

Une Conseillère en Économie Sociale et Familiale et deux Assistantes de Service Social sont recrutées. Conformément aux attentes des membres cœurs et dans le respect du fonctionnement des territoires, les conseillers en parcours sont positionnés sur le centre, le sud et le nord du département avec une arrivée respective en mars, mai et septembre 2024.

Les membres coeurs sont également mis à contribution pour organiser l'accueil des conseillers en parcours sur les territoires à travers la mise à disposition de locaux. Le coordinateur et la conseillère en parcours du centre Manche occupent des bureaux de l'antenne Saint-Loise du RSVA, l'ACAIIS accueille le professionnel du nord Manche dans des locaux situés sur son site de la Glacerie, et l'APAEIA le professionnel du sud Manche au sein du DISFA situé à Avranches. Selon les modalités convenues, une convention de mise à disposition ou l'établissement d'un bail encadrent ces organisations.

### 6.3.3. L'ACTIVITE – CHIFFRES CLES 2024

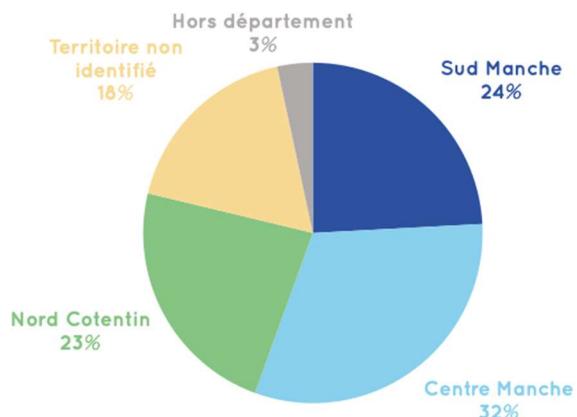
#### REPONSES AUX SITUATIONS INDIVIDUELLES

L'installation progressive des conseillers en parcours tout au long de l'année et le démarrage parallèle des campagnes de communication et de promotion de la Communauté 360 de la Manche ne permet pas d'identifier l'année 2024 comme une année référence en termes d'indicateurs d'activité. Néanmoins, la progression constante de l'activité et de son volume autorise de premières observations et constats.

#### Statistiques générales

Entre janvier et décembre 2024, 228 sollicitations, concernant 207 dossiers, ont été traitées par l'équipe de la communauté. 160 sollicitations relevaient d'un traitement de niveau 1 (écoute, information, conseil, orientation) et 68, plus complexes, d'un traitement de niveau 2 ou 3 (coordination de parcours et agencement de solutions). La répartition géographique de ces sollicitations est sensiblement équitable entre les territoires du département.

#### RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DES PERSONNES CONCERNÉES

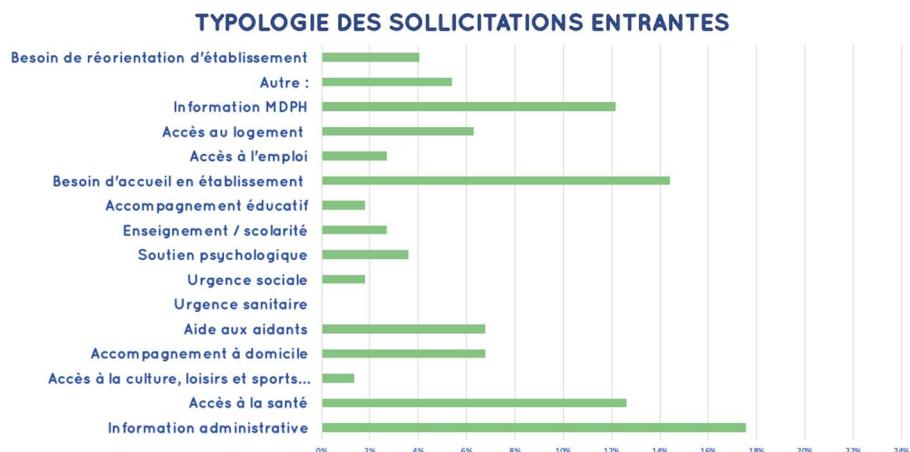


Le profil de la personne concernée par la sollicitation indique que les adultes en situation de handicap ont été plus représentés en 2024 avec 75% des sollicitations contre 23% pour les enfants en situation de handicap.

Ce sont les professionnels qui ont le plus interpellé la Communauté 360 représentant 49 % des sollicitations quand les personnes en situation de handicap en représentent 25 %, tout comme leurs aidants. Les Dispositifs de coordination en santé (DSC) également implantés sur le Nord, le Centre et le Sud du département et avec lesquels les articulations sont déjà travaillées représentent à eux seul 30% des sollicitations par un professionnel.

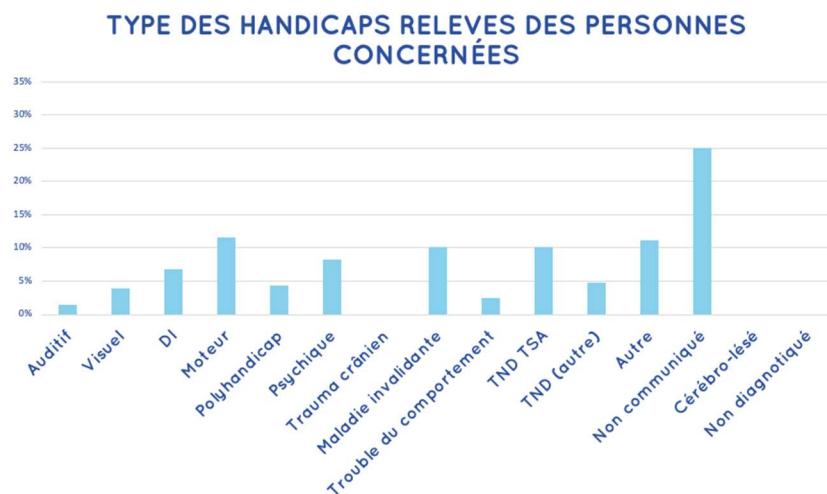
## **Typologie des sollicitations**

Si la typologie des sollicitations relevées est large et variée, certaines sollicitations demeurent largement majoritaires. Ainsi, les besoins relatifs à de l'information administrative représente la demande la plus importante, suivi de près par le besoin d'accueil en établissement. L'accès à la santé et aux informations liées au fonctionnement de la MDA font également partie des demandes les plus récurrentes.



## **Typologie de handicap**

Les typologies de handicaps constatées sont hétérogènes et ne révèle pas d'indication significative à l'exception des personnes présentant une maladie invalidante qui n'avaient pas été, jusqu'ici, repérées comme un public susceptible de solliciter régulièrement la Communauté 360.



## **FOCUS SITUATIONS COMPLEXES**

Les parcours complexes accompagnés au cours de l'année 2024 sont au nombre de 68. Les indicateurs de l'activité des situations complexes correspondent globalement à ceux relevés pour l'ensemble des situations, qu'il s'agisse du ratio situations enfants/adultes, de la typologie des sollicitations et de handicap ou encore de la répartition par territoire géographique.

La durée moyenne d'accompagnement d'un parcours de niveau 2 ou 3 est de 41 jours. Une large majorité de ces situations sont orientées par un professionnel, soit 45 situations sur 68. Un staff de territoire, ou groupe de travail partenarial, a été organisé sur l'année 2024 pour l'une de ces situations.

De premiers constats sont réalisés par les conseillers en parcours qui repèrent la récurrence de plusieurs phénomènes relatifs au traitement des situations de niveau 2 :

- La plupart des situations relevant du niveau 2 impliquent la présence de plusieurs acteurs de l'accompagnement, qu'ils appartiennent au champ médico-social, sanitaire, éducatif ou encore social. Plus le nombre de partenaires impliqués sur une situation est important, plus le risque d'observer une rupture ou une absence de la communication et du lien est constaté. Ce travail de coordination partenariale et de rétablissement du partage de l'information représente une activité majeure et essentielle du niveau 2 d'intervention des conseillers en parcours.
- La faible mobilisation des staffs de territoire pour l'année 2024 est identifiée comme une résultante directe de ce travail. La coordination partenariale qui s'établie en premier lieu à travers l'intervention des conseillers en parcours permet souvent d'identifier de premières réponses, écartant le besoin immédiat de réunir les acteurs. L'activité de la Réponse Accompagnée pour Tous, bien repérée des acteurs, et l'organisation de ses Groupes Opérationnels de Synthèses de niveau 1 et 2 participe également à ce constat.
- La complexité à comprendre une orientation et à pouvoir la mettre en œuvre ainsi que la réalisation de l'ensemble des démarches administratives inhérentes, de la constitution du dossier à l'accès aux prestations et services, et un écueil presque systématique des personnes concernées. Facteur d'épuisement et de démobilisation, cette difficulté est repérée comme un déterminant du risque de rupture des parcours.
- La difficulté des personnes concernées à se sentir légitime auprès des acteurs dans l'expression et la prise en considération de leurs besoins. L'intervention des conseillers en parcours, qui trouve un écho favorable auprès des professionnels de l'accompagnement, permet régulièrement de concrétiser des démarches qui ne parvenaient pas à aboutir et/ou qui étaient engagées de longue date.

Ci-après, quelques illustrations de l'intervention des conseillers en parcours :

*Sollicitation de la Communauté 360 pour une personne proche aidante en septembre 2024. Le proche aidant est un père âgé d'une soixantaine d'années et qui accompagne son fils d'une trentaine d'année présentant un syndrome Asperger. L'aidant est épuisé et demande du soutien. Le fils bénéficie d'un suivi par le CMP et est intégré à un club de jeu local. Il bénéficie d'une orientation vers un SAMSAH mais pour le moment, seules quelques interventions ponctuelles pourraient être proposées.*

*Le conseiller en parcours se rapproche en premier lieu de l'intervenant pivot CRA du département. Ils réalisent une visite à domicile conjointe en présence du père et du fils. Des besoins en lien avec l'entretien du logement, l'insertion professionnelle et l'accès aux loisirs sont repérés. Le père s'inscrit de son côté sur une formation proche aidant proposé par le CRA. Une rencontre avec le CMS de territoire permet l'ajustement et la complétion de la demande de renouvellement des droits et orientations MDA. Une rencontre avec la Communauté 360 et l'intervenant pivot du CRA permet la présentation de la situation et ses enjeux au SAMSAH concerné qui propose, après étude, un début d'accompagnement en janvier 2025. L'intervention de la Communauté 360 s'arrête. Le risque de rupture de parcours est écarté.*

*La Communauté 360 est contactée par la mandataire judiciaire d'une femme de 65 ans qui vit en logement autonome. Cette personne est en situation de polyhandicap et a des rendez-vous médicaux très réguliers sur Cherbourg et sur Caen. Sa mère est son aidante, elle vit à proximité mais se sent fatiguée. Elle est âgée de 88 ans et va très prochainement intégrée un EHPAD.*

*La personne aidée souhaite rester à son domicile mais n'est pas autonome dans le suivi de ces rendez-vous médicaux et dans les déplacements lui permettant de s'y rendre. Le DAC n'est pas légitime pour intervenir en priorité car les prises en charge médicales sont programmées.*

*Le conseiller en parcours contact le service social de la CPAM pour vérifier les possibilités de prise en charge des transports médicaux. L'ALD permet finalement le financement des transports. En lien avec le prestataire d'aide à domicile, le renforcement de la PCH rend possible l'accompagnement aux visites médicales et le rappel des rendez-vous par les auxiliaires de vie. La mère a donc pu intégrer l'EHPAD. L'intervention du conseiller en parcours a permis l'identification des ressources mobilisables et leurs coordinations permettant ainsi le maintien du parcours de soin de la personne, dans le respect de son choix de vie au domicile.*

## TENDANCES / CONSTATS

L'activité de la Communauté 360 de la Manche connaît d'importants mouvements au cours de cette année 2024. Ils préfigurent probablement de l'activité à venir en 2025.

La première tendance constatée est une évolution significative du nombre moyen de sollicitations sur la période de septembre à décembre 2024 qui augmente de 30%. Plusieurs paramètres viennent expliquer ce phénomène dont, l'installation progressive des conseillers en parcours sur leur territoire, le lancement de la campagne de communication à destination du grand public et l'important travail de communication et de rencontres partenariales réalisé cette même année auprès des professionnels de tout secteur.

Une concentration des interpellations par des professionnels sur cette fin d'année avec plus d'une sollicitation sur deux provenant d'un acteur de l'accompagnement. Cette tendance est à mettre directement en lien avec le travail de réseau partenarial car plus d'une cinquantaine de rencontres et présentations de la Communauté 360 ont été organisées en 2024.

Sans surprise, le nombre d'interpellation pour des situations de niveau 2 augmente avec celui des interpellations par des professionnels. Entre septembre et décembre, plus d'une situation sur trois relèvent d'un niveau 2 ou 3, de nombreux professionnels étant en mesure de délivrer eux-mêmes l'information de niveau 1.

Enfin, l'augmentation respective des sollicitations sur chaque territoire corroborent avec le déploiement progressif de la communauté et l'installation des conseillers en parcours sur le terrain.

Fort de ces observations et de la poursuite des démarches et collaborations engagées, une augmentation globale de l'activité est attendue pour l'année 2025.

### 6.3.4. INSTANCES ET GROUPES DE TRAVAIL

3 instances principales rythment le calendrier de la Communauté 360 de la Manche.

L'Agence Régionale de Santé, et plus particulièrement sa délégation départementale, veille au déploiement de la communauté et au suivi des missions qui lui sont confiées. Elle s'appuie plus particulièrement sur le Comité Exécutif « Enfants en situation de handicap et scolarité » ou « CODEX », auquel participe le Conseil Départemental, l'Éducation Nationale, les représentants des personnes en situation de handicap et de leurs aidants, ainsi que des membres de la Communauté 360 de la Manche, pour faire le point sur l'avancement des travaux engagés. Il s'est réuni à 5 reprises en 2024, notamment autour de la stratégie NormHandicap Manche et de la mise en œuvre de l'AMI 50 000 solutions.

L'organisation des comités décisionnels et comités thématiques appartient aux membres de la communauté et à son coordinateur. Ils permettent respectivement de prendre les décisions nécessaires à son fonctionnement, son organisation et ses orientations et d'engager les réflexions et

travaux lui permettant de répondre à ses missions et atteindre ses objectifs. Leur planification s'organise sur une année scolaire soit de Septembre à Juin. Pour l'année 2024-2025, les membres cœurs ont souhaité l'organisation de 3 comités décisionnels et 9 comités thématiques. Le calendrier annuel est ainsi communiqué aux membres cœurs au cours de l'été. Cette planification anticipée et optimisée doit favoriser la participation de tous.

## COMITES DECISIONNELS

3 Comités Décisionnels se sont tenus en 2024, plus précisément en mars, juin et novembre. La réservation de l'amphithéâtre, mis à disposition par l'Association pour l'Aide aux Adultes et aux Jeunes en Difficultés (AAJD Agneaux), permet la réunion de conditions idéales pour leurs déroulements. Sa situation géographique, au centre du département facilite les déplacements des membres les plus éloignés. Une participation moyenne de 24 membres cœurs par comité est enregistrée. Ces comités permettent de délivrer des actualités et informations, de présenter des initiatives et évènements partenariaux, de faire un point sur la structuration, le déploiement et l'activité de la Communauté et, le cas échéant, de valider des travaux, orientations et stratégies.

Parmi les éléments les plus notables des comités décisionnels de l'année 2024, sont repérés :

Les participations	<ul style="list-style-type: none"><li>• Du réseau des professionnels de la petite enfance de la Manche pour l'organisation des journées départementales handicap, inclusion, parentalité (PEPITES) ;</li><li>• Du dispositif CapParents Normandie ;</li><li>• Du Centre ressource Normandie Réhabilitation Psychosociale.</li></ul>
Les validations	<ul style="list-style-type: none"><li>• Des affiches et flyers de la Communauté 360 de la Manche ;</li><li>• Des bonnes pratiques d'accès aux prestations et services des membres cœurs de la Communauté 360 de la Manche ;</li><li>• Du choix des locaux des conseillers parcours ;</li><li>• Du schéma d'articulation entre la Communauté 360 et le dispositif Réponse Accompagnée Pour Tous ;</li><li>• De la solution E-Parcours proposée par Normand'e-Santé comme logiciel métier de la Communauté 360 de la Manche ;</li><li>• De la Charte et des Affiches des valeurs et engagements des membres cœurs de la Communauté 360 de la Manche ;</li><li>• De l'organisation d'une réunion de concertation des membres cœurs de la Communauté 360 de la Manche en préparation de la réponse au second volet de l'AMI 50 000 solutions.</li></ul>

## COMITES THEMATIQUES

10 comités thématiques ont été programmés au cours de l'année 2025. Ils ont permis la réunion des membres cœurs et partenaires pour y partager des constats et expertises, engager des réflexions et mener des travaux favorisant la transformation de l'offre et des organisations ainsi que la fluidité des parcours. Une participation moyenne de 13 membres cœurs et/ou partenaires par comité est enregistrée. 4 thématiques sont travaillés en 2024 :

### **Accès aux droits – Accès à l'offre de services et d'accompagnement**

Ces réunions, déjà initiées en 2023, concrétisent la définition des « bonnes pratiques d'accès aux prestations et services des membres cœurs de la Communauté 360 de la Manche ». Partagées sur un document travaillé pour l'occasion, ces bonnes pratiques tendent à harmoniser et faciliter l'accès des personnes aux prestations et service des membres cœurs. Diffusées à l'ensemble des membres, ces bonnes pratiques doivent être mises en application depuis leur validation au comité décisionnel de Mars 2024. Des présentations ont d'ailleurs pu être réalisées auprès des équipes de direction des organisations qui en ont fait la demande.

### **Continuité - Structuration des réponses aux situations individuelles**

Ces temps d'échanges ont permis de travailler plus particulièrement sur les modalités d'organisation des futurs staffs territoriaux ainsi que sur les articulations et le circuit de la réponse aux situations individuelle entre la Communauté 360 et le Dispositif Réponse Accompagné Pour Tous de la MDA du département de la Manche. Ces derniers travaux ont notamment permis la réalisation d'un schéma de structuration validé en comité décisionnel.

### **Place des personnes en situation de handicap – Éthique**

Ces rencontres se sont principalement focalisées sur les articulations à définir entre la Communauté 360 de la Manche et le Dispositif de Soutien à l'Autodétermination Normand. A travers la présentation des services, le rappel de leurs missions respectives et des interventions extérieures permettant de redéfinir les concepts d'autodétermination et de qualité de vie, s'est dessinée la première ébauche de cette collaboration. Malgré plusieurs sollicitations, la participation des membres d'associations représentant les personnes en situation de handicap et leurs aidants n'a pas rencontré le résultat recherché.

### **Comité thématique transverse**

À la demande des membres cœurs, un comité thématique transverse est mis en place sur la fin de l'année et porte sur les valeurs et principes partagés par les membres cœurs à travers leur engagement auprès de la Communauté 360 de leur département.

Le constat est le suivant, le temps des premiers débats s'est éloigné, des acteurs sont arrivés, d'autres sont partis, les échanges autour de la structuration ont pris beaucoup de place, impactant les opportunités de développer la fibre communautaire du projet. La nécessité de réaffirmer, remettre en lumière et partager ces principes et valeurs et de les rendre facilement accessibles à l'ensemble des membres cœurs de la Communauté 360 de la Manche est constatée.

Après un travail relatif à la définition des 5 grandes valeurs et des 5 grands engagements des membres cœurs de la Communauté 360 de la Manche, une charte et des affiches sont réalisées avec l'appui du service communication du RSVA. Validés au comité décisionnel de Novembre 2024, ces supports, à destination des membres cœurs, seront imprimés et distribués au premier trimestre 2025.

---

### **6.3.5. PARTENARIATS ET RESEAUX**

#### **REONSE ACCOMPAGNEE POUR TOUS**

Le partenariat le plus marquant de l'année 2024 reste la poursuite du travail réalisé pour articuler la réponse aux situations individuelles entre la Communauté 360 et le Dispositif Réponse Accompagnée Pour Tous. S'appuyant sur les modalités et structurations définies en 2023 et début d'année 2024, et

sur le recrutement de l'équipe de la Communauté 360, la mise en œuvre de ces articulations a pu être expérimentée au cours du second et troisième trimestre de l'année 2024.

Les conseillers en parcours de la Communauté 360 forment désormais des binômes par territoire avec leurs homologues de la MDA. S'ils ne partagent pas les mêmes bureaux, ils disposent néanmoins de la possibilité de s'interroger individuellement pour partager des informations, des ressources, mutualiser leurs compétences et rechercher des solutions aux parcours accompagnés. Une réunion hebdomadaire des deux équipes formalise ses échanges et facilite la répartition des situations et saisines. Des présentations conjointes sont régulièrement proposées aux acteurs concernés. La réalisation d'un support de présentation commun en fin d'année 2024 favorise encore un peu plus la compréhension de nos articulations auprès de nos partenaires.

Les phases de travail définies préalablement entre la Communauté 360 et le Dispositif Réponse Accompagnée Pour Tous sont désormais opérationnelles. Si elles restent perfectibles et ajustables, elles permettent néanmoins de tirer un premier bilan concluant de cette collaboration.

## **AUTRES PARTENARIATS ET RESEAUX**

Le développement des partenariats et réseaux a constitué un enjeu majeur de l'année 2024 et représente une part importante de l'activité des conseillers en parcours et du coordinateur.

À l'instar de la collaboration avec la RAPT et les conseillers parcours MDA, des articulations semblables se sont établies avec d'autres dispositifs de coordination tel que les DAC en santé, les intervenants Pivots du CRA, l'équipe de l'ERHR ou encore les facilitateurs de choix de vie du Dispositif de Soutien à l'Autodétermination Normand avec lesquels des temps d'échanges réguliers sont programmés, des visites à domicile conjointes sont réalisées et des orientations sont définies ou redéfinies.

La présentation aux partenaires, notamment de droits communs, s'est voulue la plus large et complète possible. À l'aide des supports de présentation et documents de communication, les conseillers en parcours et le coordinateur ont pu faire connaître la Communauté 360 et en réaliser la promotion au plus près des territoires. Une cinquantaine d'actions en ce sens sont recensées pour l'année 2024.

Ainsi, le réseau France Service du département a pu en bénéficier, en particulier à travers l'intervention de leur coordinateur départemental. Les Mairies et CCAS des plus grandes agglomérations du département ont été démarchés tout comme leurs pôles médicaux de santé. La participation régulière de la Communauté 360 aux réunions d'informations et de coordination organisées sur les territoires par les CLIC favorise également cette interconnaissance.

Les liens avec l'Éducation Nationale sont travaillés à l'occasion de temps d'échanges de plus en plus nombreux avec la rencontre des équipes ASH, celle de tous les enseignants référents du département ou encore la participation à certains pôles ressources.

Les services sociaux de droits communs tel que ceux des hôpitaux, de la CPAM, de la médecine du travail, de la CARSAT ou encore les Services d'aides à domicile du territoire font également l'objet de ces rencontres tout comme ceux relevant de l'insertion professionnelle avec l'emploi et la formation accompagnée ainsi que les missions locales des territoires.

La Communauté 360 est également représentée et s'investi au sein de plusieurs groupes de travail départementaux tel que le Projet Territorial en Santé Mentale, le déploiement du projet « On se pause » porté par Familles Rurales de la Manche, l'organisation des journées « PEPITES » portées par le réseau des professionnels de la petite enfance de la Manche, l'actualisation du projet stratégique du GHT Mont Saint-Michel ou encore le programme d'extension de la prévention du suicide du département de la Manche.

Enfin, l'équipe de la Communauté 360 renforce ses liens de proximité avec les acteurs et services spécialisés du secteur médico-social. Au fur et à mesure des rencontres et opportunités, des visites des dispositifs et établissements ainsi que la rencontre de leurs équipes s'organisent tout au long de l'année.

---

### 6.3.6. PERSPECTIVES 2025

- Une augmentation de l'activité par le nombre de sollicitations au regard du déploiement de la Communauté, de l'arrivée des conseillers en parcours sur les territoires et des campagnes de communication en cours ;
- L'utilisation de la première version en production du logiciel métier E-parcours à partir d'Avril 2025 ;
- L'organisation d'une réunion de concertation des membres cœurs de la Communauté 360 de la Manche en préparation de la réponse au second volet de l'AMI 50 000 solutions le 31 janvier 2025 ;
- L'animation des groupes de travail relatifs à la préparation de la rentrée scolaire par territoire en semaine 13 du mois de Mars 2025 ;
- La participation, en appui, aux groupes de travail organisés par la MDA et avec les ESMS sur les parcours des jeunes adultes en situation d'amendement CRETON ;
- Continuer les travaux menés en comités thématiques à partir de Janvier 2025 sur la gestion des listes d'attentes et critères de priorisations ;
- Poursuivre l'inscription de la Communauté 360 sur les groupes de travail pour lesquels sa présence est légitime et pertinente ;
- Développer les partenariats et réseaux en poursuivant la rencontre de l'ensemble des acteurs concernés sur les territoires ;
- La diffusion de la charte et des affiches des valeurs et engagements de la Communauté 360 à ses membres cœurs au premier trimestre 2025 ;
- L'analyse et la préparation de la mise en œuvre du cahier des charges national révisé des Communautés 360 prévu pour le second trimestre 2025.

# GLOSSAIRE

AAJD : Association pour l'Aide aux Adultes et aux Jeunes en Difficultés

ACM : Accueil Collectif de Mineurs

ADPP : Analyse De Pratiques Professionnelles

AEEH : Allocation d'Education de l'Enfant Handicapé

ALD : Affection Longue Durée

AMI : Appel à Manifestation d'Intérêt

AMP : Aide Médico-Psychologique

ANPEA : Association Nationale des Parents d'Enfants Aveugles

ARCMSA : Association Régionale des Caisses de Mutualité Sociale Agricole

CAA : Communication Alternative Améliorée

CAF : Caisse d'Allocations Familiales

CAFS : Centre d'Accueil Familial Spécialisé

CAMSP : Centre d'Action Médico-Sociale Précoce

CCAS : Centre Communal d'Action Sociale

CCP : Consultation de Contraception et de Prévention

CDSA : Comité Départemental du Sport Adapté

CFA : Centre de Formation des Apprentis

CID : Centre International de Deauville

CLIC : Centre Local d'Information et de Coordination

CLS : Contrat Local de Santé

CLSM : Conseil Local de Santé Mentale

CMJE : Conseil Municipal des Jeunes Enfants

CMP : Centre Médico-Psychologique

CMS : Centre Médico-Social

CNR : Crédits Non Reconductibles

CNSA : Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie

COMEX : COMission EXécutive

COTECH : COmité TECHnique

CPAM : Caisse Primaire d'Assurance Maladie

CPTS : Communauté Professionnelle Territoriale de Santé

CRA : Centre Ressources Autisme

CRCDC : Centre Régional de Coordination de Dépistage des Cancers

CSE : Comité Social et Économique

DAC : Dispositif d'Appui et de Coordination

DAME : Dispositif d'Accompagnement Médico-Éducatif  
DAPA : Dispositif d'Appui à la Politique Addiction  
DARe : Dispositif d'Accompagnement et de Ressources  
DIA : Document Individuel d'Admission  
DISFA : Dispositif de Soutien et de Formation de l'Avranchin  
DITEP : Dispositif Institut Thérapeutique, Éducatif et Pédagogique  
DIU : Diplôme IntraUniversitaire  
DME : Dispositif Médico-Éducatif  
DUA : Dossier Unique d'Admission  
EAJE : Établissement d'Accueil du Jeune Enfant  
EHPAD : Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes  
EMAS : Équipe Mobile d'Appui à la Scolarisation  
EMS : Établissement Médico-Social  
EN : Éducation Nationale  
EPS : Examens Prévention en Santé  
ERHR : Équipe Relais Handicaps Rares  
ESA : Équipes Spécialisées Alzheimer  
ESAT : Établissement ou Service d'Aide par le Travail  
ESMS : Établissement ou service médico-social  
ESSMS : Établissement ou service social ou médico-social  
ETP : Établissement de Travail Protégé  
FALC : Facile à Lire et À Comprendre  
FAM : Foyer d'Accueil Médicalisé  
FH : Foyer d'Hébergement  
GEM : Groupe d'Entraide Mutuelle  
GHT : Groupement Hospitalier Territorial  
GIP : Groupement d'Intérêt Public  
GNCRA : Groupement National des Centres Ressources Autisme  
GOS : Groupe Opérationnel de Synthèse  
IEM : Institut d'Education Motrice  
IME : Institut Médico-Éducatif  
IMPro : Institut Médico Professionnel  
ITEP : Institut Thérapeutique Éducatif et Pédagogique  
MAS : Maison d'Accueil Spécialisée  
MDA : Maison Départementale de l'Autonomie  
MDPH : Maison Départementale des Personnes Handicapées  
PCH : Prestation de Compensation du Handicap  
PCPE : Pôle de Compétence et de Prestations Externalisées

PEP : association des Pupilles de l'Enseignement Public  
PESL : Projet Éducatif Social Local  
PFR : PlateForme de Répit  
PPA : Projet Personnalisé d'Accompagnement  
PPS : Prévention Promotion Santé  
PRH : Pôle Ressources Handicap  
PSH : Personne en Situation de Handicap  
PTSM : Projet Territorial de Santé Mentale  
RAPT : Réponse Accompagnée Pour Tous  
RHBD : Référent en Hygiène Bucco-Dentaire  
RHF : Ressource Handicap Formation  
S3AIS : Service d'Aide à l'Acquisition de l'Autonomie et de l'Intégration Scolaire  
SAAAS : Service d'Aide à l'Acquisition de l'Autonomie et à la Scolarisation  
SAD : Service d'Aide à Domicile  
SAJH : Structure d'Accueil de Jour d'Hébergement  
SAMSAH : Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés  
SASLA : Service d'Accompagnement et de Suivi en Logement  
SAVS : Service d'Accompagnement à la Vie Sociale  
SESSAD : Service d'Éducation Spéciale et de Soins À Domicile  
SIADV : Service Intergénérationnel d'Appui aux adultes Déficients Visuels  
SIAO : Service Intégré d'Accueil et d'Orientation  
SIRH : Système d'Information pour les Ressources Humaines  
SLA : Sclérose Latérale Amyotrophique  
SOFCODH : SOciété Française des COnsultations Dédiées Handicap  
SOSS : Santé Orale et Soins Spécifiques  
TCCL : Traumatisés Crâniens / CérébroLésés  
TDAH : Trouble De l'Attention avec ou sans Hyperactivité  
TND : Troubles du NeuroDéveloppement  
TOP : Trouble Oppositionnel avec Provocation  
TSA : Troubles du Spectre de l'Autisme  
TSLA : Troubles Spécifiques du Langage et des Apprentissages  
UC-IRSA : Union de Caisse - Institut inter-Régional pour la SAnté  
UEEA : Unité d'Enseignement en École ordinaire pour Autistes  
UEMA : Unité d'Enseignement Maternelle Autisme  
UFCV : Union Française des Centres de Vacances et de Loisirs  
USLD : Unités de Soins Longue Durée  
VIAS : Vie Intime Affective et Sexuelle



Réseau de Services pour une Vie Autonome

7 bis avenue du Président Coty  
14000 CAEN

[info@rsva.fr](mailto:info@rsva.fr) – 02 31 53 97 94

[www.rsva.fr](http://www.rsva.fr)

Avril 2025